



ANDRÉSY

Guide pratique

ÉDITION 2018

ANDRÉSY
en Yvelines 



Chères Andrésiennes,
chers Andrésiens,

Ce guide pratique 2018 de notre ville est, comme chaque année, le guide de référence qui vous permet de mieux connaître tous les aspects de la vie publique andrétienne : conseil municipal, présentation de notre communauté urbaine, services municipaux (Police municipale, Urbanisme et environnement, Petite Enfance, Vie scolaire et périscolaire, Jeunesse, Vie sociale, Sports, Vie culturelle, Économie locale, etc.).

Il vous présente également tous les acteurs de notre vie économique et tous les professionnels de santé installés sur le territoire de notre commune, ainsi que l'ensemble du très dense tissu associatif andrésien. Vous pouvez aussi retrouver toutes ces informations actualisées au cours de l'année sur le site internet de notre ville : www.andresy.com

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Andrésy appartient à la Communauté Urbaine GPS&O (Grand Paris Seine et Oise), qui regroupe 73 communes et plus de 405 000 habitants. GPS&O exerce désormais, au nom de ses communes membres, les compétences suivantes : développement économique et tourisme, mobilité et déplacements urbains, équipements sportifs d'intérêt communautaire (comme notre piscine Sébastien-Rouault), aménagement de l'espace et équilibre social de l'habitat, voirie (sauf voies privées), éclairage public, stationnement, environnement, déchets, eau et assainissement).

Andrésy, comme les autres communes de GPS&O, continue d'exercer directement certaines compétences qui restent municipales, comme l'état-civil, la police municipale, la petite enfance, la vie scolaire (maternelle et primaire) et périscolaire, la restauration dans les écoles, le sport et la jeunesse, la culture, la vie sociale, les seniors, les espaces verts, l'économie locale.

Pour tous les sujets relevant des compétences municipales, vos interlocuteurs sont évidemment les élus et les services de la ville. Mais votre Mairie reste aussi la « porte d'entrée » de notre Communauté Urbaine. Toutes vos questions relatives à des compétences communautaires doivent être adressées aux élus et services municipaux, qui les relayeront à notre intercommunalité. De façon générale, n'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement dont vous pourriez avoir besoin dans votre vie quotidienne.

N'hésitez pas non plus à avoir recours aux services des commerces, entreprises et professionnels de santé de votre ville, dont la proximité concourt largement à l'animation de la ville et à la qualité de vie andrésienne, de même que les nombreuses associations qui créent du lien social entre les habitants, tout en vous permettant de découvrir de nouveaux centres d'intérêt et de partager vos loisirs et passions.

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui participent à ce dynamisme et à cette solidarité, indissociables du « bien-vivre ensemble » à Andrésy !

HUGUES RIBAUT

Maire d'Andrésy,
Conseiller communautaire
de la Communauté urbaine
« Grand Paris Seine & Oise »

Identité de la commune

ANDRÉSY, JUMELÉE AVEC LES VILLES EUROPÉENNES :

Haren (Ems – Allemagne), depuis 1988

Vlagtwedde (Pays-Bas), depuis 2000

Oundle (Grande-Bretagne), depuis 2001

Międzyrzecz (Pologne), depuis 2005

COOPÉRATION DECENTRALISÉE AVEC :

Korgom (Niger), depuis 2001

LA VILLE

Superficie : 691 hectares – **Altitude** : 30 mètres

Communauté urbaine : Grand Paris Seine & Oise
(depuis le 1^{er} janvier 2016)

Département : Yvelines – **Région** : Île-de-France

AndréSY fait partie de la 7^e circonscription des Yvelines et du nouveau canton de Conflans-Saint-Honorine qui regroupe les communes de Conflans-Sainte-Honorine, Chanteloup-les-Vignes, Maurecourt et AndréSY soit 61 401 habitants.

Démographie

Population : 12 286 habitants (chiffre du 1^{er} janvier 2017)

Naissances : 178 – **Mariages** : 108 – **Nombre d'électeurs** : 9 390

Les représentants de l'État :

Préfet : Serge MORVAN – **Sous-préfet** : Stéphane GRAUVOGEL

Vos élus :

Député (7^e circonscription des Yvelines) :

Michèle DE VAUCOULEUR

Sénateurs des Yvelines : Gérard LARCHER (Président du Sénat),
Sophie PRIMAS, Alain SCHMITZ, Marta DE CIDRAC,
Michel LAUGIER, Martin LÉVRIER

Président du Conseil régional Île-de-France : Valérie PÉCRESSE

Président du Conseil départemental des Yvelines :

Pierre BÉDIER

Conseillers départementaux :

Catherine ARENOU et Laurent BROSSE

Maire : Hugues RIBAUT

Président de la Communauté Urbaine

Grand Paris Seine & Oise : Philippe TAUTOU

Sommaire

HISTOIRE DE LA VILLE

AndréSY en quelques mots > 4

Quelques beaux bâtiments > 5

ANDRÉSY, VILLE EUROPÉENNE

AndréSY, ville jumelée > 6

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal > 8

VIE MUNICIPALE

Les commissions
municipales > 10

Les délégués de quartier > 11

Autres commissions > 12

Syndicats intercommunaux > 13

Services municipaux > 15

AGGLOMÉRATION

Communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise > 16

VIE PRATIQUE

Services de la ville > 20

Autres numéros > 22

Numéros pratiques > 24

Lieux de cultes > 24

État-civil > 25

POLICE MUNICIPALE

La police municipale > 32

CADRE DE VIE

Urbanisme > 36

Environnement > 38

Collecte des déchets > 40

Services techniques > 42

Agenda 21 > 44

RELAIS EMPLOI CONSEIL

Présentation du REC > 46

Autres structures
de formation > 47

ENFANCE

Vie scolaire > 50

Périscolaire > 52

Relais Assistantes Maternelles

Les Petits Princes > 54

Multi-accueil Les Oursons > 56

Restauration municipale > 58

Espace famille > 60

JEUNESSE

AndréSY Jeunesse > 62

Point information

jeunesse (PIJ) > 63

Conseil municipal

des jeunes > 64

VIE SOCIALE

Centre Communal d'Action

Sociale > 68

Seniors (à partir de 65 ans) > 68

Résidence pour personnes âgées

Les Magnolias > 70

CYBER-BASE

Cyber-base > 74

SPORTS

Service des sports > 78

Piscine intercommunale

Sébastien-Rouault > 79

Vie associative > 80

VIE CULTURELLE

Animation culturelle > 82

École de Musique et de Danse

Ivry-Gitlis > 84

Bibliothèque Saint-Exupéry > 86

Point Info Tourisme > 88

Sculptures en l'île > 89

ÉCONOMIE LOCALE

Développement

économique > 92

Activités commerciales > 94

Activités économiques > 98

SANTÉ

Santé > 104

ASSOCIATIONS

Associations culturelles > 110

Associations sportives > 114

Associations scolaires > 120

Associations sociales > 122

Associations d'anciens

combattants > 126

Associations

d'environnement > 126

Associations de quartier > 128

Associations

des commerçants > 128

Autres associations > 129

TRANSPORTS

Transports > 132



Andrésy en quelques mots

Andrésy se situe en Île-de-France, à moins de trente kilomètres à l'ouest de Paris (les Champs-Élysées sont à 25 minutes en RER depuis la gare de Conflans-Fin-d'Oise).

Les principales villes à proximité sont Conflans-Sainte-Honorine, Poissy et Saint-Germain-en-Laye. Versailles et son château sont à environ une demi-heure en voiture. Sa localisation, au confluent de la Seine et de l'Oise, lui valut par le passé de figurer comme port d'attache d'une flotte de guerre romaine, chargée par Jules César de surveiller Lutèce, d'où son nom (à l'époque « Anderitum »). Aujourd'hui, Andrésy se situe à un carrefour fluvial international, sur une voie reliant Rouen et les Pays-Bas. De nombreuses personnalités ont séjourné ou vécu à Andrésy : le général d'empire Lepic, l'écrivain Julien Green, George Delamare, pionnier de la radio, Mouloudji, la famille Gaumont, Joséphine Baker, la Belle Otero, le violoniste Ivry Gitlis. D'autres artistes ont été inspirés par son cadre verdoyant : Guy de Maupassant, le poète Paul Fort, Maurice Leblanc, le « papa » d'Arsène Lupin, Marcel Allain, l'auteur de « Fantomas », l'affichiste René Ravo ou encore le peintre Renefer...



« De gueules à la galère antique d'or équipée d'argent sur les ondes du même, chef d'azur chargé de deux crosses adossées d'argent mouvant de la partition, accostées de deux fleurs de lys d'or » ...

LES ARMOIRIES DE LA VILLE D'ANDRÉSY ÉVOQUENT DEUX ASPECTS DE SON HISTOIRE :

Le champ de l'écu où figure une galère romaine, pour rappeler que les Romains avaient installé, au confluent de la Seine et de l'Oise, une flotte destinée à protéger Lutèce. Cette flotte était dénommée Classis Anderitianorum, la flotte des Andéritiens. Le chef aux deux crosses adossées rappelle que la terre d'Andrésy, d'abord propriété des évêques de Paris, fut donnée aux chanoines de Notre-Dame-de-Paris qui en restèrent seigneurs au spirituel et au temporel jusqu'à la Révolution. Le blason d'Andrésy a été approuvé par la délibération municipale du 27 novembre 1948.

QUELQUES BEAUX BÂTIMENTS, TÉMOINS DU PASSÉ

Andrésy regorge d'attraits incontournables qui constituent le patrimoine de la commune. Un sentier de randonnée permet d'ailleurs de partir à la découverte des monuments.

L'Église Saint-Germain-de-Paris

Classée monument historique, elle renferme de magnifiques vitraux Renaissance, un orgue restauré et des tableaux de peintres renommés et classés, dont celui de Lubin Baugin : « L'Adoration des Bergers » (XII^e siècle).

Le marché couvert

Se situe sur la promenade du Docteur Giffard, le long des berges. Il se déroule chaque mercredi et samedi matin.

La Stèle du Souvenir

Elle a été érigée en hommage aux six aviateurs anglais, dont le bombardier touché par la DCA allemande, qui s'est écrasé en forêt de l'Hautil, le 2 avril 1942.



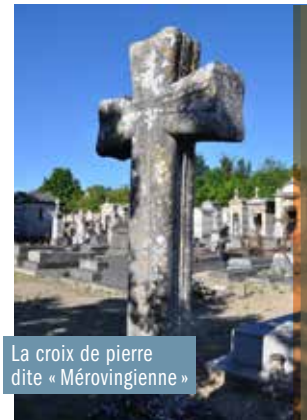
La Maison du Moussel

La maison du Moussel

Il s'agit d'une maison de la fin du XIX^e siècle situé près du parc de la mairie. Chaque année, l'exposition **Sculptures en l'île** investit cet endroit à l'extérieur et à l'intérieur.

La villa des Tilleuls

Ce n'est qu'en 1948 que la « villa des Tilleuls » est devenue l'Hôtel de ville. Auparavant, celui-ci se trouvait dans le bâtiment Saint-Exupéry, qui abrite désormais la bibliothèque municipale, l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis, le Point Info Tourisme et la direction de la vie culturelle.



La croix de pierre dite « Mérovingienne »

La croix de pierre

Dite « Mérovingienne » (XI^e siècle), la Croix de pierre est érigée dans le vieux cimetière. également classée monument historique, elle fut découverte lors du creusement de la voie de chemin de fer reliant Paris à Mantes en 1892.



Le chalet de Denouval

Le chalet de Denouval

Après la Seconde Guerre mondiale, de jeunes enfants de parents juifs déportés ont été accueillis au chalet et au manoir de Denouval. Une plaque commémore cette période. Aujourd'hui, le chalet de Denouval abrite le Centre Yvelinois des Arts de la Marionnette et des arts associés (CYAM).

L'île Nancy

Pour vos promenades, n'hésitez pas à déambuler **sur les berges de Seine** (fermées à la circulation les dimanches et jours fériés), à visiter **l'île Nancy**, véritable parc naturel avec ses trois parties de promenade : le parc forestier de loisirs et de sculptures, la passe à poissons et les sentiers de randonnée Trek'île. De nombreuses autres architectures remarquables référencées dans la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager sont également à découvrir.

L'île Nancy et ses trois zones de promenade





25^e anniversaire du jumelage entre Haren (Ems) en Allemagne et Andrésey

Andrésey,
ville européenne

La ville d'Andrésey est jumelée avec quatre villes européennes (Allemagne, Pays-Bas, Grande Bretagne et Miedzyrzecz) ainsi qu'une ville au Niger.

Andrésey est jumelée avec la ville de Haren à Ems en Allemagne depuis 1988, la ville de Vlagtwedde aux Pays-Bas depuis 2000, la ville de Oundle en Angleterre depuis 2001, enfin la ville de Miedzyrzecz en Pologne depuis 2005.

RENFORCER LES LIENS EUROPÉENS

La ville développe actuellement de nombreux échanges et partenariats dans le cadre de relations internationales fondées sur la solidarité, l'amitié européenne, la paix, etc. Les jumelages valorisent l'image culturelle de la ville au travers de nombreux échanges organisés par les deux associations en charge de ces jumelages. Le service culturel soutient ces actions afin de renforcer l'ouverture d'Andrésey sur l'Europe et sur le monde. Les villes, entre elles, procèdent régulièrement à des échanges entre jeunes (avec le collège Saint-Exupéry), ou encore entre sportifs dans le cadre de l'organisation de manifestations sportives telles que les 20 Bornes.

COMITÉ DE JUMELAGE D'ANDRÉSEY

☎ 06 22 12 52 84
✉ fjm.lefebvre@gmail.com

Président :
François Lefebvre

LES JUMELAGES

Jumelages européens :
Haren (Ems, Allemagne), 1988
Vlagtwedde (Pays-Bas), 2000
Oundle (Grande Bretagne), 2001
Miedzyrzecz (Pologne), 2005

Jumelage coopération :
Korgom (Niger), 2001

UN JUMELAGE DE COOPÉRATION MIS EN PLACE AVEC LE NIGER

Depuis 2001, le conseil municipal de la ville d'Andrésey a décidé de développer et de renforcer ses liens d'amitié et de solidarité avec la ville de Korgom, au Niger, au travers d'un jumelage de coopération avec l'association AJAK (association de jumelage Andrésey-Korgom). Cette association a vu le jour en 2000 et s'est concrétisée par la signature d'une charte de jumelage le 28 janvier 2001 à Korgom.

ASSOCIATION AJAK

☎ 01 39 74 16 55

✉ serge-granier@wanadoo.fr
🌐 www.ajak-andresy-korgom.net

Président :
Serge Granier

Construction des latrines pour le village de Korgom



Les bateliers allemands rencontrent le maire Hugues Ribault.



Le conseil municipal

En mars 2014, les Andrésiens ont élu une nouvelle équipe municipale. Retrouvez la composition de cette nouvelle équipe avec à sa tête, le maire Hugues Ribault.

Le conseil municipal est composé de 33 élus : 23 représentants de la liste « Andrésy au cœur de l'Action », 6 représentants de la liste « Andrésy Dynamique », 4 représentants de la liste « Andrésy Énergies Renouvelées ». Le Conseil municipal traite des affaires de la commune qui sont de son ressort. Les dates, ordres du jour, comptes rendus et procès-verbaux sont affichés sur les panneaux officiels de la mairie et/ou sur le site internet : www.andresy.com.



Hugues RIBAULT

Maire d'Andrésy
Conseiller communautaire
de la Communauté urbaine
« Grand Paris Seine et Oise »

Le Maire reçoit les Andrésiens sans rendez-vous, un mardi après-midi par mois. Les Maires adjoints et Conseillers délégués reçoivent en mairie sur rendez-vous. Renseignements auprès du cabinet du maire au 01 39 27 11 05/07, par mail à mairie@andresy.com ou via le site andresy.com.

13 CONSEILLERS MUNICIPAUX

« ANDRÉSY AU CŒUR DE L'ACTION »



Hélène BENILSI
Déléguée
à la Promotion d'Andrésy
et Mécénat



Sylvain AUDEBERT



Michel DE RUYCK



Jérémy MALLET



Sandra SAVET



Stéphanie Inès BAILS
Déléguée
à la coordination de la vie
scolaire et périscolaire



Catherine POL



Christel SAMSON



Florence LE BIHAN



Édouard GOXE
Délégué au Budget



Marie-France LEPAGE



Véronique DOLÉ



Rachid LAGHNADI

CONSEIL MUNICIPAL

9 MAIRES ADJOINTS

« ANDRÉSY AU CŒUR DE L'ACTION »



Denis FAIST
1^{er} Maire adjoint
délégué au Scolaire
et Périscolaire
et aux Finances



Angélique MONTERO-MENDEZ
4^e Maire adjointe
déléguée à la Vie culturelle
et l'Animation de la ville, au Tourisme
et aux Jumelages



Jean-Pierre DOS SANTOS
7^e Maire adjoint
délégué à la Démocratie
de proximité,
à la Vie associative
et au Devoir de mémoire



Alain MAZAGOL
2^e Maire adjoint
délégué aux Travaux et
Patrimoine, à l'Embellissement
de la ville et aux
Systèmes d'information



Guy BRIAULT
5^e Maire adjoint
délégué à la
Sécurité publique
et à la Sécurité routière



Catherine LABOUREY
8^e Maire adjointe
déléguée à l'Économie
locale, à l'Animation
des commerces
et Services



Nicole GENDRON
3^e Maire adjointe
déléguée à la Famille,
à l'Enfance,
aux Solidarités
et au Handicap



Jean-Claude ANNE
6^e Maire adjoint
délégué
à l'Urbanisme,
à l'Environnement
et aux Transports



Michel MARQUÉ
9^e Maire adjoint
délégué à la Jeunesse
et aux Sports

10 CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

« ANDRÉSY DYNAMIQUE »



Virginie MUNERET



Marie-Françoise PERROTO



Emmanuelle MENIN



Franck MARTZ



Alexis BAKONYI



Christian TAILLEBOIS

« ANDRÉSY ÉNERGIES RENOUVÉLÉES »



Lionel WASTL



Laurence ALAVI



Michel PRES



Annie MINARIK



Les commissions municipales

Les commissions municipales ont pour rôle de préparer les décisions du Conseil municipal.

Les élus traitent des sujets, donnent leurs avis et émettent des propositions. Chaque commission est présidée de droit par le Maire et animée par un Maire adjoint. Elles sont composées de 4 membres élus représentant le groupe majoritaire et de 2 membres représentant chacun des autres groupes. Participent également les responsables des services municipaux concernés.

Les commissions sont composées de 6 membres élus représentant le groupe majoritaire et de 2 membres représentant les autres groupes. Participent également les responsables des services municipaux concernés.

Finances

- Denis FAIST (Maire adjoint)
- Jean-Pierre DOS SANTOS
- Édouard GOXE
- Christel SAMSON
- Franck MARTZ
- Annie MINARIK

Scolaire et périscolaire

- Denis FAIST (Maire adjoint)
- Stéphanie Inès BAILS
- Édouard GOXE
- Hélène BENILSI
- Christian TAILLEBOIS
- Laurence ALAVI

Travaux, patrimoine, embellissement et systèmes d'information

- Alain MAZAGOL (Maire adjoint)
- Jean-Claude ANNE
- Sylvain AUDEBERT
- Florence LE BIHAN
- Marie-Françoise PERROTO
- Michel PRES

Famille, solidarités et handicap

- Nicolle GENDRON (Maire adjointe)
- Michel DE RUYCK
- Marie-France LEPAGE
- Sandra SAVET
- Emmanuelle MENIN
- Laurence ALAVI

Vie culturelle, animation de la ville, tourisme et jumelages

- Angélique MONTÉRO-MENDEZ (Maire adjointe)
- Michel de RUYCK
- Catherine POL
- JÉRÉMY MALLET
- Virginie MUNERET
- Lionel WASTL

Sécurité publique, sécurité routière

- Guy BRIAULT (Maire adjoint)
- Jean-Pierre DOS SANTOS
- Véronique DOLÉ
- Rachid LAGHNADI
- Marie-Françoise PERROTO
- Lionel WASTL

Urbanisme, environnement et transports

- Jean-Claude ANNE (Maire adjoint)
- Florence LE BIHAN
- Sylvain AUDEBERT
- Sandra SAVET
- Virginie MUNERET
- Michel PRES

Économie locale, animations des commerces et services

- Catherine LABOUREY (Maire adjointe)
- Marie-France LEPAGE
- Hélène BENILSI
- Christel SAMSON
- Christian TAILLEBOIS
- Annie MINARIK

Jeunesse et sports

- Michel MARQUÉ (Maire adjoint)
- Catherine POL
- Rachid LAGHNADI
- Jérémy MALLET
- Alexis BAKONYI
- Lionel WASTL



Les délégués de quartier

Les délégués de quartier sont des élus et non élus chargés de recenser au quotidien les problèmes spécifiques de leur quartier et d'examiner attentivement les suggestions qui leur sont faites par la population. Ils y apportent des réponses et expliquent d'une façon générale les décisions de la municipalité : les délégués sont des élus de proximité.

VOS DÉLÉGUÉS

Quartiers Denouval – Marottes – Gare – Quai de Seine

- Marie-France LEPAGE – tél.: 06 09 80 14 42
- Michel DE RUYCK – tél.: 06 03 19 76 93
- Annie-France LACAES – tél.: 06 12 29 70 51

Quartiers Charvaux – Coteaux – Hautil

- Rachid LAGHNADI – tél.: 06 27 64 47 57
- François LEFÈBVRE – tél.: 06 22 12 52 84

Quartiers Centre - Fin d'Oise - Rive gauche

- Christel SAMSON – tél.: 06 11 19 30 58
- Florence LE BIHAN – tél.: 06 12 45 07 63
- Jérémy MALLET – tél.: 06 45 29 15 73

LES ÉCHANGES ET RENCONTRES DE PROXIMITÉ

Sont organisés par le Maire adjoint délégué à la Démocratie de proximité, à la Vie associative et au Devoir de mémoire Jean-Pierre DOS SANTOS (5, rue de l'Hautil, ☎ 06 64 08 29 14)

DÉLÉGUÉS AUX CONSEILS D'ÉCOLES

La ville est également représentée dans les conseils des écoles par des conseillers municipaux :

- Christel SAMSON (Maternelle Les Charvaux)
- Michel DE RUYCK (Maternelle Denouval)
- Jérémy MALLET (Maternelle Fin d'Oise)
- Stéphanie BAILS (Maternelle Les Marottes)
- Catherine LABOUREY (Maternelle Le Parc)
- Florence LE BIHAN (Maternelle St-Exupéry)
- Hélène BENILSI (Élémentaire Les Charvaux)
- Édouard GOXE (Élémentaire Saint-Exupéry)
- Jean-Pierre DOS SANTOS (Élémentaire Le Parc)
- Sylvain AUDEBERT (Élémentaire Denouval)

CABINET DU MAIRE

Hôtel de ville
4, boulevard Noël-Marc
✉ stephane.jacquet@andresy.com
☎ 01 39 27 11 07
☎ 01 39 27 11 05

Directeur : Stéphane JACQUET



Commission d'accessibilité
aux personnes handicapées

Autres commissions

Commission d'Appel d'Offres

Titulaires

Alain MAZAGOL
Jean-Claude ANNE
Sylvain AUDEBERT
Franck MARTZ

Suppléants

Édouard GOXE
Christel SAMSON
Florence LE BIHAN
Virginie MUNERET
Laurence ALAVI

Commission Communale

d'Accessibilité aux

Personnes Handicapées

Titulaires

Alain MAZAGOL
Nicolle GENDRON
Marie-France LEPAGE
Emmanuelle MENIN
Michel PRES

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Titulaires

Alain MAZAGOL
Catherine LABOUREY
Christel SAMSON
Édouard GOXE

Franck MARTZ

Annie MINARIK

Association familiale

Cercle de Loisirs et d'Amitié

Commission de Délégation de Services Publics

Titulaires

Alain MAZAGOL
Catherine LABOUREY
Christel SAMSON
Virginie MUNERET
Annie MINARIK

Suppléants

Édouard GOXE
Jean-Claude ANNE
Michel DE RUYCK
Franck MARTZ
Lionel WASTL

Commission d'Aménagement

Titulaires

Hugues RIBAUTL
Denis FAIST
Alain MAZAGOL
Jean-Claude ANNE
Sylvain AUDEBERT
Virginie MUNERET
Lionel WASTL

Suppléants

Nicolle GENDRON

Florence LE BIHAN

Christel SAMSON

Valérie HENRIET

Édouard GOXE

Franck MARTZ

Michel PRES

Commission Communale des Impôts Directs

Titulaires

Sandra SAVET
Claude NOËL
Jacques CUENIN
Virginie MUNERET
Christian RICHARD
Françoise ANNE
Jea-Pierre BERCOVICI

Suppléants

Renaud FERRETTI
Marie-Jeanne DUVAL-LAUNOY
François MOREL DES VALLONS
Philippe NOUAUD-BOURDAIS
Colette DELOR
Sandrine LAVARENNE
Jean-Pierre GALLOIS
Delbia CHEBLI



Syndicats intercommunaux

Les syndicats intercommunaux permettent aux municipalités de travailler ensemble sur des sujets aussi divers que la distribution de l'eau, l'électricité, les transports scolaires, le traitement des déchets ménagers ou le réseau câblé. Ce sont obligatoirement des élus qui y représentent leur ville.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautill (SIARH)

Titulaires

Alain MAZAGOL
Sylvain AUDEBERT

Suppléants

Jean-Claude ANNE
Florence LE BIHAN

Syndicat d'énergies des Yvelines (SEY) compétence gaz

Titulaires

Jean-Claude ANNE

Suppléants

Sylvain AUDEBERT

Syndicat Intercommunal d'enfouissement des Réseaux téléphoniques et électricité de la Région de Conflans et Cergy (SIERTECC)

Titulaires

Jean-Claude ANNE
Sylvain AUDEBERT

Suppléants

Denis FAIST
Alain MAZAGOL

Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication

Titulaires

Hugues RIBAUTL
Denis FAIST

Suppléants

Sandra SAVET
Véronique DOLE

Syndicat Mixte d'Aménagement de Gestion et d'Entretien des Berges de seine et oise (SMSO)

Titulaires

Alain MAZAGOL

Suppléants

Hugues RIBAUTL

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples de Saint-Germain-en-Laye pour l'activité fourrière: animale et automobile (SIVOM)

Titulaires

Guy BRIAUTL
Michel de Ruyck

Suppléants

Sandra Savet
Stéphanie Inès BAILS

Syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole

Titulaires

Hugues RIBAUTL

Suppléants

Denis FAIST



Les résidents de la RPA Les Magnolias bénéficient de nombreuses animations tout au long de l'année

Autres représentations

Membres au Conseil d'Administration du CCAS

Nicolle GENDRON
Michel DE RUYCK
Marie-France LEPAGE
Sandra SAVET
Emmanuelle MENIN
Laurence ALAVI

Représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil de la Vie Sociale de la RPA « Les Magnolias »

Marie-France LEPAGE

Représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence Andrézy – Maison de retraite rue de l'Hautil

Titulaire
Nicolle GENDRON
Suppléante
Marie-France LEPAGE

Représentants du Conseil Municipal au Conseil de la Vie Sociale des trois établissements de l'APAJH « Le Manoir »

Titulaire
Nicolle GENDRON
Suppléante
Marie-France LEPAGE

Délégués au Conseil d'Administration du Collège St-Exupéry

Titulaire
Jean-Pierre DOS SANTOS
Suppléante
Stéphanie Inès BAILS

Désignation Correspondant de Défense

Jean-Pierre DOS SANTOS

Représentants de la Ville au Comité de Jumelage

Rachid LAGHNADI
Jérémy MALLET

Représentant de la Ville au sein de l'Association pour le Jumelage Andrézy – Korgom (AJAK)

Michel DE RUYCK

Représentants de la Ville à l'Office Municipal des Sports

Michel MARQUÉ, Catherine POL,
Édouard GOXE, Hélène BENILSI,
Rachid LAGHNADI, Jérémy MALLET, Alexis BAKONYI,
Lionel WASTL

Conseil d'établissement de l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis

Stéphanie Inès BAILS
Christian TAILLEBOIS
Lionel WASTL

Syndicat pour lequel la CU a la compétence (SIDRU)

Titulaire
Hugues RIBAUT
Suppléant
Denis FAIST

Représentants de la Ville au sein de la CLECT

Titulaires
Denis FAIST
Édouard GOXE
Suppléants
Jean-Claude ANNE
Christel SAMSON

Délégués de la ville à la Communauté urbaine GPS&O

Hugues RIBAUT
Denis FAIST
Nicolle GENDRON

Services municipaux

Maryline RAFFIN, Directrice générale des services (DGS)

| | | |
|---|--|---|
| HÔTEL DE VILLE 4, boulevard Noël-Marc 78570 Andrézy ☎ 01 39 27 11 00 📠 01 39 70 96 28 🔍 www.andresy.com ✉ mairie@andresy.com Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15 et le samedi de 8 h 45 à 12 h | <i>Direction générale</i> | direction-generale@andresy.com |
| | <i>Cabinet du maire</i> | maire@andresy.com |
| | <i>Ressources humaines</i> | ressources-humaines@andresy.com |
| | <i>Affaires générales</i> | etat-civil@andresy.com |
| | <i>Communication</i> | communication@andresy.com |
| | <i>Vie scolaire</i> | scolaires@andresy.com |
| | <i>Vie sociale et emploi</i> | ccas@andresy.com |
| MAIRIE ANNEXE 2, rue Gustave-Eiffel ☎ 01 39 27 11 40 | <i>Économie locale</i> | economie-locale@andresy.com |
| | <i>Juridique et marchés publics</i> | juridique@andresy.com achats-marches@andresy.com |
| | <i>Finances</i> | finances@andresy.com |
| ESPACE SAINT-EXUPÉRY Place du 8-mai-1945 40, boulevard Noël-Marc ☎ 01 34 01 11 62 | <i>Services techniques</i> | services-techniques@andresy.com |
| | <i>Service informatique</i> | informatique@andresy.com |
| | <i>Service urbanisme et environnement</i> | urbanisme@andresy.com |
| | <i>Sports, Vie associative</i> | sports@andresy.com |
| MULTI-ACCUEIL CENTRE LOUISE-WEISS 57, avenue des Robaresses | <i>Animation culturelle</i> | culture@andresy.com |
| | <i>Point Info Tourisme</i> | info.tourisme@andresy.com |
| | <i>École de Musique et de Danse</i> | musique-danse@andresy.com |
| | <i>Bibliothèque St-Exupéry</i> | bibliotheque@andresy.com |
| LES PETITS PRINCES | <i>« Les Oursons »</i> | petite-enfance@andresy.com |
| | <i>Jeunesse</i> | jeunesse@andresy.com |
| | <i>Cyber-base</i> | cyber-base@andresy.com |
| RPA « Les Magnolias » 60, rue des Courcieux | <i>Piscine Sébastien-Rouault</i> | sports@andresy.com |
| | <i>Accueils de loisirs</i> | centres-loisirs@andresy.com |
| RESTAURATION MUNICIPALE 13, rue de Thymerais | <i>Relais Assistantes maternelles « Les petits Princes »</i> | ram@andresy.com |
| | <i>Résidence pour personnes âgées « Les Magnolias »</i> | lesmagnolias@andresy.com |
| POLICE MUNICIPALE Angle des rues Pablo-Neruda et Jean-Philippe-Rameau | <i>Restauration municipale</i> | restauration@andresy.com |
| | <i>Police municipale</i> | police-municipale@andresy.com |



La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Issue de la fusion de 6 intercommunalités du Nord-Yvelines, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a été créée le 1^{er} janvier 2016. Elle regroupe plus de 400 000 habitants et 73 communes, autour des pôles urbains de Mantes-la-Jolie, Les Mureaux et Poissy.

POURQUOI UNE INTERCOMMUNALITÉ ?

Aujourd'hui, avec les transferts de compétences liés à la décentralisation, certaines attributions sont devenues trop lourdes à gérer pour une seule ville. L'intercommunalité permet de faire face à ces charges et de partager des dépenses devenues trop pesantes pour les budgets d'une commune. Grâce à une vision globale, une coopération solidaire et des projets concertés, l'intercommunalité, c'est donc la création d'un espace économique, social et environnemental cohérent et plus efficace.

LES MISSIONS DE LA CU GPS&O

Conformément au Code général des collectivités territoriales, la Communauté urbaine GPS&O assure plusieurs compétences obligatoires, en lieu et place des communes membres. Pour mener à bien ses missions, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise s'appuie sur une administration qui regroupe, à ce jour, 850 agents des communes.

COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

Immeuble Autoneum
rue des Chevries
78410 Aubergenville
☎ 01 82 86 00 86
🌐 www.gpseo.fr

QUELQUES CHIFFRES

- Créée le 1^{er} janvier 2016
- Près de 500 km² de superficie
- 405 049 habitants
- 73 communes dont :
 - 10 communes de moins de 500 habitants / 28 communes de plus de 2500 habitants / 29 communes sur la rive droite de la Seine, 44 sur la rive gauche
- Environ 55 km de Seine
- 18 îles
- 18 franchissements (ponts routiers et ferroviaires, passerelles, viaducs...)
- 2100 km de voiries

Le développement économique et le tourisme

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Actions de développement économique
- Promotion du tourisme
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

La mobilité et les déplacements urbains

- Organisation de la mobilité en lien avec le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF)
- Plan de déplacements urbain (PDU)

Les équipements socio-culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et gestion, et animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements culturels, socio-culturels, sportifs d'intérêt communautaire

L'environnement

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

L'aménagement de l'espace et l'équilibre social de l'habitat

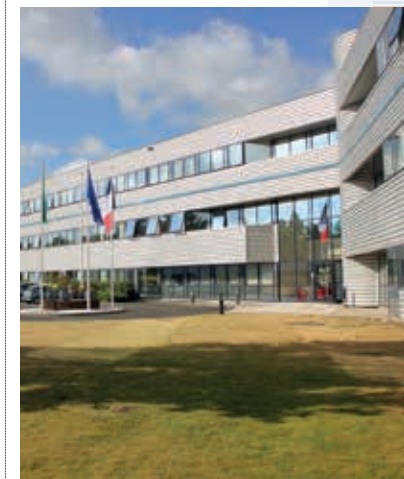
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU-I)
- Création et réalisation d'opération d'aménagement d'intérêt communautaire
- Constitution de réserves foncières, après avis des conseils municipaux
- Plan Local de l'Habitat Intercommunal (PLH-I)
- Politique du logement, aides financières au logement social, actions en faveur du logement social, action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) et actions de réhabilitation et de résorption de l'habitat insalubre

La politique de la ville

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
- Animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville
- Aménagement, entretien, gestion des aires d'accueil des gens du voyage

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 45 à 17 h 30



LES DÉLÉGUÉS D'ANDRÉS Y

Titulaires :
Hugues RIBAULT,
Denis FAIST,
Nicole GENDRON

La voirie et le stationnement

- Création, aménagement et entretien de voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement

La gestion de divers services publics d'intérêt collectif

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Assainissement
- Eau

TYN-HELP

Tél. 06 07 09 60 40

Secrétariat 06 60 07 20 49

7j/7



SERRURERIE

- Ouverture de portes
- Remplacement de tous types de serrures*

* Sauf Fichet



PLOMBERIE

- Dépannage
- Remplacement sanitaires

2, rue Élie et André Trou - CONFLANS

tyn-help@orange.fr



LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
DES REPAS À LA CARTE
UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE

AGENCE DE CONFLANS
SAINTE-HONORINE

01 39 75 94 39

Régimes spécifiques possibles :
sans sel, diabétiques, mixés



© Shutterstock - Photo non contractuelle -
Exemple de présentation



www.les-menus-services.com

Vie pratique

SERVICES DE LA VILLE > 20

AUTRES NUMÉROS > 22

NUMÉROS PRATIQUES > 24

LIEUX DE CULTES > 24

ÉTAT-CIVIL > 25



Services de la ville

● **Direction des affaires générales**
Hôtel de ville 4, boulevard Noël-Marc
Service de la direction générale
 tél.: 01 39 27 11 05
Service de l'état-civil/élections
 tél.: 01 39 27 11 00
Service des ressources humaines
 tél.: 01 39 27 11 11
Service juridique tél.: 01 39 27 11 04
Cabinet du Maire tél.: 01 39 27 11 07
Service communication
 tél.: 01 39 27 11 08
Location des salles municipales
 tél.: 01 39 27 11 00

● **Direction des sports, de la jeunesse et de la vie associative**
Centre Louise-Weiss
 57, avenue des Robaresses
Sports tél.: 01 39 74 66 03
Andrézy jeunesse tél.: 01 39 74 77 51
Point Information Jeunesse
 tél.: 01 39 74 78 32
Cyber-base tél.: 01 39 74 78 34
Piscine intercommunale Sébastien-Rouault
 tél.: 01 39 74 55 77

● **Direction des affaires sociales/CCAS**
Hôtel de ville 4, boulevard Noël-Marc
 tél.: 01 39 27 11 30

● **Direction de la vie scolaire, des accueils de loisirs et de la petite enfance**
Hôtel de ville 4, boulevard Noël-Marc
Vie scolaire tél.: 01 39 27 11 20
Accueils de loisirs
 tél.: 01 39 27 11 37 / Rue Pasteur
Petite enfance et crèche
 tél.: 01 39 74 28 94

● **Direction des affaires culturelles**
Espace Saint-Exupéry Place du 8-mai-1945
 40, boulevard Noël-Marc
Animation culturelle
 tél.: 01 34 01 11 62

Bibliothèque St-Exupéry
 tél.: 01 34 01 11 60
École de Musique et de Danse Ivry-Gittlis
 tél.: 01 34 01 11 65
Point Info Tourisme (PIT)
 tél.: 01 34 01 11 68

● **Direction des services techniques, urbanisme, finances, économie locale**
Mairie annexe 2, rue Gustave-Eiffel
 tél.: 01 39 27 11 40

● **Résidence pour personnes âgées (RPA)**
 60, rue des Courcieux
 tél.: 01 39 70 98 79

HÔTEL DE VILLE

4, boulevard Noël-Marc
 78570 Andrézy
 ☎ 01 39 27 11 00
 🌐 www.andresy.com

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
 de 8 h 45 à 12 h
 et de 13 h 30 à 17 h 15
 samedi de 8 h 45 à 12 h

● **Restauration municipale**
 13, rue de Thymerais
 tél.: 01 39 74 58 31

● **Police municipale**
 2, rue Pablo-Néruda
 tél.: 01 39 27 11 50 ou 06 07 66 36 78

● **Cimetières d'Andrézy**
 Horaires d'ouverture : tous les jours
 du 1^{er} avril au 1^{er} nov de 8 h à 19 h,
 du 2 nov au 31 mars de 8 h à 17 h.
N° 1 dit « Ancien cimetière »
 Sente rurale du cimetière
N° 2 dit « Nouveau cimetière »
 Sente des Carrières
N° 3 dit « des Justices »
 Rue de l'Hautil

Les 2 Rives

Contrat Obsèque
 à partir de
5,60€*
 par mois

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE PRÉVOYANCE OBSÈQUES FUNÉRARIUM

Conflans 01 34 90 11 40

Un conseiller à votre disposition
 24 heures/24 et 7 jours/7

CHAMBRE FUNÉRAIRE DE CONFLANS



Tél. 01 39 72 52 25

Ouverture par DIGICODE

Les chambres funéraires sont accessibles 7j/7 et 24h/24

- Salons privatifs
- Libre accès à l'espace dédié
- Colonne sonorisée et écran télé

**Notre disponibilité, notre écoute
 et notre sérieux feront la différence.**

Nous sommes proches de vous.

**60, rue des Hautes Roches
 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE**



Autres numéros

● Pôle emploi

- 1, rue de Pologne
78700 Conflans-Sainte-Honorine
- 14, rue Jean-Claude Mary
78300 Poissy
tél.: 39 49 (numéro unique)

● Caisse d'allocations familiales

- 37, quai de la République
78700 Conflans-Sainte-Honorine
tél.: 08 10 25 78 10
- Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h - le mercredi et le vendredi sur rendez-vous de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

● Préfecture des Yvelines

- 1, rue Jean-Houdon, 78000 Versailles
tél.: 01 39 49 78 00

● Sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye

- 1, rue du Panorama
78103 Saint-Germain-en-Laye
tél.: 01 30 61 34 00

● Conseil Départemental des Yvelines

- 2, place André-Mignot
78000 Versailles
tél.: 01 39 07 78 78

● Conseil régional d'Île-de-France

- 2 rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen
tél.: 01 53 85 53 85

● Conseil des Prud'hommes

- 91, avenue Maurice-Berteaux
78300 Poissy
tél.: 01 30 74 62 02

● Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes

- 30, rue Mermoz, 78035 Versailles
tél.: 01 30 84 10 00

● Direction Départementale des Territoires (DDT)

- 35, rue de Noailles
78000 Versailles
tél.: 01 30 84 30 00

● Douanes

- 7, rue Volta BP 46
78103 Saint-Germain-en-Laye
tél.: 01 39 21 50 00

● EDF-GDF

- tél.: 09 69 32 15 15

● Hôtel des impôts

- Poissy Nord
6, rue Saint-Barthélemy
78300 Poissy Cedex
tél.: 01 30 65 60 00

● Recette et perception des impôts

- 44, avenue Carnot
78703 Conflans-Sainte-Honorine
tél.: 01 39 19 62 31
- Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

● Tribunal d'instance

- 89, avenue Maurice-Berteaux
78300 Poissy
tél.: 01 39 65 05 35

● Société des Eaux de Fin d'Oise

- 26, quai de l'Oise
78570 Andrésy
tél.: 01 39 70 20 00

NUMÉROS D'URGENCES

- Police secours **17**
- Pompiers **18**
- La POSTE **3631**
- SAMU **15**

NUMÉROS UTILES

- | | | |
|---|--|--|
| • Centre hospitalier intercommunal de Poissy / Saint-Germain-en-Laye 01 39 27 40 50 | • Pharmacie de garde (commissariat de Conflans) 01 34 90 47 57 | • Enfance en difficultés (24 h / 24 h) 119 |
| • Centre anti brûlures (SAMU) 15 | • Commissariat de police de Conflans 01 34 90 47 57 | • Fil santé jeunesse 08 00 23 52 36 |
| • Centre anti poison 01 40 05 48 48 | • Gendarmerie 01 39 19 79 41 | • Jeunes violences écoute 08 08 80 77 00 |
| • Centre anti poison pédiatrique 03 20 44 44 44 | • Police municipale d'Andrésy 01 39 27 11 50 | • SIDA info service 08 00 84 08 00 |
| • Association de prévention en alcoologie et adictologie 78 01 39 50 76 50 | • Brigade fluviale 01 39 19 79 41 | • SOS femmes battues 39 19 |
| • SOS médecins en Yvelines 01 39 58 58 58 | • Eaux (SEFO) 01 39 70 20 00 | • Croix rouge 01 39 72 59 16 |
| • Urgences dentaires 01 39 51 21 21 | • Dépannage électricité 09 72 67 50 78 | • France Alzheimer Yvelines 01 39 50 88 56 |
| | • Dépannage gaz 08 10 43 30 78 | |



CHOTEAU

Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7

01 39 19 22 62
www.choteau.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières

19, rue du repos / 56, rue des hautes roches
78700 Conflans-Sainte-Honorine

Numéros pratiques

● Transdev

18, rue de la Senette
78955 Carrières-sous-Poissy
tél.: 01 39 70 26 70
fax. 01 39 70 89 73

● Distribution du courrier

tél.: 36 31

● La Poste d'Andrézy

26, rue de l'église
tél.: 36 31
Guichets ouverts au public
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h,
le samedi de 9 h à 12 h 30

● Sécurité sociale

33, route de Poissy
78570 Chanteloup-les-Vignes
tél.: 36 46
Par courrier: CPAM,
78085 Yvelines Cedex 9

● SNCF

Grand Lignes tél.: 36 35
Banlieues tél.: 36 58

Lieux de cultes

● Culte catholique

Paroisse catholique d'Andrézy
Église Saint-Germain-de-Paris
10, boulevard Noël-Marc
tél.: 01 39 74 71 77
Ouvert le lundi de 17 h à 18 h 30
et les mercredi et samedi
de 10 h à 12 h

● Culte protestant

Église réformée de Poissy
30, avenue des Ursulines
78300 Poissy
tél.: 01 39 65 07 63

● Culte orthodoxe

7, avenue de l'Europe
78160 Marly-le-Roi
tél.: 01 39 58 00 80

● Culte musulman

Mosquée
1, rue du Mais
78570 Chanteloup-les-Vignes
tél.: 01 39 70 65 80
Salle de prières
56, avenue de la Maladrerie,
78300 Poissy
tél.: 01 30 65 91 75

● Culte israélite

Synagogue de Poissy
6, rue René-Cassin

État-civil / Démarches administratives

● Carte d'invalidité

S'adresser à la Coordination Handicap Local Val de Seine et Oise,
5, Grande rue,
78 480 Verneuil-sur-Seine
Pièces à fournir :
certificat médical réglementaire
(à retirer à la Coordination
Handicap Local - tél.: 01 39 28 15 75)

● Carte nationale d'identité

Attention à la période de validité des Cartes d'Identités Nationales et des passeports des personnes majeures (plus de 18 ans). Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de la CNI passe de 10 à 15 ans. Toutefois la majorité des pays européens et d'autres pays hors Europe n'acceptent pas les CNI prolongées comme document de voyage.

Comment obtenir sa carte nationale d'identité :

Les usagers qui résident dans le département des Yvelines peuvent choisir de remplir en ligne une pré-

demande de CNI avant de se rendre au guichet de l'une des 34 mairies équipées du réseau biométrique. Ce téléservice dispense l'utilisateur de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet donc de gagner du temps lors de son déplacement en mairie. Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) avant de compléter le document avec les éléments nécessaires (état-civil, adresse, etc...). L'utilisateur devra ensuite se rendre dans l'une des 34 mairies équipées et présenter son numéro de pré-demande afin de permettre à l'agent de mairie de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées préalablement en ligne.

● Carte de priorité mère de famille

S'adresser à la Caisse des allocations familiales

● Carte grise

Toutes les démarches sont à effectuer en ligne auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

● Casier judiciaire

Adresser une photocopie de la carte d'identité, une demande écrite et une enveloppe timbrée à Casier judiciaire nationale, 44079 Nantes, cedex 01. Le demande en ligne est également possible sur www.cnj.justice.gouv.fr

● Certificat de concubinage

S'adresser à la mairie du domicile

Pièces à fournir :

- pièce d'identité des deux intéressés
- présence de 2 témoins munis de leur carte d'identité (n'ayant aucun lien parental)
- justificatif de domicile

● Certificat d'hérédité

S'adresser à la mairie du domicile pour tous renseignements (pour une somme inférieure à 5 335,72 euros sinon consulter le notaire)

● Certificat de nationalité

S'adresser au greffe du tribunal d'instance du domicile
Pièces à fournir : livret de famille de l'intéressé et des parents

● Certificat de non-gage

S'adresser à la préfecture ou sous-préfecture du lieu d'immatriculation du véhicule

● Certificat de non-imposition

S'adresser à la perception

Pièces à fournir :

- photocopie de la carte d'identité et du livret de famille
- justification des ressources
- Démarche nécessaire pour demander l'assistance ou l'aide judiciaire

● Certificat de vaccination

S'adresser au praticien qui effectue la vaccination

Pièces à fournir : présenter les certificats originaux ou les carnets de santé de l'enfant

● Cimetières

S'adresser au service de l'état-civil de la mairie pour concession et renouvellement

● Copie conforme (uniquement à l'étranger)

S'adresser à la mairie du domicile
Pièces à fournir : présenter l'original et la copie de l'original

● Déclaration d'une association

S'adresser à la préfecture de Versailles ou à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye

● Déclaration de décès

S'adresser à la mairie du lieu du décès

Pièces à fournir : livret de famille, certificat de décès (*à faire dans les 48 heures qui suivent le décès*), carte d'identité du déclarant

● Déclaration de naissance

S'adresser à la mairie du lieu de naissance

Pièces à fournir : livret de famille ou carte d'identité et certificat du praticien (*à faire dans les 5 jours ouvrés qui suivent la naissance*)

● Duplicata du livret de famille

S'adresser à la mairie du domicile
Pièce à fournir : imprimé de demande de duplicata

● Extrait d'acte de décès

S'adresser à la mairie du lieu de décès ou le dernier domicile
Pièces à fournir : indiquer date du décès, nom (nom de jeune fille éventuellement), prénoms, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

● Extrait d'acte de naissance

S'adresser à la mairie du lieu de naissance ou au Ministère des Relations extérieures (*personnes nées à l'étranger et naturalisées françaises*)
Pièces à fournir : indiquer date de naissance, nom et prénoms, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse ainsi que la photocopie de la carte d'identité

● Extrait d'acte de mariage

S'adresser à la mairie du lieu de mariage
Pièces à fournir : indiquer date de naissance, nom et prénoms, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse ainsi que la photocopie de la carte d'identité

● Inhumation-Exhumation

S'adresser à la mairie dont dépend le cimetière

● Légalisation de signature

La signature à légaliser doit être faite devant un officier d'état-civil avec carte d'identité pour la ville d'Andrésy.

● Mariage

S'adresser à la mairie du domicile
 Retrait du dossier en mairie.

● Noces d'or et de diamant

S'adresser à la mairie du domicile
Pièces à fournir : acte de mariage

● PACS

S'adresser au service de l'état-civil de la mairie.

● Parrainage civil

S'adresser à la mairie du domicile
Pièces à fournir : acte de naissance, livret de famille et cartes d'identité des parents, de la marraine et du parrain.

● Passeport biométrique

S'adresser dans n'importe quelle mairie rattachée au réseau biométrique y compris dans un département différent de son lieu de domicile.
Sur rendez-vous uniquement (*33 mairies yvelinoises peuvent accueillir votre demande, les plus proches sont : Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Triel-sur-Seine*)

● Permis de chasser

S'adresser à la préfecture ou sous-préfecture de résidence
Pièces à fournir :

- demande de permis (CERFA n°10801)
- certificat de réussite aux deux épreuves du permis de chasser
- montant de la taxe
- 2 photos d'identité
- justificatif d'état-civil
- déclaration sur l'honneur de l'intéressé

● Permis de conduire

Toutes les démarches sont à effectuer en ligne auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

● VISA des permis de chasser

S'adresser à la fédération des chasseurs (tél.: 01 34 85 33 00)

● Recensement militaire

S'adresser à la mairie du domicile
Pièces à fournir : livret de famille des parents et carte nationale d'identité de l'intéressé(e) La présence du demandeur est indispensable (enfant doit avoir 16 ans). La démarche peut également se faire en ligne sur le site www.service-public.fr.

● Transport de corps

S'adresser aux pompes funèbres qui se chargent des demandes en mairie

● Urbanisme

S'adresser à la mairie annexe
Pièces disponibles : permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme...
 Quelle que soit la démarche, une autorisation est nécessaire.



Le service de l'état-civil est à votre disposition pour répondre à toutes les informations pratiques concernant l'inscription sur les listes électorales, ou la localisation de votre bureau de vote.

CONDITIONS D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Le vote est un droit, mais aussi un devoir. C'est le principal moyen d'expression du citoyen dans une démocratie. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Les jeunes gens âgés de 18 ans dans l'année d'un scrutin ou qui les auront avant le 1^{er} mars de l'année suivante jouissent pleinement de leurs droits civiques. Ils peuvent et doivent s'inscrire sur les listes électorales.

CAS PARTICULIERS

• Les inscriptions d'office

Sont concernés les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars de l'année en cours et le dernier jour de février de l'année suivante. Les jeunes sont inscrits sans effectuer de démarche individuelle, la commission administrative procède aux inscriptions fournies par l'INSEE. Attention : en cas de déménagement, le jeune doit accomplir une démarche d'inscription volontaire.

HÔTEL DE VILLE

4, boulevard Noël-Marc
78570 Andrésy
✉ etat-civil@andresy.com
☎ 01 39 27 11 10

Contact:
Ingrid SOMME

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 15
samedi
de 8 h 45 à 12 h

• Les personnes sans domicile fixe

Le requérant peut s'inscrire sur les listes électorales de la commune où est situé l'organisme d'accueil dont l'adresse figure sur sa carte d'identité où est situé l'organisme d'accueil qui a fourni une attestation établissant un lien avec le demandeur depuis au moins 6 mois – remplir les autres conditions d'inscriptions sur les listes électorales.

• Autres

Militaires, forains, nomades, Français établis hors de France, fonctionnaires astreints à une résidence obligatoire, marinières. Les gens du voyage peuvent s'inscrire sur les listes électorales après 3 ans de rattachement ininterrompu dans la même commune.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire sur les listes électorales, rendez-vous au service État-civil de la mairie tout au long de l'année, avant le 31 décembre, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Votre inscription vous permettra de voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site www.service-public.fr.

LE VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez être sur place, il vous est possible d'établir une procuration. Vous devez alors choisir un mandataire (qui ne peut recevoir qu'une seule procuration) qui doit être inscrit dans la même commune que vous, mais pas forcément dans le même bureau de vote. Les motifs pour lesquels le vote par procuration est admis sont limités : vacances, obligations professionnelles ou suivi d'une formation, état de santé, handicap, assistance à une personne malade ou infirme et enfin, inscription sur les listes électorales d'une autre commune que celle de la résidence. Pour établir une procuration, le demandeur doit se présenter en personne au commissariat de police à Conflans-Sainte-Honorine ou bien au tribunal d'instance.

Sur place, il faut apporter un justificatif d'identité et remplir un formulaire, précisant plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénoms, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. En cas d'état de santé empêchant le déplacement et sur demande écrite, un officier de police judiciaire peut se rendre au domicile du mandant pour établir la procuration. Un certificat médical ou un justificatif de l'infirmité doit être joint à la demande de déplacement à domicile. Le jour du vote, le mandataire doit se rendre muni de la procuration dans le bureau de vote du mandant. Il doit par ailleurs présenter sa pièce d'identité.

À noter également la possibilité de remplir le formulaire de vote par procuration par internet sur le site www.interieur.gouv.fr.

DURÉE DES PROCURATIONS

• Pour l'électeur résidant en France

Pour 1 scrutin : procuration valable au choix pour le 1^{er} ou le 2^e tour ou les deux. En cas d'impossibilité durable : procuration valable maximum 1 an (pour tous les scrutins)

• Pour l'électeur établi hors de France

Même principe mais la validité peut être portée à 3 ans.





COIFFURE
Femme - Homme



191, av. du M^{al} Foch
CONFLANS

CHENNEVIÈRES

☎ 01 39 19 67 20

39, av. du M^{al} Foch
ANDRESY

☎ 01 39 74 80 47

corea

**ENTREPRISE à votre service
depuis plus de 30 ANS**

Certifiée "Engagement Qualité" d'après la Norme ISO 9001 - 2000

Isolation extérieure - 7131

Etanchéité de façades - 3421 - 3431

Ravalement tous types - 2121

Peintures - Décoration - 6112

Réhabilitation du Patrimoine - 2111 - 2141



2, rue Claude-Lornage
78700 CONFLANS
E-mail : corea.realisations@corea.fr

www.corea.fr
01 39 72 81 71



Police municipale



La police municipale

La police municipale d'Andrésey participe à votre sécurité au quotidien et vous accueille dans ses locaux de la mairie annexe du lundi au vendredi et le samedi matin. Les six policiers municipaux, dans le cadre d'une convention de partenariat avec la police nationale, multiplient leurs actions sur le terrain et améliorent l'efficacité de leur service auprès des Andrésiens.

LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

Tranquillité, sécurité, salubrité publique, voici en trois mots les principaux objectifs de la police municipale. Une brigade veille à votre sécurité de 7 h à 20 h du lundi au vendredi. Les policiers verbalisent sur la voie publique et sur les espaces ouverts à la circulation, les contrevenants aux règles du code de la route.

Ils veillent au respect des arrêtés municipaux, gèrent dans la mesure du possible la sécurité des entrées et sorties des écoles et du collège, assurent des patrouilles dans la ville.

De plus, lors de vos congés (une semaine au minimum), ils vous proposent gratuitement la possibilité de surveiller votre maison dans le cadre de l'**Opération Tranquillité**. La police municipale gère le service des objets trouvés ou perdus dans la ville, n'hésitez pas à leur poser la question en cas de perte. Elle intervient également dans le domaine de la police administrative (urbanisme, carte de résident...).

MÉDIATEURS DE NUIT

Proposer une présence sociale sur le territoire pendant la nuit, limiter les nuisances et les dégradations, assurer la tranquillité des habitants, aider à la résolution des conflits : telles sont les missions du service de médiation créé à l'initiative de la CA2RS (aujourd'hui CU GPS&O) en 2012. Le service est disponible en direct du mardi au samedi de 19 h à 2 h (du 21 mars au 21 septembre) et de 18 h à 1 h (du 22 septembre au 20 mars). En dehors de ces permanences, un répondeur permet néanmoins de prendre connaissance des demandes des habitants. ☎ 01 39 27 06 98

BON À SAVOIR

Police nationale (commissariat)
1, square Ramsgate
78700 Conflans-Sainte-Honorine
☎ 01 34 90 47 57

CONVENTION DE COORDINATION ENTRE LA POLICE NATIONALE ET LA POLICE MUNICIPALE

Pour optimiser la sécurité des Andrésiens, la police nationale et la police municipale ont décidé de coordonner leurs actions. Vous pouvez bien sûr vous rendre dans les locaux de la police municipale pour signaler des faits. Vous devrez, dans ce cas, remplir une fiche confidentielle, et ces informations seront retransmises à la police nationale. Pour des faits plus importants, rendez-vous directement au commissariat de police de Conflans-Sainte-Honorine. Pour le dépôt de mains courantes, vous pouvez vous rendre soit à la police municipale d'Andrésey (près de la mairie annexe), soit au commissariat de police de Conflans-Sainte-Honorine. Possibilité vous est faite pour les pré-plaintes en ligne concernant les petits délits (dégradation, vols, escroquerie) pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur.

INTERVENANT SOCIAL AU COMMISSARIAT DE POLICE

Sachez enfin qu'accueillir, écouter mais aussi, informer, conseiller et soutenir les victimes ou les familles en situation difficile sont les missions essentielles de l'intervenant social du commissariat de Police de Conflans-Sainte-Honorine.

POLICE MUNICIPALE

2, rue Pablo-Neruda
✉ police-municipale@andresy.com
☎ 01 39 27 11 50
☎ 06 07 66 36
Chef de police :
Marc HERVÉ

Maire adjoint délégué
à la Sécurité publique
et à la Sécurité routière :
Guy BRIAULT

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 11 h 45
et de 13 h 30 à 17 h 15
samedi
de 8 h 30 à 11 h 45

OPTIQUE DES QUAIS

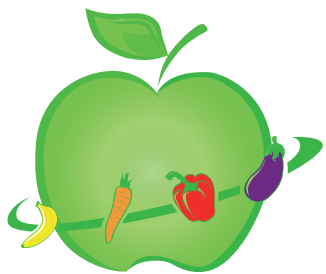
OPTICIEN VISAGISTE

Une garantie, un accident, une envie
de retrouver l'esprit et les collections
OPTIQUE EN VUE ?

L'optique des quais vous accueille
suite au transfert du magasin d'Andrésey
à l'**OPTIQUE DES QUAIS**

22, quai de la République - **CONFLANS**
www.optiquedesquais.fr - optiquedesquais@wanadoo.fr
01 39 19 83 67 Lundi au samedi de 9h00 à 19h00





Univers Primeurs

Le spécialiste du frais

*En toute saison,
de la fraîcheur et du goût
dans vos assiettes !*



*Toute l'année, retrouvez nos actualités
et promotions sur internet*

www.universprimeurs.com

196, rue de l'Ambassadeur - ERAGNY-SUR-OISE - 01 34 02 07 43

Ouvert le dimanche matin

Cadre de vie

URBANISME > 36

ENVIRONNEMENT > 38

COLLECTE DES DÉCHETS > 40

SERVICES TECHNIQUES > 42

AGENDA 21 > 44

Urbanisme

Le service urbanisme gère les dossiers suivants : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables, renseignements et certificats d'urbanisme ainsi que tous les dossiers liés au droit des sols et de la construction. Il est à votre service dès que vous avez des projets de rénovation, d'agrandissement ou de construction sur votre terrain.

EXEMPLES DE TRAVAUX POUR LESQUELS UNE AUTORISATION EST OBLIGATOIRE*:

- constructions neuves, y compris les constructions provisoires
- tous les travaux sur des constructions existantes : modification de façade, réfection de toiture, création ou changement de fenêtres de toit, ravalement, extension, première installation du confort sanitaire, changement ou modification de fenêtres ou de volets, création de balcons, pose d'enseigne, etc.
- constructions d'annexes : garages, vérandas, abris de jardin, terrasses, piscines (y compris les piscines découvertes), etc.
- travaux de démolition
- construction d'une maison, réfection, création ou modification d'une clôture (mur ou grillage) ou d'un portail
- changements d'usage ou de destination d'une construction existante (transformation d'un commerce en habitation, d'un logement en bureau ou vice-versa, etc.)
- transformation ou création d'une surface commerciale et modification des enseignes : n'oubliez pas de faire vos déclarations au service urbanisme !

* liste non exhaustive, en cas de doute, renseignez-vous auprès du service urbanisme au 01 39 27 11 40. Affichage réglementaire sur site : dès l'autorisation obtenue, faire l'affichage sur panneau de 0,80 m x 0,80 m minimum, lisible depuis la rue.

MAIRIE ANNEXE

2, rue Gustave-Eiffel
 ✉ urbanisme@andresy.com
 ☎ 01 39 27 11 40

Responsable
 du service urbanisme :
 Manuel DONVAL

Maire adjoint délégué
 à l'Urbanisme, à l'Environnement
 et aux Transports :
 Jean-Claude ANNE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
 de 8 h 45 à 12 h
 et de 13 h 30 à 17 h 15
 samedi de 8 h 45 à 12 h
 (chaque 1^{er} et 3^e samedi du mois)
 Sur rendez-vous
 pour les dossier complets

LES RENSEIGNEMENTS ET LES CONSEILS PERSONNALISÉS

Le service urbanisme se tient à votre disposition sur rendez-vous pour vous apporter des précisions sur les travaux qui nécessitent une autorisation, ou pour vous informer sur le suivi de votre demande et sur les types de taxes que vous devrez acquitter.

Pour réaliser votre projet dans les meilleures conditions, dans les meilleurs délais et sans mauvaises surprises, prévoyez de déposer votre demande d'autorisation entre 3 et 4 mois à l'avance selon sa nature.

LES DOCUMENTS CONSULTABLES SUR RENDEZ-VOUS ET PAR DEMANDE ÉCRITE

- permis de construire ou de démolir délivrés (sauf les plans intérieurs qui ne sont pas consultables)
- déclarations préalables délivrées
- documents d'urbanisme antérieurs
- schéma directeur de la Région Île-de-France
- schéma départemental d'aménagement pour un développement équilibré des Yvelines

LES DOCUMENTS CONSULTABLES SANS RENDEZ-VOUS

Les documents liés à la gestion du droit des sols sont consultables sans rendez-vous. Ils expliquent les droits et servitudes applicables à chaque parcelle, sont opposables aux tiers et s'imposent à tous.

- Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur est également consultable sur le site de la ville www.andresy.com rubrique cadre de vie/urbanisme/plan local d'urbanisme.
- Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) est également consultable sur le site de la ville.
- Tout projet doit être conforme aux règlements y compris la charte couleur annexée au Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Vallée de la Seine et de l'Oise est consultable sur le site de la préfecture des Yvelines : www.yvelines.equipement.gouv.fr

Les documents liés à l'information préalable des administrés, principalement des dossiers mis en enquête publique sont consultables sans rendez-vous.

- les dossiers de concertation publique tels que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et les Déclarations d'Utilité Publique (DUP)
- les dossiers en cours d'enquête publique (voir les conditions sur les avis d'enquête apposés sur les panneaux d'affichage administratif).
- les affichages publics obligatoires
- le cadastre de la commune est consultable sur le site de l'état : www.cadastre.gouv.fr

ATTENTION ! DEMANDE PRÉALABLE AU PERMIS DE CONSTRUIRE OU DE DÉMOLIR

Ne commencez jamais des travaux avant d'avoir obtenu une autorisation. Toutes les demandes sont à déposer au service urbanisme de la ville. Elles sont instruites par la CU GPS&O, avant d'être approuvées par le Maire ou le Maire adjoint concerné.





Environnement

Chaque année, les Andrésiens peuvent participer au nettoyage des bords de Seine.

Le cadre de vie, c'est l'affaire de tous !

LA PROPRETÉ

Elle est assurée par les services de CU GPS&O. Chaque Andrézien est fortement encouragé à apporter son concours au maintien de la propreté devant son habitation. En cas de neige, il appartient à chaque habitant de balayer et de saler le trottoir sur toute la longueur de sa propriété.



LES ESPACES VERTS

Andrézy est une ville où il y fait bon vivre, de nombreux arbres ornent nos rues et avenues d'essences variées. De nombreux jardins et espaces verts sont à la disposition de la population : parc de l'île Nancy, square Peyré, parc des Cardinettes, parc de la Côte verte, parc des Vikings, etc.

LE STATIONNEMENT

Les places de stationnement dans les rues sont toujours publiques, même devant chez vous. La commune a mis en place des zones bleues (1 h 30 maximum) et des zones violettes (6 h maximum) repérées par un marquage au sol. Pour les zones violettes, les résidents des quartiers concernés peuvent bénéficier d'un macaron moyennant le prix de 2,20€ (jusqu'au 31 décembre 2018). Chaque usager marquant l'arrêt sur une de ces zones doit obligatoirement apposer sous son pare-brise et de façon visible un **disque de stationnement** (sous peine de contravention) qui indique une heure d'arrivée dans un créneau horaire. Ces disques sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de ville. De plus, les places destinées aux personnes à mobilité réduite sont réservées exclusivement aux personnes autorisées à y stationner. La Police municipale rappelle qu'un véhicule peut être mis en fourrière au bout de 7 jours de stationnement au même endroit, sur la voie publique (stationnement abusif). Enfin, pour rappel, il est proscrit de se garer sur les trottoirs. Pensez aux piétons !



Le nouveau parc sportif et de loisirs des Charvaux inauguré en juin 2018



Le stationnement en centre-ville

VOUS PROMENEZ VOTRE CHIEN

Il doit être tenu en laisse et ne pas souiller les trottoirs. Vous devez ramasser ses déjections, par respect des autres personnes. Attention depuis 2009, un arrêté interdisant les déjections canines sur les espaces publics a été mis en place par la municipalité. L'auteur de la contravention devra s'acquitter d'une amende d'un montant forfaitaire fixé à 35 €.

VOS ARBRES OU VOTRE HAIE DÉPASSENT SUR LA RUE

Vous devez les élaguer en bordure des voies publiques, de manière à ce qu'ils ne gênent pas la circulation des piétons, ni la visibilité des feux tricolores et des panneaux de signalisation. À défaut, l'élagage sera réalisé par la ville à vos frais. Pour de bonnes relations de voisinage, vous devez également entretenir vos jardins, élaguer vos arbres et vos haies limitrophes des propriétés voisines.

TAPAGE NOCTURNE

Les personnes à l'origine de trouble de la tranquillité diurne et de tapage nocturne sont passibles d'une amende. De plus, un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur les voies publiques la nuit a été mis en place par la municipalité en 2009.

TRAVAUX OU DÉMÉNAGEMENTS

Tout dépôt de matériaux et bennes à gravats sur la voie publique, à l'occasion de travaux, ou de toute occupation du domaine public lors d'un déménagement, doit faire l'objet d'une autorisation préalable auprès de la municipalité. **Toute demande doit être faite auprès des services techniques trois semaines avant la date prévue.**

ACTIVITÉS DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

L'usage des matériels bruyants est réglementé par l'arrêté préfectoral N° 2012346-0003 de 2012 et est limité aux horaires suivants :

pour les particuliers :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



pour les activités professionnelles :

- du lundi au vendredi de 7 h à 20 h
- samedis de 8 h à 19 h
- dimanches et jours fériés : interdiction (sauf urgence nécessaire pour la sécurité).

Ce règlement est consultable sur le site de la préfecture : www.yvelines.gouv.fr



Les agents des Espaces verts ont initié les plus jeunes à la plantation.



Collecte des déchets

La collecte des déchets est assurée plusieurs fois par semaine sur l'ensemble du territoire. Collecte en porte à porte, en déchetterie, collecte des encombrants... La collecte des déchets est un service de proximité par excellence.

LE TRI SÉLECTIF

La collecte des déchets ménagers s'effectue plusieurs fois chaque semaine (se reporter au secteur correspondant). Trois bacs sont à votre disposition pour trier vos déchets ménagers : bac à couvercle gris, à couvercle jaune ou à couvercle vert. Le tri sélectif des emballages : cartons, journaux, magazines et verre, a été mis en place à Andrésy le 1^{er} janvier 2004. Depuis le 1^{er} janvier 2006, cette compétence a été reprise par la Communauté d'agglomération des 2 Rives de Seine, aujourd'hui devenue Communauté Urbaine GPS&O.

LE COMPOSTEUR

La CU GPS&O met à votre disposition gratuitement un composteur. Vous pouvez effectuer la demande sur le site internet de la CU, www.gpseo.fr, ou bien par téléphone au 01 34 01 20 36.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bacs à couvercle jaune : bouteilles plastiques (sauf les bouteilles d'huile), boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, grands cartons découpés et pliés, journaux, magazines et prospectus.



Bacs à couvercle vert : bouteilles, bocaux et pots en verre.



Bacs à couvercle gris : ordures ménagères.



LES JOURS DE COLLECTE

SECTEUR ROSE (sous la voie ferrée)

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--|--|----------|-------------------|---|--------|
| Ordures ménagères Emballages et journaux Verre | Encombrants (2 ^e mardi du mois) | | Ordures ménagères | Déchets verts (du 3 mars au 8 décembre) | |

SECTEUR ORANGE (au-dessus de la voie ferrée)

| | | | | | |
|--|--|--|--|---|-------------------|
| | Ordures ménagères Emballages et journaux Verre | Encombrants (le 2 ^e mercredi du mois) | | Déchets verts (du 3 mars au 8 décembre) | Ordures ménagères |
|--|--|--|--|---|-------------------|

LE RECYCLAGE

Demande concernant les bacs :

Toute demande de réparation, de changement ou de dotation est à faire auprès de la CU GPS&O au 01 34 01 20 36.

À noter : Les déchets verts (tonte de gazon, herbes, petits branchages et feuilles) sont également collectés. Vous pouvez les présenter soit dans des sacs (qui vous sont distribués puis disponibles en mairie annexe sous certaines conditions), soit en poubelle ouverte hors bacs « TRI », ficelés en fagots de 1,20 m maximum. Vous pouvez également apporter les déchets verts à la déchetterie Azalys.

Si vous êtes perdus dans les méandres du tri, un guide pratique est à votre disposition à l'Hôtel de ville et en mairie annexe.

RAPPEL CONCERNANT LES DÉCHETS MÉNAGERS

Les bacs ne doivent pas encombrer la circulation piétonne, ni la circulation automobile. **Rappels sur les horaires de sortie des bacs et des déchets verts et leur récupération : sortir les bacs à partir de 19 h, la veille du ramassage**

- récupération des bacs dès le passage du camion de collecte entre 5 h et 11 h du matin (si possible)
- les responsables d'immeubles collectifs, les commerçants, les artisans et les employés d'activités tertiaires doivent récupérer leurs bacs dès la collecte effectuée et les ranger en dehors du domaine public

LES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts s'effectue le vendredi matin de chaque semaine durant la période de mars à décembre. Les déchets verts doivent être sortis la veille.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, la circulaire du 18/11/2011 interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élégage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage, les épiluchures. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la ville de porte à porte. Ils peuvent faire également l'objet d'un compostage individuel.

BACS VOLÉS : QUE FAIRE ?

Déposez plainte auprès de la police municipale, et adressez ensuite un courrier avec le procès verbal de police directement à la Communauté urbaine GPS&O qui procède ainsi à une nouvelle commande. Les bacs sont remplacés gratuitement.

ATTENTION AUX AMENDES !

Le règlement municipal de gestion des ordures ménagères est disponible en mairie sur simple demande.

LA DÉCHETTERIE AZALYS

Lieu-dit « Les Bouveries »
RD 190 (route reliant Poissy à Triel-sur-Seine)
78955 Carrières-sous-Poissy
☎ 01 30 06 30 30
☎ 01 30 06 30 40
🌐 www.gpseo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

lundi et vendredi de 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
mercredi de 14 h à 18 h
samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
dimanche de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h
Fermée les mardi et jeudi et jours fériés

BON À SAVOIR

Pour les déchets verts, les encombrants (uniquement sommier, matelas, ferraille, meuble), les déchets ménagers spéciaux, D3E (ordinateurs, téléphones portables, etc.), un seul réflexe : la déchetterie.

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les Andrésiens. Les particuliers doivent se faire établir une carte d'accès permanente avant leur première venue. Le formulaire est disponible à l'accueil de la déchetterie aux horaires d'ouvertures. Vous pouvez également effectuer l'inscription via le formulaire en ligne disponible sur le site de la CU GPS&O, rubrique Vie quotidienne.

Vous pouvez déposer vos piles usagées aux accueils de l'Hôtel de ville et de la Mairie annexe ainsi qu'au Centre Louise-Weiss et au parc des Cardinettes aux horaires d'ouverture habituels.



Services techniques

Les services techniques se composent de deux divisions techniques : **réseaux et domaine public – bâtiments** ; ainsi que de divisions opérationnelles au Centre technique municipal : **espaces verts et propreté de la ville, ateliers et évènementiel**.

LE SERVICE RÉSEAUX ET DOMAINE PUBLIC

Il est à votre disposition pour l'occupation du domaine public (trottoirs, voies et espaces verts communaux) et les autorisations de stationnement pour :

- les déménagements
- les occupations temporaires (bennes, matériaux, échafaudages, travaux de clôture...)
- les raccordements aux réseaux (branchements)

Chaque occupation du domaine public doit faire l'objet d'une demande d'arrêté municipal. Cette demande doit être transmise aux services techniques au minimum trois semaines avant la date prévisionnelle d'occupation. Si cette demande n'est pas faite et que l'occupation s'effectue sans afficher l'arrêté signé par le maire ou l'élu en charge de la délégation, vous êtes passible d'une amende dressée par la police municipale. Les demandes d'intervention peuvent être faites par téléphone, par courrier ou mail, selon l'urgence de la situation (fuites d'eau, débordements d'égouts, ornières, trous, détériorations diverses, défaut d'éclairage public, tags, dératisation...).

LE SERVICE BÂTIMENT

Le service bâtiment prend en charge l'entretien, les dépannages et les réparations sur l'ensemble des bâtiments communaux et abords immédiats ainsi que la gestion des opérations de rénovation des locaux et de constructions neuves. Pour les travaux de réhabilitation et de construction, il est fait appel à des prestataires externes en tous corps d'état.



SERVICES TECHNIQUES MAIRIE ANNEXE

2, rue Gustave-Eiffel
✉ services-techniques@andresy.com
☎ 01 39 27 11 40

Directrice
des services techniques :
Dalila YACEF

Maire adjoint délégué
aux Travaux et Patrimoine,
à l'Embellissement
de la ville et aux Systèmes
d'information :
Alain MAZAGOL

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 15
samedi
de 8 h 45 à 12 h 00

LE SERVICE ESPACES VERTS

Ce service gère le fleurissement de la ville et l'entretien des espaces verts (élagage, tonte).



La CU GPS&O gère l'intégralité de la voirie d'Andrésy, à l'exception des voies privées, ainsi que le service propreté et voirie.

SERVICE VOIRIE

La compétence voirie est exercée par la CU GPS&O et concerne la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie (nettoyage, marquages au sol, éclairage, mobilier urbain, espaces verts, entretien et gros travaux effectués sur les trottoirs, les voies et les réseaux intercommunaux). Elle assure également la réalisation de certaines opérations d'aménagement en lien avec les communes. Ainsi, elle a mené le projet de réaménagement du Boulevard Noël-Marc.

LE SERVICE PROPRETÉ ET VOIRIE

Le service propreté et voirie est géré par la CU GPS&O :

- propreté de la ville (balayage, corbeilles)
- petit entretien des voiries et des trottoirs
- entretien éclairage public
- démoustication
- désherbage
- fauchage

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 696 ha de superficie pour la commune dont 293 ha urbanisés, 303 ha naturels et 100 ha d'espaces boisés
- 4,5 ha de pelouse, 2 300 m² de massifs, 2 000 m de haies
- 64,3 km de voirie communale
- 9 km de quais de Seine et d'Oise
- 25 ha d'îles
- 1 500 foyers lumineux et candélabres
- 700 avaloirs d'eau pluviale
- 1,3 million d'euros par an pour l'entretien et les grosses réparations du domaine public
- 40 bâtiments communaux, dont 6 écoles maternelles et 4 écoles primaires, pour un total de 34 784 m² de planchers.
- 3 cimetières



Agenda 21



Un Agenda 21 est un programme d'actions de développement durable pour le XXI^e siècle, c'est-à-dire une démarche transversale visant à faire émerger des initiatives locales exemplaires face à des enjeux globaux et locaux. La Ville d'Andrésy a décidé de concrétiser son engagement en faveur du développement durable en se lançant dans l'élaboration de son Agenda 21 local.

À cet effet, dès 2008, la municipalité s'est engagée spécifiquement sur le montage du processus de création d'un Agenda 21 local. Pour mettre en place notre Agenda 21, 4 étapes ont donc été nécessaires :

- 1 Élaboration d'un diagnostic préalable donnant une bonne connaissance du territoire sur le plan économique, social, environnemental et organisationnel
- 2 Définition d'une stratégie décrivant les objectifs à court, moyen et long termes, les méthodes et les moyens d'actions proposés, les acteurs et les partenaires impliqués ainsi que les critères d'évaluation.
- 3 Élaboration puis mise en œuvre d'un programme d'actions transversales, concrètes et démonstratives.
- 4 Évaluation systématique et permanente des politiques menées et des actions engagées, dans une logique d'amélioration continue.

Ce travail accompli, il revient maintenant à chacun d'assumer sa mise en œuvre que ce soit chaque élu, chaque responsable de service municipal ou chaque citoyen. Pour se faire, quatre axes ont été définis dans le document « rapport final » téléchargeable depuis le site de la ville, www.andresy.com. Ce rapport indique de nombreuses actions regroupées en quatre axes : environnement et paysage, logement et cadre de vie, transports et déplacements, équité socio-culturelle, partage de l'exemplarité.

À ce jour, des actions ont déjà été réalisées par la municipalité. Notons par exemple la mise en place du Pass'jeunes, un chéquier de réductions à destination des jeunes andrésiens (photo ci-dessus), la mise en place de trois hôtels à insectes sur l'île Nancy, au parc des Cardinettes et dans les écoles de la ville, ou encore l'organisation de nombreuses opérations de nettoyage des berges de Seine dont une avec l'association Berges Saines...

HÔTEL DE VILLE

4, boulevard Noël-Marc
78570 Andrésy
☎ 01 39 27 11 00
🌐 www.andresy.com,
rubrique Agenda 21



Potager des Cardinettes



Ruches des Cardinettes



Relais emploi conseil

PRÉSENTATION DU REC > 46

AUTRES STRUCTURES

DE FORMATION > 47



Présentation des REC

Le Relais Emploi Conseil (REC) est un service de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

Les équipes des différents REC situés sur l'ensemble de la GPS&O et de la Maison de l'Emploi, proposent aux Andréziens :

- un accueil spécialisé où vous pouvez trouver des offres d'emploi en libre accès mises à jour quotidiennement, un pôle de documentation sur les métiers et les formations, la presse spécialisée, enfin des informations sur les manifestations pour l'emploi, la formation et la création d'entreprise.
- un accompagnement personnalisé (individuel et confidentiel) dans la construction d'un projet professionnel, dans les recherches d'emploi et de formation (élaboration de CV, conseils pour les lettres de motivation, préparation à l'entretien d'embauche), enfin dans le changement d'orientation vers les partenaires institutionnels et les associations.
- de nombreux outils au sein de la CARS et de l'espace Emploi Entreprise :
 - supports (vidéos et bornes d'information sur les métiers) pôle multimédia
 - ateliers (remises à niveau, bureautique, Internet, anglais, préparation aux entretiens) permanences de spécialistes (juristes, création d'entreprise)
 - rencontres avec des employeurs (selon calendrier)

Le REC accueille également des permanences spécialisées adaptées à vos besoins comme le conseiller technique de la Mission Locale Intercommunale (sur rendez-vous au 01 39 72 18 88) ou le chargé de placement en entreprise (prendre rendez-vous auprès d'un conseiller du REC).

EMPLOI : LES ADRESSES UTILES

PÔLE EMPLOI

- **les offres d'emploi, les ateliers, l'accompagnement personnalisé**
Mise à disposition gratuite : téléphone, borne Internet
1, rue de Pologne - 78 700 Conflans-Sainte-Honorine - tél. : 3949
Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et vendredi de 9 h à 12 h



RELAIS EMPLOI CONSEIL

Espace Emploi Entreprise
2, mail du Coteau
78570 Chanteloup-les-Vignes
✉ rec.andresy@orange.fr
☎ 01 39 74 72 72
☎ 01 39 70 44 87
Retrouvez tous les autres
Relais Emploi Conseil
sur www.gpseo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

du lundi au jeudi
de 9 h 00 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
le vendredi
de 9 h à 12 h 30

Nous vous conseillons de prendre
rendez-vous si vous venez
pour la première fois.



MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE POISSY – CONFLANS 78

La Mission locale accueille les jeunes âgés de 16 et 25 ans. Elle leur offre une aide et un soutien dans leurs démarches de prise d'informations, d'orientation, de formation et d'emploi. La mission locale assure un accompagnement et un suivi des jeunes afin de leur permettre de résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.
19, boulevard Devaux - 78300 Poissy - Tél 01 30 06 30 08
mail : mlipoissy@mlipoissy-mlidf.org

AUTRES STRUCTURES DE FORMATION

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT)

Trois structures de formation, de travail, de soutien et d'hébergement pour adolescents et adultes handicapés mentaux :

UN LIEU DE FORMATION ET DE RÉÉDUCATION

L'Institut Médico-Professionnel (IMP) accueille 26 élèves de 14 à 20 ans, recevant une scolarité et une formation pré-professionnelle en enseignement ménager, peinture ou horticulture. Des soutiens médicaux, psychologiques et paramédicaux (psychomotricité, orthophonie...) peuvent être proposés. La procédure d'admission se fait par la Commission Départementale d'Éducation Spécialisée (CDES).
Directrice : Véronique DELANGHE
tél. : 01 39 74 32 20
fax : 01 39 74 41 15

UN LIEU DE TRAVAIL ET DE SOUTIEN

L'établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) accueille 110 adultes travaillant dans 5 ateliers : façonnage/brochage, sous-traitance industrielle, entretien et création d'espaces verts, reprographie et blanchisserie. Il développe des prestations de service en entreprise. Son implantation dans la zone d'activités « Les Gaudines » favorise l'intégration socioprofessionnelle des personnes handicapées.
Directeur : Daniel D'HÉROUVILLE
tél. : 01 39 70 23 90
fax : 01 39 70 25 33

CENTRE DE PROMOTION PAR LA FORMATION (CPF)

Le Centre de Promotion par la Formation (CPF) a acquis une notoriété certaine grâce à son fameux restaurant d'application. Mais, ce centre propose également trois grands secteurs de formation : linguistique ; restauration avec un dispositif régional coordonné par le CPF et destiné aux jeunes de 16 à 25 ans désireux d'apprendre les métiers de la restauration (traditionnelle ou collective) ; fourniture de prestations au Pôle Emploi.



ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL GUSTAVE-EIFFEL

53 / 57, rue de l'Église et
10, rue Gustave-Eiffel
Z.A. « Les Gaudines »
☎ 01 61 37 08 00
✉ esatapjh78@orange.fr

UN LIEU DE VIE

Le foyer d'hébergement

accueille 53 adultes handicapés, soit au sein du Manoir, soit en appartements. Ces adultes bénéficient de la plus grande autonomie possible, au travers d'intégration dans les structures offertes par la commune : bibliothèque, associations sportives, etc.
Directeur : Abder CHAHBOUN
tél. : 01 39 74 63 85
fax : 01 39 74 41 15

CENTRE DE PROMOTION PAR LA FORMATION (CPF)

7, place des Arcades
78570 Chanteloup-les-Vignes
☎ 01 39 70 72 41
✉ centre.promotion.formation@orange.fr



Rejoignez notre enseigne

Devenez intervenant



**Des horaires sur mesure
Une rémunération attractive
de 200€ à 800€ nets/mois**

Postulez au

09 83 45 00 80

Babychou Services Herblay / Conflans-Ste-Honorine
Contacts95herblay@babychou.com

11 000
Intervenant(e)s

27 000
Familles

+ de 60
Agences en France

Enfance

VIE SCOLAIRE > 50

PÉRISCOLAIRE > 52

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

« LES PETITS PRINCES » > 54

MULTI-ACCUEIL « LES OURSONS » > 56

RESTAURATION MUNICIPALE > 58

ESPACE FAMILLE > 60



Vie scolaire

Le service de la vie scolaire organise et gère au quotidien la vie scolaire de la commune, et notamment : inscriptions scolaires, inscriptions accueils de loisirs, accueils périscolaires, restauration scolaire...

INSCRIPTION SCOLAIRE

Dans les écoles maternelles et élémentaires, les demandes d'inscriptions sont reçues pendant toute l'année au service de la vie scolaire. Pour les enfants qui entrent en première année de maternelle, les inscriptions s'effectuent chaque année de janvier à mars. Les parents doivent se munir de leur livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile. Pour l'application quotient familial sur les prestations Périscolaires et Restauration, merci de contacter le service de la vie Périscolaires afin de compléter votre dossier.

Un numéro de téléphone professionnel et personnel leur sera demandé, ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la nourrice (s'il y en a une). En cas de divorce, fournir la copie du jugement pour la mère ou le père ayant la garde de l'enfant. Attention si pas de jugement, les modalités diffèrent. Pour les élèves venant d'un autre établissement, fournir également certificat de radiation. Au collège, les inscriptions se font directement sur place au 01 39 74 71 17.

LES PROJETS D'ÉCOLE

Tout au long de l'année, les classes participent à des projets d'actions éducatives et innovantes : classes de voile, sorties éducatives... L'intérêt des enfants est ainsi suscité par des changements mais également par la découverte d'un environnement différent. Des sorties ou des séjours, s'inscrivant naturellement dans les projets d'école, peuvent être l'occasion de travail enrichissant, de relations épanouissantes entre les enfants et leurs professeurs. Notons que la ville est partie prenante de ces projets : elle met à la disposition des écoles des aides financières ou techniques.

LES ÉTUDES SURVEILLÉES

Elles sont ouvertes dans toutes les écoles élémentaires et sont proposées aux enfants des classes de CP au CM2, les lundis, mardis et jeudis de 16 h à 17 h 30.

SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Hôtel de ville
4, boulevard Noël-Marc
✉ scolaires@andresy.com
☎ 01 39 27 11 20
☎ 01 39 27 11 21
(périscolaire et restauration scolaire)

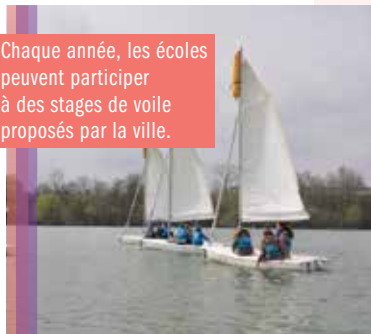
Directeur :
Ivan BOUDY-MANSUY

Maire adjoint au Scolaire et Périscolaire et aux Finances
Denis FAIST

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15
le samedi de 8 h 45 à 12 h

Chaque année, les écoles peuvent participer à des stages de voile proposés par la ville.



REMISE DES DICTIONNAIRES

Chaque année, la municipalité offre un dictionnaire et un pass jeune aux élèves de CM2 qui entrent au collège et un dictionnaire aux élèves de grande section de maternelle qui entrent à l'école élémentaire.

LES RYTHMES SCOLAIRES

À la prochaine rentrée scolaire 2018/2019, la semaine de quatre jours sera de nouveau en place sur la commune d'Andrésy. Les enfants auront donc école les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30 (sauf pour l'école maternelle des Marottes, à savoir de 8h20 à 11h35 et de 13h35 à 16h20). Le mercredi, les parents pourront inscrire leur enfant pour le centre de loisirs.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

LES ÉCOLES MATERNELLES

Les Charvaux

M^{me} Albane VIGNAL
4 classes : 116 élèves
13, rue de Thymerais
tél.: 01 39 70 75 64
www.ec-charvaux-andresy.ac-versailles.fr

Denouval

M^{me} Hélène MAURAS
3 classes : 69 élèves
7, sente des Pointes
tél.: 01 39 74 57 55
www.mat-denouval-andresy.ac-versailles.fr

Fin d'Oise

M^{me} Cathel VAILLANT
4 classes : 109 élèves
Rue Pasteur, tél.: 01 39 74 34 75
www.education.gouv.fr
/annuaire/78-yvelines/andresy/etab/ecole-maternelle-publique-fin-d-oise.html

Les Marottes

M^{me} Isabelle RAYON
3 classes : 74 élèves
5, rond-point du Maurier
tél.: 01 39 74 53 63
www.mat-marottes-andresy.ac-versailles.fr

BON À SAVOIR :

Réseau d'Aide Spécialisée pour les élèves en Difficultés (RASED)
☎ 01 39 74 65 46

Une psychologue scolaire :
Christine PEIFFER
Maître G (chargée de l'aide à dominante rééducative) :
Caroline NODE-LANGLOIS
Maître E (chargé de l'aide à dominante rééducative) :
Marie CORDIOU

Le Parc

M^{me} Danaé MITTARD
3 classes : 82 élèves
8, rue du Général-Lepic
tél.: 01 39 74 57 70
www.education.gouv.fr/annuaire/78-yvelines/andresy/etab/ecole-maternelle-publique-le-parc.htm

Saint-Exupéry

M^{me} Adelina NOBIRON
3 classes : 88 élèves
Rue des écoles
tél.: 01 39 74 58 82
www.education.gouv.fr/annuaire/78-yvelines/andresy/etab/ecole-maternelle-publique-saint-exupery.html

LE COLLÈGE

Administration

Principal : M. Laurent HERVÉ
720 élèves
7, rue des Cardinettes
tél.: 01 39 74 71 17
www.college-saint-exupery.fr

Le Parc

M^{me} Martine DUVERGÉ
13 classes : 302 élèves
11, rue Pasteur
tél.: 01 39 70 77 25
www.ec-parc-andresy.ac-versailles.fr

Saint-Exupéry

M^{me} Régine DÉDIER
6 classes : 153 élèves
28, rue des Courcieux
tél.: 01 39 74 58 61
www.education.gouv.fr/annuaire/78-yvelines/poissy/etab/ecole-maternelle-publique-antoine-de-st-exupery.html

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Les Charvaux

M^{me} Sophie CROISARD
7 classes : 189 élèves
13, rue de Thymerais
tél.: 01 39 70 75 46
www.ec-charvaux-andresy.ac-versailles.fr

Denouval

M^{me} Anne DESESQUELLES
12 classes (dont 1 classe CLIS) :
277 élèves
7, sente des Pointes
tél.: 01 39 70 77 81
www.ec-denouval-andresy.ac-versailles.fr



Périscolaire

LES ACCUEILS SCOLAIRES

Ils fonctionnent en semaine de 7 h 20 à 8 h 20 le matin et de 16 h à 19 h. Ils accueillent les enfants scolarisés. Six accueils sont ouverts pendant les périodes scolaires (avec goûter pour les accueils du soir) :

Accueil périscolaire « Denouval »

dans l'enceinte de l'école
tél.: 01 39 74 18 67

Accueil périscolaire « Saint-Exupéry »

rue des Écoles
tél.: 01 34 01 11 70

Accueil périscolaire des « Marottes »

dans l'enceinte de l'école
tél.: 01 39 27 98 51

Accueil périscolaire

« Le Parc » pour les enfants de l'école maternelle Le Parc
8, rue Général-Lepic
tél.: 01 39 74 72 65

Accueil périscolaire

« Les Petits Princes » pour les enfants de l'école de Fin d'Oise et de l'école élémentaire Le Parc
rue Pasteur
tél.: 01 39 27 81 23

Accueil périscolaire des « Charvaux »

dans l'enceinte de l'école
tél.: 01 39 74 44 83 (élémentaire),
tél.: 01 39 70 75 64 (maternelle)

SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Hôtel de ville
4, boulevard Noël-Marc
✉ scolaires@andresy.com
☎ 01 39 27 11 20
☎ 01 39 27 11 21
(périscolaire et restauration scolaire)

Directeur :

Ivan BOUDY-MANSUY
Coordinatrice périscolaire :
Gaëlle GOURLAY

Maire adjoint au Scolaire et Périscolaire et aux Finances
Denis FAIST

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 15
samedi
de 8 h 45 à 12 h

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Ils fonctionnent de 7 h 20 à 19 h le mercredi en période scolaire et tous les jours pendant les vacances. Ils accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Accueil de loisirs « Les Petits Princes »

Pour les enfants âgés de 3 à 5 ans des écoles maternelles
rue Pasteur
tél.: 01 39 27 81 23

Accueil de loisirs « Saint-Exupéry »

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans rue des écoles
tél.: 01 34 01 11 70

Accueil de loisirs « Denouval »

Pour les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés sur les écoles des Marottes et du groupe scolaire Denouval.
Cette structure fonctionne uniquement les mercredis scolaires.
sente des Pointes
tél.: 01 39 70 12 42

LES OBJECTIFS

Les parents le savent, les besoins d'un petit de trois ans et d'un grand de six ans sont différents. Pour cette même raison, les accueils de loisirs fonctionnent par tranche d'âge. Chaque groupe est suivi par des animateurs référents avec les mêmes objectifs :

- respecter le rythme et les besoins de l'enfant
- favoriser son épanouissement
- lui faire découvrir la vie collective dans le respect de son individualité

Accueil du matin, réunions d'enfants, activités, repas, temps calme. Chaque moment de la journée est mis au service de ces objectifs.

Si, à travers les activités, l'équipe d'animation s'efforce de faire plaisir aux enfants, elle n'oublie pas son rôle pédagogique. Ce souci se manifeste par la mise en place de projets annuels, élaborés avec les enfants afin de les initier à la vie collective. Les projets éducatifs et pédagogiques des accueils et des restaurants scolaires, ainsi que le règlement, sont à votre disposition dans les centres de loisirs et sur le site de la ville : www.andresy.com.



espace famille

Pensez-y ! Tous les services en ligne sur le site www.andresy.com rubrique Espace Famille

BON À SAVOIR

- Une fiche sanitaire est obligatoire pour tous et renouvelée chaque année pour la fréquentation des accueils périscolaires, des accueils de loisirs ou des restaurants scolaires. Elle est remise en début d'année scolaire à tous les élèves par l'intermédiaire des écoles. Pour les enfants nouvellement inscrits, Le dossier est remis aux familles lors de l'inscription scolaires.
- Les réservations pour le centre de loisirs du mercredi après-midi et l'accueil post-scolaire ainsi que pour les vacances scolaires sont faites en mairie au service scolaire (tél.: 01 39 27 11 21). À cet effet, des fiches d'inscription sont disponibles dans les centres de loisirs, les accueils périscolaires, au service scolaire et sur le site de la ville www.andresy.com.
- Conformément aux dispositions de la loi du 20 août 2008, la commune organise un service minimum d'accueil (SMA) dans les accueils de loisirs lorsqu'il y a plus de 25 % d'intention de grève dans les écoles.



Relais Assistantes Maternelles (RAM) « Les Petits Princes »

Inauguration du Relais Assistantes Maternelles Les Petits Princes



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES « LES PETITS PRINCES »

14, rue Pasteur
☎ 01 39 74 28 94
☎ 01 39 74 78 87
✉ ram@andresy.com

Directrice de la Petite Enfance :
Martine SATURNIS

Responsable du RAM :
Véronique Brossard

Maire adjointe déléguée
à la Famille, à l'Enfance,
aux Solidarités et au Handicap
Nicolle GENDRON

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX AU PUBLIC

Lundi uniquement par téléphone de
de 13 h 30 à 17 h 15
Mardi de 13 h 45 à 19 h
Mercredi - jeudi
de 13 h 30 à 17 h 15

En septembre 2017, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) Les Petits Princes a ouvert ses portes. Ce lieu de rencontre et d'échange, permet aux parents de jeunes enfants et aux assistantes maternelles de trouver informations et conseils.

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'information, de professionnalisation, de rencontre et d'échange.

Le RAM est un service gratuit, réservé aux habitants de la commune, et répondant à différentes missions...

POUR LES PARENTS ET FUTURS PARENTS

Le relais propose un accueil individualisé sur rendez-vous pour :

- vous informer sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants sur la commune et vous aider à trouver celui qui est le plus adapté à votre situation.
- vous accompagner dans vos démarches administratives en tant que parent/employeur (contrat de travail, législation, déclaration PAJEMPLOI...)
- vous informer sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.
- vous propose une liste actualisée des assistantes maternelles exerçant sur la commune
- échanger avec un professionnel sur les questions éducatives ou relationnelles.
- vous diriger vers les instances adéquates en cas de difficultés
- participer à des animations

POUR LES ENFANTS

Le relais organise des animations collectives pour partager des moments ludiques et conviviaux, en présence et sous la responsabilité de l'assistante maternelle ou l'auxiliaire parentale : activités manuelles, peinture, jeux, lecture, motricité, comptines...

Ces temps collectifs permettent à l'enfant de :

- rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes.
- découvrir différentes activités pour favoriser son développement
- se préparer à la vie en collectivité au travers d'une socialisation
- douce et progressive

POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES, AUXILIAIRES PARENTALES, CANDIDATES À L'AGRÈMENT

Le relais vous propose :

- une information actualisée sur les démarches pour l'agrément, sur le statut, la profession, sur les droits et les obligations en tant que salariée de parent/employeur.
- un soutien et des conseils dans les relations avec les enfants et les parents
- une écoute, un échange et un soutien dans l'exercice quotidien de la profession
- Un accueil pendant les ateliers organisés afin de découvrir différentes activités d'éveil, rencontrer d'autres assistantes maternelles et partager vos expériences
- Participer à la vie du RAM en proposant vos compétences

espace famille

Pensez-y ! Tous les services en ligne sur le site www.andresy.com rubrique Espace Famille

BON À SAVOIR

Suivez les rendez-vous du RAM !

Tout au long de l'année, le Relais Assistantes Maternelles *Les petits Princes* propose au grand public des conférences sur la thématique de l'enfance, des animations ou encore des activités pour les plus petits. Pour connaître les prochains rendez-vous, rien de plus simple : rendez-vous sur le site de la ville www.andresy.com ou sur la page officielle Facebook Ville d'Andrésy.



Une Fête de l'Enfance est organisée chaque année



Multi-accueil « Les Oursons »

Le multi-accueil permet de proposer aux enfants âgés de 4 mois à 3 ans révolus, des temps d'éveil et d'activités dans un espace sécurisé et encadré par des professionnels de la Petite Enfance. Il propose aux parents un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence.

LA PÉRIODE D'ADAPTATION

L'accueil effectif est soumis obligatoirement à une période préalable d'adaptation, organisée avec les parents, afin que l'enfant s'approprie ce nouvel espace.

L'ACCUEIL RÉGULIER

C'est un accueil permanent à temps partiel (2 à 4 jours entre 8 h et 18 h 30) matérialisé par un contrat passé entre les parents et la direction de la Petite Enfance. Ce contrat est un engagement réciproque : la disponibilité de l'accueil réservé est assurée, la famille s'engageant, quant à elle au respect du contrat d'accueil, qui sert par ailleurs à la facturation mensuelle et payable à terme échu. Les inscriptions s'effectuent auprès de la direction de la Petite Enfance, située au 14, rue Pasteur. La procédure est identique à celle des inscriptions en crèche familiale.

MULTI-ACCUEIL « LES OURSONS »

☎ 01 30 87 94 30
✉ multi-accueil@andresy.com

Directrice de la Petite Enfance :
Martine SATURNIS

Maire adjointe déléguée
à la Famille, à l'Enfance,
aux Solidarités et au Handicap
Nicolle GENDRON

L'ACCUEIL OCCASIONNEL

C'est un besoin d'accueil temporaire des enfants : à l'heure, à la demi-journée ou à la journée (de 9 h à 17 h 30). L'enfant est accueilli pour une durée limitée ne se renouvelant pas à un rythme prévu à l'avance. Dans ce cas, les réservations de plages d'accueil doivent se faire auprès de la responsable du multi-accueil, en prenant rendez-vous par téléphone le mercredi matin de 9 h à 13 h et le vendredi de 14 h 30 à 17 h 30. Par la suite, les réservations s'étendent à la semaine (une seule réservation à la fois) et sont limitées à une journée ou 2 demi-journées par semaine. La facturation est mensualisée et payable sur la base des heures effectuées.

L'ACCUEIL D'URGENCE

Il s'agit d'un accueil exceptionnel, non programmé pour un temps limité et non reconduit. Il concerne en général un enfant qui n'est pas connu de l'établissement.

LES TARIFS

Le tarif horaire est déterminé en fonction des revenus des parents, du nombre d'enfants à charge, en application du barème de la Caisse d'Allocations Familiales.

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 19 h

Le calendrier des fermetures est également disponible sur simple demande auprès des professionnels ou sur le site de la ville.



Dans le cadre des travaux d'extension et de rénovation du groupe scolaire Saint-Exupéry, un nouveau restaurant scolaire a été construit pour les maternelles.



RESTAURATION MUNICIPALE

13, rue de Thymerais
☎ 01 39 74 58 31

✉ restauration@andresy.com

Directeur de la restauration municipale :
Jean-Baptiste DUPONT

Maire adjoint au Scolaire et Péricolaire et aux Finances
Denis FAIST

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 8 h à 16 h 30

Restauration municipale

Les rôles du service de la restauration municipale : préparer les repas pour le multi-accueil, les écoles, la résidence pour personnes âgées, le portage à domicile, pour le personnel communal et pour l'événementiel. La ville d'Andrésy dispose d'un service de restauration municipale.

L'ÉQUIPE

La restauration municipale, constituée d'une trentaine de personnes, travaille à la préparation des repas, buffets tout au long de l'année.

LES REPAS

Ils sont préparés dans tous les groupes scolaires dotés de cuisine, ainsi qu'à la Résidence pour personnes âgées « Les Magnolias ».

LA QUALITÉ

L'objectif de la restauration municipale est de servir des repas de qualité, équilibrés et adaptés à chaque catégorie de convives. Une commission « menu » a été mise en place pour permettre de définir et de satisfaire les besoins de chacun. Encadrée par une diététicienne, elle se compose du personnel de la restauration, d'enfants des groupes scolaires, de parents d'élèves, de personnes de la maison de retraite, de l'infirmière scolaire et d'élus du secteur scolaire et petite enfance. La commission se réunit tous les deux mois. Les menus sont sensiblement les mêmes pour les personnes âgées, avec quelques adaptations. La ville a signé en 2007 la « Charte nationale de qualité de la restauration municipale » dont trois des objectifs sont :

- Sélection rigoureuse pour une véritable densité nutritionnelle
- Hygiène, la sécurité alimentaire et la traçabilité
- Restaurant, lieu de vie et d'éducation

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Quelques enfants doivent suivre des régimes particuliers : le service restauration peut alors intervenir sur les repas. Dans des cas bien précis, les parents préparent eux-mêmes les repas qu'ils placent dans des boîtes isothermes, et qui seront remis à température par les agents du service restauration. Satisfaire les enfants et les adultes, répondre aux attentes de chacun, maîtriser les coûts en optimisant le rapport qualité/prix, tels sont les objectifs de l'équipe de la restauration municipale.

Le restaurant scolaire étant le lieu d'un moment essentiel de la journée, la municipalité a choisi d'en faire un temps social important, en n'y limitant pas l'accueil.

QUELQUES CHIFFRES

Chaque jour, il faut servir

- **30 bébés** au multi-accueil
- **450 enfants** en maternelle
- **700 enfants** en primaire
- **90 agents** communaux
- **30 personnes âgées** à la R.P.A
- **35 plateaux-repas** en ville
- **600 goûters**

Le mercredi, environ **250 repas** sont servis sur les centres de loisirs « Les Petits Princes », Saint-Exupéry et Denouval, environ **230 repas** en période de vacances scolaires.





Espace famille

Véritable guichet de service en ligne, l'espace famille est un outil de communication et de gestion des services proposé aux familles andrésiennes. À l'heure de l'e-administration, la ville d'Andrésey a choisi de mettre en ligne depuis cette année, ce nouvel espace de services.

espace famille

Pensez-y ! Tous les services en ligne sur le site www.andresy.com rubrique Espace Famille

Simple, gratuit et toujours disponible, l'Espace famille est une plateforme pour gérer en ligne les affaires courantes liées à la restauration scolaire, aux activités périscolaires et à la petite enfance.

Accessible depuis le site Internet de la Ville d'Andrésey (www.andresy.com), il vous permet de régler en ligne vos factures au moyen d'une carte bancaire (la transaction est sécurisée) ou d'opter pour le prélèvement automatique, un moyen efficace pour éviter tout oubli ou tracas. Vous accédez à votre espace privé en saisissant votre code famille et votre mot de passe qui vous ont été transmis par courrier. Ainsi, vous pouvez demander des attestations ou indiquer un changement dans vos coordonnées (adresse, mail, numéro de téléphone), consulter et payer vos factures en ligne et découvrir vos informations personnelles. Visible dès la page d'accueil de l'Espace famille, l'espace public comprend toutes les informations relatives à la politique éducative. Organisée sous forme d'actualités, d'infos pratiques et de services, c'est une nouvelle fenêtre de communication qui vous permet de prendre connaissance des activités proposées. Une plaquette informative est à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de ville et au service de la vie scolaire. Cette plaquette est également téléchargeable sur le site de la ville, www.andresy.com.

SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE

Hôtel de ville
4, boulevard Noël-Marc
☎ 01 39 27 11 20
et 01 39 27 11 21
(périscolaire
et restauration scolaire)
✉ scolaires@andresy.com

Directeur :
Ivan BOUDY-MANSUY
Coordinatrice périscolaire :
Gaëlle GOULAY

Maire adjoint au Scolaire
et Périscolaire et aux Finances
Denis FAIST

LE QUOTIENT FAMILIAL

La tarification de l'ensemble des activités périscolaires s'effectue désormais en fonction de votre quotient familial. Pour les familles dont les enfants n'ont encore jamais été inscrits à des activités périscolaires, afin de déterminer la tranche de quotient et, par voie de conséquence, les tarifs qui vous seront appliqués, il est impératif de vous présenter au service « Vie Scolaire » muni des documents suivants : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF...), avis d'imposition de M. et M^{me} sur les revenus de l'année N, derniers bulletins de salaire de M. et M^{me}, attestation des allocations familiales de moins de 3 mois, avis Impôts locaux. Le calcul de votre quotient devra être renouvelé en fin d'année pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Pour se faire, vous pourrez venir au service de la Vie scolaire pour réaliser cette démarche dès réception de votre avis d'imposition 2016 et de votre taxe d'habitation également muni des documents ci-dessus inscrits.

Jeunesse

ANDRÉSY JEUNESSE > 62

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) > 63

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES > 64



Andrésy Jeunesse

L'équipe d'Andrésy Jeunesse organise tout au long de l'année des animations sur place, des sorties, des ateliers, des concerts, des séjours et l'opération Pass' Sport...



L'ACCUEIL JEUNES 11/17 ANS

Lieu convivial pour tous les jeunes, labellisé « Accueil Onz17 » par la DDCCS (charte qualité). L'équipe d'animation accueille, écoute et oriente les adolescents. Elle leur propose des animations sur place, des débats, des sorties, des soirées...

Les sorties

Andrésy Jeunesse propose des sorties financées pour moitié par la mairie : des sorties sportives (tir à l'arc, piscine, jorkyball...), de loisirs (bowling, patinoire, lasergame...), culturelles (battle hip-hop, spectacles, visites insolites de Paris...) et même des week-ends (au bord de mer...).

Les ateliers

En mini-stage pendant les vacances ou sur plusieurs séances, Andrésy Jeunesse propose aux jeunes andrésiens de pratiquer, sous forme d'ateliers, diverses activités culturelles ou manuelles (danse, vidéo, bricolage, relooking, sports méconnus, etc.).

MUSIQUES ACTUELLES

Andrésy Jeunesse organise chaque année, à l'Espace Julien-Green, des concerts dans le cadre de la saison culturelle, avec des têtes d'affiche connues et en privilégiant des artistes locaux en première partie. Un événement autour des musiques et cultures urbaines en coproduction avec l'association Rockin'Flav est proposé au centre Louise-Weiss. Le service aide également les jeunes artistes andrésiens tout au long de leur projet musical.

ANDRÉSY JEUNESSE

Centre Louise-Weiss
57, avenue des Robaresses
☎ 01 39 74 77 51
☎ 01 39 70 65 67
✉ jeunesse@andresy.com
et également
sur facebook et twitter

Directeur :

Ewan GUILLLOTIN

Maire adjoint délégué
à la Jeunesse et aux Sports
Michel MARQUÉ

HORAIRE D'OUVERTURE

Période scolaire :

mercredi et samedi
de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 19 h
mardi, jeudi et vendredi
de 16 h à 18 h

Période des vacances scolaires :

Du lundi au vendredi
de 13 h à 21 h

LES SÉJOURS

Sont proposés tous les ans : deux séjours de deux semaines (un en juillet, l'autre en août), des week-end et des séjours courts pendant les vacances scolaires. Les jeunes sont pleinement investis dans le choix et l'organisation de leurs vacances.

L'OPÉRATION PASS' SPORT

En juillet et en août, Andrésy Jeunesse propose pour les 7/14 ans des animations sportives trois fois par semaine, dont une en sortie sur site le vendredi (parc et bases de loisirs, croisières...), les tarifs sont similaires à ceux des accueils de loisirs.



LE PASS'JEUNES

La ville d'Andrésy vous propose de découvrir le Pass'Jeunes, une carte destinée aux 12/25 ans permettant de bénéficier de tarifs préférentiels sur les loisirs culturels et sportifs, mais également d'informations pratiques.

Point information jeunesse (PIJ)



Informe gratuitement tous les jeunes dans tous les domaines qui les concernent : l'enseignement, les formations et les métiers, l'emploi, les droits, la santé, le logement, les vacances, les loisirs, etc.

Une animatrice accueille et accompagne, si nécessaire, le jeune dans sa recherche ou dans l'utilisation des divers outils mis à sa disposition pour ses démarches (documentations du Cidj, ordinateurs reliés à Internet, téléphone, fax, imprimantes, scanners...)

Le Pij propose également des services, des stages et des journées spéciales à destination des 16-25 ans.

- **Service baby-sitting :** mise en relation famille / baby-sitter, stages d'information pour les futures gardes d'enfants...
- **Service jobs / stages :** pour vous aider dans vos recherches de petits boulots ou de stages en entreprise. à noter les journées spéciales « Jobs d'été » du printemps, en partenariat avec le Pôle Emploi et la mission locale.
- **Envie d'agir :** pour aider concrètement un groupe ou un individu à développer un projet d'intérêt collectif.
- **Opération Sac ados :** Dispositif accompagnant et aidant les vacances autonomes pour les 16/25 ans en partenariat avec la CAF des Yvelines

BON À SAVOIR :

• Comment participer aux activités ?

Il suffit simplement d'adhérer à Andrésy Jeunesse. L'adhésion est de 7,95 euros, valable du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante.

Pour l'inscription, il faut remplir une fiche sanitaire, fournie par nos soins (prévoir le carnet de santé de votre enfant). Pour les jeunes de moins de 16 ans, la présence des parents est obligatoire au moment de l'adhésion.

Les inscriptions ont lieu uniquement au service Jeunesse. Une fois adhérent(e), venir à l'Accueil Jeunes est gratuit, comme l'est la plupart des animations sur place. Le prix des sorties est établi en fonction du type d'activité.

• Les plannings

Les plannings des activités sont affichés à la sortie du collège, au service jeunesse et sur les réseaux sociaux du service. Retrouvez tous les programmes et bien plus encore sur www.andresy.com/rubrique/jeunesse.

LE PIJ

Centre Louise-Weiss
57, avenue des Robaresses
☎ 01 39 74 78 32
✉ pij@andresy.com

Responsable :
Houleye DIOP



Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes a été créé en décembre 2015. Il permet à de jeunes collégiens andrésiens de s'exprimer, de mettre en place des actions sur la ville...

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un conseil composé de 20 jeunes au maximum et dont l'objectif est de défendre des projets et des idées, de représenter la jeunesse andrésienne et de s'impliquer dans la vie démocratique locale. Le Conseil Municipal des Jeunes est placé sous la tutelle du maire adjoint délégué à la Démocratie de proximité, à la Vie associative et au Devoir de mémoire, Jean-Pierre Dos Santos.

POURQUOI METTRE EN PLACE UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ?

Pour donner la parole aux jeunes, pour les initier à l'exercice de la démocratie locale, pour leur faire découvrir le fonctionnement des institutions républicaines (Sénat, Assemblée Nationale,...), mais aussi pour qu'ils puissent participer activement à la vie de leur ville. Les conseillers pourront proposer de nouveaux projets et les mettre en place avec l'aide des élus locaux, et représenter la ville lors de cérémonies officielles.

QUEL EST LE RÔLE D'UN CONSEILLER MUNICIPAL ?

- Consultation pour avis sur des sujets concernant directement la jeunesse (service jeunesse, sports, culture, environnement,...)
- Participation à la réalisation d'événements pour les Jeunes avec Andrésey Jeunesse : concerts, soirées, etc.
- Participation aux événements officiels de la ville



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Centre Louise-Weiss
57, avenue des Robaresses
☎ 01 39 74 77 51
☎ 01 39 70 65 67
✉ jeunesse@andresy.com
et également sur facebook

Directeur :
Erwan GUILLOTIN

Maire adjoint délégué
à la Démocratie de proximité,
à la Vie associative
et au Devoir de mémoire
Jean-Pierre DOS SANTOS

DEVENIR CONSEILLER MUNICIPAL JEUNES, C'EST AUSSI POUR :

- Découvrir des institutions démocratiques
 - S'initier à la démocratie locale :
Premièrement en votant pour le Maire du Conseil municipal jeunes. Deuxièmement, en proposant des idées et des projets définis pendant les réunions de travail du CMJ, et qui seraient adoptés en séance du CMJ. Ces idées et projets seront transmis aux Commissions compétentes de la ville et éventuellement adoptés en séance du Conseil Municipal.
- D'ici là, le conseiller pourra déjà réfléchir à ce qui pourra être proposés pour chacune des commissions qui ont été attribués au Conseil municipal des jeunes !



Émy Grelet élue Maire du Conseil Municipal des Jeunes



Dépouillement lors des dernières élections à l'Espace Julien-Green en décembre 2017



Passation de pouvoir entre les deux maires



Photo officielle des nouveaux jeunes élus

LA CAVE D'ANDRÉSY

57, rue du Maréchal Gallieni
78570 Andrésy

Tél. : 01 30 06 49 78

Du mardi au samedi
Ouvert le dimanche de 9h à 13h
Fermé le lundi



- Grand choix de vins en Bag in Box de 5 litres et 10 litres.
- Spécialiste de Whiskies. Plus de 150 références.
- Très belle gamme de Rhums. Plus de 50 références.
- Découvrez près de 500 références de vins sélectionnés par nos soins à partir de 3,80 € la bouteille.

L'abus d'alcools est dangereux pour la santé. A consommer avec modérations.

Vie sociale

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) > 68

SENIORS (PARTIR DE 65 ANS) > 68

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES,

« LES MAGNOLIAS » > 70

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est avant tout un lieu d'écoute et d'information.

Il est à votre service pour vous aider dans vos démarches liées à la famille, à la santé, aux seniors, à l'insertion, au logement... Il vous renseigne également sur les différentes procédures et vous oriente vers les services compétents. Outre ses missions obligatoires d'instruction des demandes d'aide sociale, le CCAS intervient dans différents domaines.

LA FAMILLE

- **Restauration et activités périscolaires** : prise en charge partielle du coût selon le quotient familial déterminé par la composition et les ressources du ménage. Renseignements auprès du CCAS.
- **Aides ponctuelles** : elles sont accordées en fonction des ressources. Renseignements auprès du CCAS.

LE LOGEMENT

Instruction des dossiers de logement sur rendez-vous.

- **Le logement social** : un formulaire réglementaire doit être obligatoirement complété pour être ensuite enregistré sur les fichiers communaux et départementaux. Un numéro d'enregistrement est alors attribué ; il sera nécessaire pour une éventuelle proposition dans le parc social, que ce soit pour le contingent communal, départemental ou des bailleurs. Sur rendez-vous au 01 39 27 11 30.
- **Le parc privé** : Un conseil, une aide dans vos démarches, des renseignements sur les possibilités de financement pour la rénovation, l'adaptation du logement au handicap et au vieillissement, par le biais du Pacte Arim des Yvelines (3, rue Porte de Buc, 78000 Versailles, tél. : 01 39 07 78 51).

LE TRANSPORT

- **Carte solidarité transport** : si vous êtes bénéficiaire du RSA, AME, ASS ou la CMU complémentaire, vous pouvez voyager gratuitement ou à taux réduit en Île-de-France, renseignements au : 08 00 94 89 99 (appel gratuit d'un poste fixe).
- **Carte de famille nombreuse** : Connectez-vous sur le site internet : www.voyages-sncf.com, rubrique « famille nombreuse ». Elle donne droit à des réductions allant de 5 à 25 % sur les biens et services (transport SNCF, restauration, hôtellerie, équipement de la maison, habillement et loisirs).



HÔTEL DE VILLE

4, boulevard Noël-Marc
☎ 01 39 27 11 30 (seniors)
☎ 01 39 27 11 13 (social)
☎ 01 39 27 34 84
✉ ccas@andresy.com

Directrice :
Amel CRÉACH

Maire adjointe déléguée
à la famille, à l'Enfance,
aux Solidarités et au Handicap
Nicolle GENDRON

BON À SAVOIR

Pôle Emploi
Conflans-Sainte-Honorine
1, rue de Pologne
78770 Conflans-Sainte-Honorine
☎ 39 49

Caisse d'Allocations Familiales
Maison de l'emploi
2, mail du Coteau
78570 Chanteloup-les-Vignes
☎ 08 10 25 78 10 (du lundi au
vendredi de 9 h à 16 h)
Le mercredi sur rendez-vous de 9 h
à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à
17 h 15
samedi de 8 h 45 à 12 h



Seniors (à partir de 65 ans)

Vous avez 65 ou plus ? Pensez à vous inscrire au CCAS pour recevoir les invitations aux événements réservés aux seniors tout au long de l'année.

LES SERVICES

AIDE AUX FRAIS TÉLÉPHONIQUES

Allouée aux personnes âgées de 65 ans au moins, non redevables de l'impôt sur le revenu. Se présenter uniquement le jeudi au CCAS (aux heures d'ouverture) muni de la facture de téléphone et de l'avis de non imposition.

ALLOCATION ÉNERGIE

Même critère que ci-dessus + RIB à donner en novembre.

CARTES DE TRANSPORT

Le Conseil départemental des Yvelines accorde une aide au transport des personnes âgées dans le département :

- **Passé Navigo-améthyste** : forfait de transport financé par le Conseil départemental des Yvelines pour vous permettre, sous conditions d'éligibilité, de voyager gratuitement. Elle est valable sur les réseaux ferrés et bus d'Île-de-France (SNCF, RATP et Optile) dans la limite des zones tarifaires financées par le Conseil départemental. Gratuité pour les personnes âgées de plus de 65 ans non imposables (sur les zones 3 à 5). Gratuité pour les anciens combattants et veuves de guerre non imposables (sur les zones 1 à 5). Pour les anciens combattants imposables à partir de 65 ans (sur les zones 1 à 5), une participation de 25 € est demandée. Renseignements au 01 39 27 11 30.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DU CCAS

Rendez-vous au CCAS aux heures d'ouverture muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile

MANIFESTATIONS SENIORS

Après-midis récréatifs, sorties, voyages annuels, banquet ou colis, conférences, etc.

PERMANENCES ASSURÉES AU CCAS

- **Assistants sociaux**
Espace Territorial, 2, mail du Coteau
78570 Chanteloup-les-Vignes
☎ 01 39 27 11 60
- **Secours catholique (aide administrative)**
sur RDV et pour renseignements
au 01 39 27 11 30

PERMANENCES ASSURÉES EN MAIRIE

- **Consultations juridiques et d'orientation gratuites.**
Assurées par un avocat conseil chaque 3^e samedi du mois à partir de 9 h.
Pour connaître plus d'informations, téléphonez à l'accueil de la mairie.

LES AIDES À LA PERSONNE

Service municipal de portage à domicile

Destiné aux seniors ayant des problèmes de santé ou aux personnes handicapées. Les repas chauds sont confectionnés par la restauration municipale chaque midi, du lundi au vendredi, sauf jours fériés. Le prix est fonction des ressources. S'adresser au CCAS, muni d'un certificat médical et de l'avis d'imposition.

Service de téléassistance

En toutes circonstances, 24 / 24 h et 7 jours sur 7, la téléassistance répond à tous les appels et déclenche sans retard les secours appropriés. Renseignements auprès du CCAS.

Service d'accompagnement

La police municipale assure un accompagnement pour aller retirer de l'argent à la banque ou à la poste. Prendre rendez-vous au 01 39 27 11 50.

Soins infirmiers à domicile

Ce service permet de rester chez soi le plus longtemps possible. Renseignements au Syndicat des soins à domicile : 01 39 19 40 00.

Services d'aide ménagère

Permet le maintien des personnes âgées dans leur milieu habituel. Les coordonnées de différentes associations sont disponibles auprès du CCAS.

Pôle Autonomie Territorial Seine Aval (PAT)

Le PAT vous informe et vous oriente pour trouver des solutions aux questions que se posent les personnes âgées et leurs proches (difficultés rencontrées dans la vie courante, dépendance...). Ce centre, géré en partenariat avec le Conseil général, est un service entièrement gratuit, tél.: 01 65 35 52 00

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Allouée aux personnes âgées d'au moins 60 ans et aux personnes handicapées. Permet la prise en charge d'aides et de services diversifiés. Renseignements et retraits des dossiers auprès du CCAS.



Nouvelle décoration et nouveau mobilier pour le restaurant de la RPA Les Magnolias.

UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET CONVIVAL

Établissement public non médicalisé, la Résidence pour Personnes Âgées (RPA) « Les Magnolias » accueille des personnes valides, autonomes, seules ou en couple âgées de plus de 60 ans ne désirant ou ne pouvant plus vivre isolées. Cette résidence leur permet de vivre de façon indépendante dans un appartement confortable tout en offrant un environnement collectif rassurant.

Les résidents bénéficient d'équipements et de services collectifs dont l'usage est facultatif, qui visent à rompre l'isolement entre résidents et à favoriser les échanges avec l'extérieur : restauration, salon de détente et de loisirs, salon de coiffure, animations et services divers dans l'établissement ou en partenariat local. Situés en centre-ville, proches des commerces, des services et des transports (SNCF, bus), ces logements privatifs de type F1 et F2 assurent les mêmes fonctions qu'un logement familial. Les résidents y installent leurs meubles, aménagent les lieux selon leur goût et reconstituent ainsi leur univers familial.

Partie intégrante de l'environnement, l'établissement reste ouvert sur l'extérieur ce qui permet de recevoir les familles et les amis, et de sortir sans restriction d'horaires.

UNE INDÉPENDANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

La résidence vous permet de vivre de façon indépendante dans un appartement confortable tout en offrant un environnement collectif rassurant. Une présence quotidienne est assurée 24/24 h pour votre plus grande sécurité. En cas de problème, un médaillon d'appel d'urgence est à votre disposition, qui entraîne l'intervention rapide d'un gardien. La résidence est conventionnée et, selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de l'aide au logement (APL).



Résidence pour personnes âgées « Les Magnolias »

Située au cœur de la ville d'Andrésy, près des commerces et de la gare, la résidence des Magnolias vous offre un cadre de vie calme et agréable, entouré de verdure.

Un élégant immeuble à flanc de coteau, équipé de 2 ascenseurs, accueille les personnes âgées à partir de 60 ans, capables d'assumer sans aide particulière les actes de la vie courante.

La résidence des Magnolias est un lieu de vie animé par une équipe de professionnels à l'écoute constante de vos besoins au quotidien. Elle met l'ensemble de ses moyens à votre disposition pour votre bien-être...

RÉSIDENCE LES MAGNOLIAS

60, rue des Courcieux
78570 Andrésy
✉ lesmagnolias@andresy.com
☎ 01 39 70 98 79
Directrice :
M^{me} Amel CRÉACH

Maire adjointe déléguée à la famille, à l'Enfance, aux Solidarités et au Handicap
Nicolle GENDRON
N'hésitez pas à demander la plaquette d'information.

BON À SAVOIR ADRESSES UTILES

- **Caisse nationale d'assurance vieillesse** tél.: 39 60
- **CICAS**
Caisses de retraite complémentaires
2, rue du Pont Colbert
78000 Versailles
tél.: 0820 20 01 89
- **CPAM (centre 587)**
tél.: 36 46 33, route de Poissy
78570 Chanteloup-les-Vignes
- **CPAM des Yvelines**
78085 Yvelines cedex 9
- **Pôle Autonomie Territorial Seine Aval**
tél. : 01 61 35 52 00
Antenne Est
5, Grande Rue
78480 Verneuil-sur-Seine
Accueillir, informer, accompagner la personne handicapée au plus près de ses besoins et la personne âgée.



GSM
HEIDELBERGCEMENT Group

www.gsm-granulats.fr



Matières d'experts

Les granulats sont au cœur de nos maisons, écoles, routes, bâtiments, ouvrages d'art... Ils sont indispensables aux besoins de construction de la collectivité pour dessiner notre cadre de vie, aujourd'hui et demain.

Cyber-base



Cyber-base

La Cyber-base est un espace d'accès à Internet et d'initiation à l'informatique et au multimédia. L'animateur accueille tous les publics à partir de 11 ans, débutants ou initiés.

Des services multiples vous sont proposés :

- **L'accès libre :** utilisation libre des ordinateurs et des logiciels installés, accès à Internet en haut débit et impression de documents.
- **Les ateliers d'initiation :** Internet, informatique, bureautique, création numérique, sécurité, etc. (plus de renseignements sur www.andresy.com)
- **Les ateliers de 2 heures :** construits en fonction de vos demandes et pour tous niveaux (débutants, initiés, confirmés). Ce sont des cours collectifs (jusqu'à 10 personnes).
- **Des ateliers personnalisés :** initiation, internet, réseaux sociaux, e-administration, entretien des ordinateurs, messagerie, etc. (proposés sur rendez-vous).

UN ÉQUIPEMENT DE QUALITÉ

La Cyber-base comprend 5 PC avec écrans plats, des casques avec micro, un scanner, une imprimante couleur, un appareil photo numérique et une caméra HD. Des revues spécialisées sont disponibles à la consultation dans l'espace multimédia.

Des services en ligne pour les abonnés : programme complet de soutien scolaire du CP à la Terminale, e-administration, code de la route et apprentissage de la langue française en ligne, etc. Un espace devoirs est mis en place le samedi matin de la 6^e à la terminale.

CYBER-BASE

Centre Louise-Weiss
57, avenue des Robaresses
☎ 01 39 74 78 34
✉ cyber-base@andresy.com

Animatrice :
Houleye Diop
Directeur :
Erwan Guillotin

Maire adjoint délégué
à la Jeunesse et aux Sports
Michel MARQUÉ

HORAIRES D'OUVERTURE EN PÉRIODE SCOLAIRE :

Accès libre
mardi et jeudi de 14 h à 18 h
mercredi de 15 h à 19 h
vendredi de 10 h à 12 h 30
et de 16 h à 18 h
samedi de 14 h à 19 h

Ateliers
(programme détaillé sur place
ou sur www.andresy.com)
mardi, jeudi et samedi :
de 10 h à 12 h
vendredi de 14 h à 16 h



BON À SAVOIR :

Le cyber-pass (abonnement annuel) ouvre droit aux accès libres sans supplément et au tarif réduit pour les ateliers. La Cyber-base est accessible aux personnes de plus de 11 ans. Les enfants âgés de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte. Les enfants mineurs doivent impérativement fournir une autorisation parentale, et l'inscription doit être effectuée par les parents à la Cyber-Base. L'accès à la Cyber-Base est gratuit pour les demandeurs d'emploi (sur justificatif) et les détenteurs du Pass'Jeunes pendant les accès libres et les ateliers.

TARIFS 2018

ABONNEMENT (valable 1 an)

| | | |
|------------|---|--------------------|
| Cyber-pass | | 30,60 € |
| Cyber-pass | tarif réduit tarif jeune (pour les moins de 25 ans) | 20,40 € 10,20 € |

1 HEURE D'ACCÈS À L'INTERNET (pour les non abonnés inscription nominative obligatoire)

| | |
|--------------------|---------|
| tarif normal | 2,05 € |
| demandeur d'emploi | gratuit |

Ateliers (programme sur www.andresy.com)

| | |
|--------------------|-----------------------------------|
| abonnés | 5,10 € |
| non-abonnés | 8,15 € |
| carte 5 ateliers | réservé aux abonnés 20,40 € |
| demandeur d'emploi | 2,05 € |

Impression (la page)

| | |
|-----------------|--------|
| noir & blanc | 0,20 € |
| couleur | 0,35 € |
| scan vers email | 0,20 € |



À DÉCOUVRIR DANS VOTRE CINÉMA PATHÉ CONFLANS



POUR UNE FOIS QUE
L'ON PEUT CONSOMMER
QUELQUE CHOSE
SANS MODÉRATION.

**TOUS LES FILMS,*
TOUS LES JOURS, POUR TOUS!**

Abonnez-vous vite dans votre cinéma Pathé ou sur cinemapathe.com

CINÉPASS -26ans

16.90*
par mois

CINÉPASS

19.90*
par mois

CINÉPASS DUO

33.90*
par mois

Pathé Conflans

9 Rue de l'Hautil - Sortie ZA Les Boutries - 78700 Conflans-Sainte-Honorine

*Pour tout abonnement au CinéPass ou au CinéPass Duo, d'une durée minimum d'un an, les montants annuels s'élèvent respectivement à 238,80€ et 406,80€ réglés en totalité à la souscription ou par mensualités respectives de 19,90€ et 33,90€, hors frais de dossier d'un montant de 30€ et hors montant du prorata. Pour tout abonnement au CinéPass -26 ans, d'une durée minimum de six mois, le montant semestriel s'élève à 101,40€ réglé en totalité à la souscription ou par mensualités de 16,90€, hors frais de dossier d'un montant de 30€ et hors montant du prorata. Pour en savoir plus, consultez les Conditions Générales d'Abonnement disponibles dans votre cinéma et sur cinemasgaumontpathe.com. Le CinéPass donne accès à tous les films programmés dans les cinémas Gaumont, Pathé et partenaires en France, hors Séances Spéciales (notamment les retransmissions d'événements culturels Pathé Live). Des frais additionnels seront appliqués pour les Compléments Technologiques et les Lunettes (3D, IMAX et sur-Lunettes), l'accès aux Salles Premium et les frais de réservation éventuels appliqués. Consultez les Conditions Générales de Vente et la liste complète des salles acceptant le CinéPass sur cinemasgaumontpathe.com

Sports

SERVICE DES SPORTS >78

PISCINE SÉBASTIEN-ROUAULT >79

VIE ASSOCIATIVE >80



Service des sports

Tous les équipements sportifs ont pour vocation principale de permettre aux associations et aux scolaires la pratique des différentes disciplines proposées sur chaque structure.

Le secteur des sports gère le fonctionnement des installations sportives (planning, entretien, etc.) pour les 4 équipements sportifs suivants :

PARC DES CARDINETTES ET COMPLEXE SPORTIF STÉPHANE-DIAGANA

Rue Marie-Jane Pruvot
tél.: 01 39 27 12 05

En plein air : 2 terrains de football engazonnés et 1 synthétique, plateau d'évolution (basket et handball), skate park, piste d'athlétisme, aires de sauts et de lancers, 2 aires de jeux d'enfants, piste de jogging aires engazonnées, un boulodrome, libre d'accès.

En intérieur (ouvert aux associations, au collège et aux écoles) : salle de compétition avec gradins, salle d'entraînement, salle multi-activités, salle de musculation, Club House.

Ouverture au public : tous les jours de l'année de 8 h à 20 h (du 1^{er} avril au 30 septembre) et de 8 h à 18 h 30 (du 1^{er} octobre au 31 mars).

Le service des Sports travaille en partenariat avec l'Office Municipal des Sports (OMS) dans l'organisation des grandes manifestations sportives. L'OMS a également la mission de fédérer, animer, organiser, informer et conseiller les associations adhérentes.

COSEC JEAN-MOULIN

Rue des Ormeteaux
tél.: 01 39 74 57 14)

Salle omnisports ouverte aux associations, aux scolaires (primaires) et au collège.

CENTRE LOUISE-WEISS

Avenue des Robaresses
tél.: 01 39 74 86 24

Salle de gymnastique, salle d'arts martiaux, mur d'escalade. Ouvert aux associations et aux scolaires.

TENNIS DES ORMETEAUX

Rue des Ormeteaux
tél.: 01 39 74 90 50

2 tennis couverts en terre battue, court extérieur en quick, court extérieur soft. Géré par l'association « Tennis club d'Andrésy ».

DIRECTION SPORTS, VIE ASSOCIATIVE

Mairie annexe
2, rue Gustave-Eiffel
☎ 01 39 74 66 04
☎ 01 39 70 65 67
✉ sports@andresy.com

Directeur :
Xavier CAILLEAU

Maire adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports
Michel MARQUÉ

BON À SAVOIR

Pour tous renseignements concernant **les équipements** ou pour obtenir **les coordonnées d'une association**, téléphoner à la direction sports, vie associative ou se reporter aux pages concernant les associations (cf p. 99).

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 15



Piscine intercommunale Sébastien-Rouault

Développer le bien-être des usagers (détente seul ou en famille, pratique d'un sport, rééducation, etc.), tel est l'objectif de l'équipe de la piscine.

- **Équipement :** Piscine découvrable et solarium bassin de 25 m x 10 m, petit bassin ludique de 6.5 m x 7 m
- **Activités proposées :** enseignement scolaire, accueil centres de loisirs, animations, cours de natation adultes et enfants (*renseignements auprès des maîtres-nageurs au 01 39 74 55 77*), aquagym, bébés nageurs, cours pré et post-natal, masters, plongée, compétitions, loisirs / associations sportives (*renseignements auprès de la direction des sports, du Club de natation d'Andrésy et du Triath' club d'Andrésy*)

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Pendant les périodes scolaires

| | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
|-------------|---|----|----|----------------|----|----|----------------|----|----------------|----|----|----|----|
| lundi | | | | 12 h - 13 h 40 | | | | | | | | | |
| mardi | | | | 12 h - 13 h 40 | | | | | 17 h - 19 h 30 | | | | |
| mercredi | | | | 10 h - 15 h | | | | | | | | | |
| jeudi | | | | 12 h - 13 h 40 | | | | | 17 h - 19 h 30 | | | | |
| vendredi | | | | 12 h - 13 h 40 | | | | | 16 h 30 - 21 h | | | | |
| samedi | | | | | | | 14 h - 19 h 30 | | | | | | |
| dimanche 1* | | | | 9 h - 13 h | | | | | | | | | |
| 2* | | | | 10 h - 12 h 30 | | | 14 h - 18 h | | | | | | |

*1 - du 1^{er} septembre au 31 mai

*2 - du 1^{er} juin au 31 août



DIRECTION PISCINE

Communauté urbaine GPS&O

Directeur :

Éric POINLANE
☎ 01 39 74 93 34

Chef de bassin :

Nathalie BESSON
☎ 01 39 74 66 02

Accueil / caisse :

☎ 01 39 74 55 77
☎ 01 39 70 65 67
www.gpseo.fr

BON À SAVOIR

Clôture de la caisse :
45 minutes avant la fermeture de la piscine

Évacuation du bassin :
20 minutes avant la fermeture de la piscine

Retrouvez toutes les informations pratiques (horaires d'ouverture, fermeture, période des vacances scolaires, etc) sur le site
www.gpseo.fr



Vie associative

LOCATION ET RÉSERVATION DE SALLES (HÔTEL DE VILLE)

Gestion des locations et réservations des salles municipales pour le public et les associations. Possibilité de mise à disposition pendant les vacances scolaires.

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Vous trouverez dans ce service une véritable source d'informations pour les associations (sportives, culturelles, sociales) dans divers domaines : **création, fonctionnement, subvention, dissolution...**

Le service sports et vie associative se charge également des subventions et aides aux associations sportives. Il contribue également à l'organisation de manifestations et soutient l'Office Municipal des Sports (organisme de concertation, de réflexion et d'organisation de manifestations). Ce service est notamment responsable de l'organisation du Forum des activités municipales et associatives C3S (culture, sport, scolaire, social), de la Fête du sport et de la Nuit des associations.

DIRECTION SPORTS, VIE ASSOCIATIVE

Mairie annexe
2, rue Gustave-Eiffel
☎ 01 39 74 66 04
☎ 01 39 70 65 67
✉ sports@andresy.com

Directeur :
Xavier CAILLEAU

Maire adjoint délégué
à la Jeunesse et aux Sports
Michel MARQUÉ

Maire adjoint délégué
à la Démocratie de proximité,
à la Vie associative
et au Devoir de mémoire
Jean-Pierre DOS SANTOS

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi :
de 8 h 45 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 15

LOCATION ET RÉSERVATION DE SALLES

Contact : Ingrid SOMME
4, boulevard Noël-Marc
tél.: 01 39 27 11 00
fax : 01 39 70 96 28
mail : ingrid.somme@andresy.com
ou etat-civil@andresy.com

SERVICE SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Contact : Xavier Cailleau
2, rue Gustave-Eiffel
tél.: 01 39 74 66 04
fax : 01 39 70 65 67
mail : sports@andresy.com

Vie culturelle

ANIMATION CULTURELLE > 82

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE IVRY-GITLIS > 84

BIBLIOTHÈQUE SAINT-EXUPÉRY > 84

POINT INFO TOURISME > 88

SCULPTURES EN L'ÎLE > 89



L'Espace Julien-Green, une salle de spectacles de 650 places incontournable dans notre région.

Animation culturelle

Le service Animation culturelle propose des manifestations qui rythment la vie de notre ville ainsi qu'une saison culturelle de qualité et très diverse afin de répondre aux souhaits de tous les Andrésiens. Il organise les rendez-vous annuels à caractère culturel et festif qui se déroulent à Andrésy.

LA SAISON CULTURELLE

La présentation de la saison culturelle a lieu tous les ans au mois de septembre à l'Espace Julien-Green. Un spectacle est offert au public à cette occasion. C'est une programmation culturelle de qualité, qui s'adresse à tous les publics. Les ventes de billets et les abonnements pour la saison culturelle se font à l'accueil de l'Hôtel de ville ou sur internet (www.fnac.com et www.ticketmaster.fr).



Le comte de Bouderbala 2
25 mai 2018



La Boum à facettes
23 juin 2018

ESPACE SAINT-EXUPÉRY



Place du 8-Mai-1945
40, boulevard Noël-Marc
☎ 01 34 01 11 62
☎ 01 34 01 11 67
✉ culture@andresy.com

Directeur de la Vie culturelle,
de l'École de Musique et de Danse,
de la bibliothèque,
du Patrimoine et du Tourisme :
Alain CHANEAUX

Responsable
de la Vie culturelle et du Tourisme :
Delphine Bronn

Maire adjointe déléguée
à la Vie culturelle et
l'Animation de la ville,
au Tourisme et aux Jumelages :
Angélique MONTÉRO-MENDEZ

HEURES D'OUVERTURE

Sur rendez-vous

Le guide de la saison culturelle présentant la programmation est distribué en septembre et disponible à l'Hôtel de ville et au Point Info Tourisme (Espace culturel Saint-Exupéry) tout au long de l'année. Il est également téléchargeable sur le site internet de la ville.

LES SPECTACLES SCOLAIRES

Ces spectacles s'adressent aux enfants des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire et s'inscrivent dans les cycles pédagogiques. Leur objectif est de sensibiliser l'enfant au monde du spectacle : théâtre, marionnette, musique... L'entrée est gratuite sur réservation. Ils sont ouverts aux écoles hors andrésy, dans la limite des places disponibles.

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

La direction de la Vie culturelle, de l'Animation de la ville et des Jumelages est l'interlocutrice des associations culturelles et travaille en collaboration avec les Andrésiens sur des moments forts de l'animation de la ville : fête du jumelage, salon de l'Amicale des Beaux-arts, Biennale des arts naïfs, fête de la ville, RBMA, les Amis de l'Orgue, ...

L'ATELIER D'ART

Situé au 10, rue de Triel, des cours de dessin et de peinture y sont proposés pour tous les âges. Une plaquette est à votre disposition à l'Hôtel de ville et à l'accueil de l'Espace Saint-Exupéry.



Les spectacles de la saison culturelle sont rappelés deux fois par an dans le guide semestriel « **Sortir à Andrésy** » qui reprend l'ensemble des manifestations et des événements de la ville et des associations.

L'Espace Julien-Green propose chaque année, une saison culturelle de qualité.



Retrouver toute la programmation de l'Espace Julien-Green dans la brochure Spectacles en Seine.

BON À SAVOIR

Suivez l'actualité de la saison culturelle sur la page Facebook [Espace Julien-Green](https://www.facebook.com/Espace-Julien-Green)

PRINCIPALES MANIFESTATIONS CULTURELLES

- Spectacles de variétés
- Théâtre classique
- Théâtre de boulevard
- Danse contemporaine et classique
- Concerts
- Spectacles des arts de la marionnette
- Sculptures en l'île : exposition dans le parc et la Maison du Moussel, dans le parc de l'Hôtel de ville et sur l'île Nancy (de mai à septembre)
- Fête de la ville (juin)
- Andrésy en lumières (1^{er} samedi de décembre)
- Expositions dans « La Galerie des passions » – hall de l'Espace Julien-Green (ouverte au public lors des manifestations culturelles, associatives et privés)
- Feu d'artifice



École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis

L'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis est un pôle de référence en matière de formation et de diffusion artistique. C'est un établissement d'enseignement ouvert à tous, dès l'âge de 3 ans pour la musique et la danse. Son objectif est de former des amateurs, pour qui la musique et la danse deviendront un moyen d'expression et de permettre une ouverture professionnelle à ceux qui le souhaitent.

L'enseignement est dispensé par des professeurs diplômés, qui participent également à la vie artistique de la ville par des concerts, des animations et des auditions d'élèves.

L'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis d'Andrésy propose un parcours d'études musicales ou chorégraphiques selon les schémas nationaux d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture, et ouvre également ses orchestres et ensembles instrumentaux à tous ceux qui le désirent.

Les cours sont ouverts aux adultes dans la limite des places disponibles. Ces derniers ne sont pas obligatoirement concernés par le cursus et les examens.

ESPACE SAINT-EXUPÉRY



Place du 8-Mai-1945
40, boulevard Noël-Marc
☎ 01 34 01 11 65

✉ musique-danse@andresy.com

Responsable :
Julien Pauly

Directeur de la Vie culturelle,
du Patrimoine et du Tourisme :
Alain CHANEAUX

Maire adjointe déléguée
à la Vie culturelle et
l'Animation de la ville,
au Tourisme et aux Jumelages :
Angélique MONTÉRO-MENDEZ

HEURES D'OUVERTURE

mercredi
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 13 h à 18 h 30
samedi
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
(uniquement en période scolaire)



Des stages et master-classes
sont proposés durant l'année.

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

- instruments à vents :
flûte, hautbois, clarinette,
saxophone, trompette et
cornet
- instruments à cordes frottées :
violon, alto, violoncelle,
contrebasse
- instruments polyphoniques :
piano, guitare, orgue, harpe
chant (tous styles)

PRATIQUES COLLECTIVES

- orchestre débutant, orchestre
1^{er} cycle, orchestre 2^e cycle
- ensemble d'adultes
- ensemble de clarinettes,
violoncelles, guitares...
- musique de chambre
- ateliers jazz tous niveaux

DANSE

- baby danse
(petite section de maternelle)
- éveil (moyenne et grande
section de maternelle)
- initiation (à partir du CP)
- danse classique
danse modern/jazz
- danse contemporaine
- cours de pointes



Des concerts avec l'École de Musique
et de Danse Ivry-Gitlis se déroulent
tout au long de l'année.



Bibliothèque Saint-Exupéry

La bibliothèque Saint-Exupéry est accessible à tous, pour lire sur place, se documenter ou emprunter des ouvrages...

INSCRIPTION

L'abonnement au 1^{er} janvier 2018 est de 11,75 € pour les familles andréziennes et de 23,45 € pour les familles habitant hors de la commune. Gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans s'inscrivant seuls, pour les étudiants et pour les demandeurs d'emploi habitant la commune...

PRÊTS DE LIVRES

Chaque lecteur peut emprunter 7 livres et 7 revues pour une durée de 3 semaines.

FONDS DE DOCUMENTS

Vous cherchez un roman, une BD, un journal de mode ou d'information, un guide de voyages, une histoire à lire à votre enfant avant qu'il ne s'endorme? Vous le trouverez à la bibliothèque. La bibliothèque vous offre également la possibilité de venir consulter sur place et emprunter des revues spécialisés (art, sciences,...) ou grand public.

ACCUEIL DES CLASSES

Les enfants sont reçus à la bibliothèque dans le cadre scolaire à la demande de leur enseignant. Des animations variées leur sont proposées : prêts de livres, présentation de collections, recherche documentaire sur un thème, écoute d'une histoire, expositions.

ESPACE SAINT-EXUPÉRY



Place du 8-Mai-1945
40, boulevard Noël-Marc
☎ 01 34 01 11 60
✉ bibliotheque@andresy.com

Responsable :
Isabelle PENCREAC'H
Directeur de la Vie culturelle,
du Patrimoine et du Tourisme :
Alain CHANEUX

Maire adjointe déléguée
à la Vie culturelle et
l'Animation de la ville,
au Tourisme et aux Jumelages :
Angélique MONTÉRO-MENDEZ

La bibliothèque municipale, lieu culturel vivant, propose toute l'année des animations : expositions, bibliographies thématiques, rencontres...

POUR LES PLUS JEUNES

L'heure du conte, pour les enfants à partir de 6 ans, le troisième mercredi de chaque mois à 15 h. Une fois par trimestre, la bibliothèque s'associe à l'École de Musique, le temps d'un conte musical.

ET POUR LES TOUT-PETITS

Contes et comptines pour petites Z'oreilles, le samedi à 11 heures (une fois par trimestre).

POUR LES PASSIONNÉS

Le Millefeuille

Ce club de lecture de la bibliothèque réunit toutes les 6 semaines, le mardi (à partir de 20 h 30) les lecteurs qui le souhaitent pour partager coups de cœur et critiques littéraires.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, DES TEMPS FORTS

Mars : « Le Printemps des Poètes »

La poésie se décline et se déclame sous un thème, chaque année, différent.

Septembre : « Les Journées du Patrimoine »

En partenariat avec le Club historique d'Andrésy.

Novembre : Un moment de rencontre

Pour démarrer la saison littéraire, la bibliothèque vous propose un thème différent chaque année.



Des ateliers manuels sont proposés par la bibliothèque Saint-Exupéry

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Horaires pendant l'année :
mardi de 16 h à 18 h 30
mercredi de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 18 h 30
vendredi de 16 h à 18 h 30
samedi de 9 h 30 à 17 h

Horaires d'été :
mardi de 16 h à 18 h
mercredi de 9 h 30 à 12 h 30
et de 16 h à 18 h,
vendredi de 16 h à 18 h
samedi de
9 h 30 à 16 h

LA BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE : SIMPLE ET PRATIQUE



Vous pouvez de chez vous : consulter le catalogue, suivre les nouveautés, être informé des actualités de la bibliothèque, consulter votre carte d'emprunteurs... en quelques clics seulement !

Rendez-vous dès à présent sur :
www.andresy.com
rubrique bibliothèque Saint-Exupéry



La bibliothèque Saint-Exupéry hors les murs...



Le Point Info Tourisme

Le Point Info Tourisme accueille les touristes et les Andrésiens qui souhaitent s'informer sur les activités et les autres loisirs proposés par notre ville mais également sur le département.

QUATRE CIRCUITS POUR DÉCOUVRIR ANDRÉSY NATURELLEMENT

De nombreuses documentations vous permettront d'aller à la découverte de notre ville et de découvrir les attraits incontournables qui constituent le patrimoine de la commune. Parmi ces documentations, la ville d'Andrésy a publié un guide «Andrésy naturellement...» qui propose cinq circuits de randonnée :

1 Circuit du patrimoine remarquable andrésien

Partez à la découverte des trésors architecturaux et historiques de la ville comme **l'église Saint-Germain-de-Paris** (classée monument historique), **la croix mérovingienne**, **le chalet de Denouval** ou encore **les maisons et bâtiments remarquables d'Andrésy...**

2 Circuit Seine

Quoi de plus reposant que de découvrir le patrimoine architectural, historique et naturel en longeant la Seine... Un circuit adapté à tous, petits et grands, qui vous mènera du quartier Fin-d'Oise, quartier historique de la batellerie jusqu'au quartier de Denouval, en passant par les principaux monuments du centre-ville.

3 Circuit Hautil

Vous aimez marcher ? Voici la randonnée idéale qui vous mènera sur un circuit semé... de surprises ! Entre ville, campagne et forêt, découvrez Andrésy comme jamais vous ne l'avez vue : une ville au naturel !

4 Circuit Sentes et chemins

Sentes étroites, chemins escarpés... Parcourez les sentes et chemins pittoresques de la ville d'Andrésy. Une façon de découvrir autrement le charme d'Andrésy, entre ville, campagne et bord de Seine !



Retrouvez ce guide dans tous les accueils de la mairie

ESPACE SAINT-EXUPÉRY



Place du 8-Mai-1945
40, boulevard Noël-Marc
☎ 01 34 01 11 68,
☎ 01 34 01 11 67
✉ culture@andresy.com
🌐 www.andresy.com

Directeur de la Vie culturelle,
du Patrimoine et du Tourisme :
Alain CHANEAUX

Maire adjointe déléguée
à la Vie culturelle et
l'Animation de la ville,
au Tourisme et aux Jumelages :
Angélique MONTÉRO-MENDEZ

4 Circuit Trek'île

C'est un parcours naturel en milieu sauvage niché au cœur de l'une des boucles de la Seine que vous pouvez découvrir. Les sentiers Trek'île permettent de vous sensibiliser à une faune et une flore existantes. Une balade pour vous ressourcer au cœur d'un patrimoine naturel vivant !

À noter que les utilisateurs des smartphones et tablettes numériques peuvent également se connecter lors de leurs balades et télécharger des bonus grâce au QR Code placé sur chacun des panneaux du circuit « patrimoine remarquable ». Retrouvez tous les renseignements sur www.andresy.com.

LA VIE CULTURELLE À ANDRÉSY

De nombreuses manifestations et spectacles ponctuent la vie de notre ville dans différents lieux de la ville :

- l'Espace Julien-Green d'une capacité de 650 places, propose une saison culturelle éclectique avec de nombreuses têtes d'affiche (retrouvez toute la programmation dans le guide de la saison culturelle ou sur le site de la ville www.andresy.com).
- le Centre Yvelinois des Arts de la Marionnette et des Arts associés (CYAM) au chalet de Denouval
- la salle Rameau à l'Espace culturel Saint-Exupéry
- la Maison du Moussel
- l'église Saint-Germain-de-Paris
- l'île Nancy avec ses trois parties distinctes : parc forestier de loisirs et de sculptures - passe à poissons - parc naturel Trek'île

DÉCOUVRIR NOTRE DÉPARTEMENT

Le PIT vous propose également de nombreuses documentations sur les activités touristiques et culturelles proposées dans les Yvelines.

POINT ACCUEIL VÉLO AU PIT

La marque Accueil vélo permet aux touristes à vélo d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo. Vous bénéficiez ainsi d'un accueil et de services appropriés.



HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Accueil du PIT

à l'Espace Saint-Exupéry :
mail : pit@andresy.com
www.andresy.com
du mardi au samedi
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.

ÎLE NANCY

(Réouverture le 1^{er} avril – fermeture de l'île le 4 nov. 2018)

Jours et horaires d'ouverture
du mercredi au dimanche et jours fériés, de 10 h à 19 h

Passage sur l'île Nancy

1^{er} départ de l'embarcadère Julien-Green : 10 h / dernier départ de l'embarcadère Julien-Green : 18 h
Dernier départ de l'île : 19 h
Inscription obligatoire auprès de l'accueil de la mairie annexe pour les groupes scolaires et périscolaires (tél.: 01 39 27 11 40)



Sculptures en l'île 2018

En 2018, la manifestation d'art contemporain Sculptures en l'île vous donne rendez-vous pour une 21^e édition.

UNE RENCONTRE EXCEPTIONNELLE ENTRE ART CONTEMPORAIN ET NATURE

Depuis 1997, « Sculptures en l'île » est le moment privilégié des amoureux d'art contemporain et de nature. Durant 4 mois, une cinquantaine d'artistes nationaux et internationaux investissent trois sites exceptionnels : le parc et la Maison du Moussel, le parc de l'Hôtel de ville et l'île Nancy. Depuis 2017, à l'occasion de la 20^e édition, la Fondation SNCF est devenue mécène de l'exposition, permettant ainsi à un artiste d'exposer une œuvre monumentale à la gare de Paris Saint-Lazare, qui devient ainsi le point de départ de l'exposition « Sculptures en l'île ». Les visiteurs peuvent emprunter la ligne J pour se rendre à Andrésy en seulement 30 minutes.

Avec près de 40 000 visiteurs l'an passé, le succès de « Sculptures en l'île » ne cesse de s'affirmer, pour le plus grand bonheur de tous les amateurs d'art contemporain et de balades culturelles en pleine nature non loin de la capitale.

UN CIRCUIT, QUATRE SITES AU DÉPART DE PARIS

Pour profiter au mieux de cette 21^e édition, la ville d'Andrésy propose aux visiteurs un circuit artistique au départ de la gare Paris Saint-Lazare où est installée une sculpture imposante pour la deuxième année consécutive. La suite de l'exposition se poursuit à Andrésy, dans la Maison et le parc du Moussel, lieu central de l'exposition avec l'artiste hongroise Zsuzsa Farkas et son œuvre « Monde à l'envers » ; le parc de l'Hôtel de ville avec l'artsite française Anne Procureur ; enfin, l'île Nancy, seulement reliée à la berge du centre-ville ancien par bateau, véritable réserve naturelle, avec des œuvres d'artistes nationaux sélectionnés par la Maison Laurentine, partenaire de la manifestation, et par la ville d'Andrésy.

COMMENT FAIRE DÉCOUVRIR L'ART CONTEMPORAIN AUX ENFANTS TOUT EN S'AMUSANT !

Cela peut être fort amusant de visiter une exposition quand on est enfant, pourvu que celle-ci ait à proposer une approche pédagogique ! À Andrésy, équipé du « jeu de piste du p'tit artiste » et du catalogue gratuit mis à disposition sur les sites du circuit et aux accueils du Point Information Tourisme et de l'Hôtel de ville, la visite de « Sculptures en l'île » sera un jeu d'enfant. Le questionnaire est téléchargeable sur le site de la ville dès l'ouverture de l'exposition.



L'artiste hongroise Zsuzsa Farkas, investira la Maison du Moussel pour cette 21^e édition.

HEURES D'OUVERTURE :

Traversée du bac vers l'île Nancy
entrée libre et gratuite
du mercredi au dimanche
de 10 h à 19 h
(dernière traversée vers l'île à 18 h)

Ouverture du parc de la Maison du
Moussel, du parc de l'Hôtel de ville
et du hall de l'Espace Julien-Green
en entrée libre, du mercredi au
dimanche ainsi que les jours fériés
de 10 h à 19 h.

BON À SAVOIR

Dialoguez avec les œuvres d'art!

La ville d'Andrésy a créé un chatbot qui interagit avec les visiteurs. La start-up Ask Mona est le premier chatbot culturel en France. Le principe est simple. Il suffit d'envoyer la photo d'une des œuvres sur le chatbot ou le numéro de l'œuvre. Basé sur la reconnaissance visuelle et textuelle grâce à l'intelligence artificielle entraînée spécialement pour ce projet, le visiteur reçoit des informations, des images ou des vidéos de l'artiste présentant son œuvre et son travail.

1 circuit, 4 sites :

Gare Saint-Lazare à Paris,
parc et Maison du Moussel,
Parc de l'Hôtel de ville,
Île Nancy à Andrésy

Du 18 mai au 23 septembre

Renseignements au 01 39 27 11 00
ou sur www.andresy.com
et Facebook_Sculptureseniile

Économie locale

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE > 92

ACTIVITÉS COMMERCIALES > 94

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES > 99



Développement économique

Le service économie locale assure un lien permanent avec les commerçants et coordonne les demandes.

LE DÉVELOPPEMENT ET LA DYNAMISATION DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

- Contact régulier et privilégié avec les commerçants pour les aider dans leur fonctionnement quotidien et les informer des projets de la ville.
- Animations commerciales en lien avec l'Union des commerçants d'Andrézy et l'association du marché d'Andrézy.

L'APPUI AUX CRÉATEURS D'ACTIVITÉS

- Information et conseil sur les différents dispositifs et aides en matière de création d'entreprise.
- Orientation vers les différents acteurs du réseau de la création d'entreprise, et aide à la recherche de locaux avec la gestion d'une bourse des locaux.

LA MISE EN RÉSEAU ET L'ANIMATION ÉCONOMIQUE

- Au travers du Guide pratique, liste des entreprises et mise en ligne sur le site internet de la ville www.andresy.com
- Annonce des créations d'entreprise au travers du journal municipal mensuel *andrézy mag*.
- Organisation de manifestations favorisant la rencontre entre les acteurs économiques du territoire : Salon des vins et du terroir, Marché de Noël.

HÔTEL DE VILLE

4, boulevard Noël-Marc

☎ 01 39 27 10 31

✉ economie-locale@andresy.com

Service économie locale :

Philippe DUSSART

Placier du marché :

Franck PETIT

☎ 06 99 47 96 17

Maire adjoint délégué

à l'Économie locale,

à l'Animation des commerces

et Services

Catherine LABOUREY

HEURES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 15

LE COMPTOIR DE LA CRÉA

Le Comptoir de la Créa est un lieu-ressource pour les créateurs d'entreprise, un véritable fer de lance en matière de soutien à la création d'entreprise. Consciente que l'entrepreneuriat est un réel levier pour le dynamisme économique local et la lutte contre le chômage, la communauté urbaine GPS&O s'engage à soutenir les créateurs d'entreprise.

Le suivi des créateurs d'entreprises se fait depuis l'accompagnement à la réalisation du business plan, jusqu'à la recherche de financement ou de locaux. L'objectif est également d'assurer un accompagnement post-crédation à plus long terme. Une chargée de mission pour la création d'entreprise assure la permanence dans les locaux situés à l'Espace Emploi Entreprise de Chanteloup-les-Vignes. Le Comptoir de la Créa propose des sessions de formation et d'information thématiques organisées au gré des besoins exprimés.

Comptoir de la Créa

2, mail du Coteau à Chanteloup-les-Vignes (rond-point de la Gare)

Tél. 01 39 70 25 77

LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PROPOSE SUR LA VILLE :

• Les marchés

Tous les mercredi et samedi matin, sous la halle du marché couvert, boulevard Noël-Marc.

• Le vide-grenier (annuel)

Le dimanche 21 octobre 2018, en bord de Seine, avenue du Général-de-Gaulle et sous la halle du marché couvert.

Contact : *Paul Organisation* (tél.: 06 18 48 89 38)

LES ÉVÈNEMENTS 2018

XVI^E SALON DES VINS ET DU TERROIR

les samedi 17 et dimanche 18 novembre 2018

Espace Julien-Green – 4, boulevard Noël-Marc

LES PRINTANIERES

Date non définie.

Semaine commerciale organisée par l'association du marché d'Andrézy.



Salon des Vins et du Terroir

BON À SAVOIR

• Faites-vous connaître !

Vous êtes nouvellement implanté sur la commune ? Pensez à prendre contact avec le service de l'économie locale. Ainsi, l'information pourra être diffusée aux Andréziens et vous apparaîtrez, avec votre accord, dans les différents supports de communication de la ville : journal municipal, site internet, guide pratique.

• Changement de situation

Afin de mieux informer les Andréziens, il est important que vous signaliez auprès du service de l'économie locale (tél.: 01 39 27 10 31) tout changement de situation : départ en retraite, cessation d'activité, changement de propriétaire, changement de coordonnées, etc.

Activités commerciales

Alimentation générale

● Alimentation A-Z

40, rue du Maréchal-Foch

☎ 01 74 12 92 87

● Franprix

37, rue du Maréchal-Foch

☎ 01 39 74 97 57

● Picard

16, rue du Maréchal-Foch

☎ 01 39 27 90 96

● Proxi

Centre commercial Les Charvaux

55, avenue des Robaresses

☎ 09 86 24 94 95

● L'Eden

10, rue du Général-Leclerc

☎ 01 39 70 34 77

● Supermarché Casino

4, rue de Triel

☎ 01 34 01 23 00

Audition

● Andréys audition

4bis, rue du Général-Leclerc

☎ 01 30 74 48 50

Assurance

● Generali assurances

42/46, rue du Maréchal-Foch

☎ 01 39 08 11 4

Auto-écoles / aide à la conduite

● Auto-école d'Andréys

18, rue Pasteur

☎ 01 39 74 60 00

● Auto-école des Charvaux

Centre commercial Les Charvaux

55, avenue de Robaresses

☎ 01 78 63 48 34

● CAPTE (aide à la conduite)

☎ 01 39 74 29 10

☎ 06 88 46 37 29

🌐 www.capte.fr

Automobile, garages, mécanique

● Autosur CTA Andréys

(contrôle technique)

ZA des Gaudines, 3, rue Gustave-Eiffel

☎ 01 39 70 53 30

● BSM (fourniture industriel)

ZA des Gaudines,

8, rue Gustave-Eiffel

☎ 01 39 70 89 90

● Citroën Axiome Andréys

Cd 55, route de Poissy

☎ 01 39 74 74 63

● Diesel power (diéséliste)

24, quai de l'Oise

☎ 01 39 74 18 95

● Garage Eiffel

3, rue Gustave-Eiffel

☎ 01 39 27 29 82

● GH2E (réparation bateaux)

28, rue Victor Hugo

☎ 06 14 05 32 87

● Le Comptoir de l'ancienne

26, rue des Ormeteaux

☎ 01 39 70 46 57

● Plormel (carrossier)

2 bis, rue de Triel

☎ 01 39 75 17 89

● Norisko auto

(contrôle technique)

24, rue des Sablons

☎ 01 39 74 80 85

Bars, brasseries, restaurants

● Auberge La Goëlette

île du Devant

☎ 01 39 74 70 35

● Café des sports

(bar, brasserie, tabac)

24, rue du Général-Leclerc

☎ 01 39 74 97 40

● L'Avant-Seine

46, boulevard Noël-Marc

☎ 01 39 74 46 99

● La Table marocaine

64, boulevard Noël-Marc

☎ 01 39 70 90 66

● Le Balto (bar, tabac)

70, quai de l'Oise

☎ 01 39 74 70 28

● Le Comptoir

4bis, rue du Général-Leclerc

☎ 01 39 65 44 44

● Le Kiosque (point

restauration)

île Nancy (du 1^{er} avril au 4 novembre)

☎ 06 98 14 02 19

● Le Terminus (bar, tabac)

8, place de la Gare,

☎ 01 39 74 70 95

● Naoko (restaurant japonais)

Centre commercial Les Charvaux

55, avenue des Robaresses

☎ 09 80 78 86 75

● O Délice des creps

3, rue Gustave-Eiffel

☎ 01 39 27 62 40

● Pizzeria Alexandro

18, rue de Triel

☎ 01 39 74 71 18

● Pizzeria La Cucina

(Restaurant iatlien, salon de thé,
épicerie fine)

46, boulevard Noël-Marc

☎ 01 39 70 47 74

Cave à vins

● La Cave d'Andréys

57, rue du Maréchal-Gallieni

☎ 01 30 06 49 78

L.C.S.M. FENÊTRES STORES VOILETS

Portails - Portes de garage - Alarmes
Terrasses en bois - Mobilier de Jardin et Parasols
Placards et Cloisons - Rideaux - Tapis de sol



MAGASIN D'EXPOSITION
150 m²
CHANTELOUP-LES-VIGNES

CERTIFIÉ
STORISTES DE FRANCE
Stores Fenêtres Voilets

RGE
QUALIBAT

HORMANN
Portes pour l'habitat et l'industrie

DAITEM

A VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS



Ecoparc des Cettions - 3, rue Panhard et Levassor
78570 Chanteloup-les-Vignes - Tél. : 01 39 74 86 16
3, quai du Pothuis - 95300 Pontoise - Tél. : 01 34 25 97 97
e-mail : accueil@lcsm-fr.com www.lcsm-fr.com



D & S COIFFURE

FEMMES - HOMMES - ENFANTS

*Des coiffeuses qualifiées vous attendent
avec ou sans rendez-vous
du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
vendredi de 9 h à 19 h - samedi de 9 h à 18 h*



64, boulevard Noël-Marc (à côté de la Table Marocaine) - ANDRÉSY
Tél. 01 39 70 67 15

Restauration rapide

- **Vénézia**
22, boulevard Noël-Marc
☎ 01 39 70 52 47
- **Duo Pizza**
Centre commercial Les Charvaux
55, avenue des Robaresses
☎ 01 39 74 20 75
- **Tomato pizz@**
2, rue du Général-Leclerc
☎ 01 39 74 00 00

Traiteur à domicile

- **COG traiteur**
49, rue des Courcieux
☎ 09 53 91 77 35
☎ 06 78 76 35 94
- **Cook & Food Events**
Guillaume Mundt – chef à domicile,
créateur d'événements
☎ 06 61 77 83 97

- **Julie Gallos « chef à domicile »**
Bat. 2, résidence des deux Noyers
Rue des Coutures, ☎ 06 03 66 42 01
- **Communic'Passion**
Virginie Legrand – chef à domicile
☎ 06 30 55 01 64
✉ communicpassion@gmail.com
🔍 www.communic-passion.fr

Beauté et remise en forme

- **Chic Time**
31, rue des Marottes
☎ 01 39 27 25 46
- **L'Autre Beauté (institut-hammam)**
18, boulevard Noël-Marc
☎ 01 39 10 08 92
- **L'Instant pour soi**
56 ter, rue du Maréchal-Foch
☎ 01 39 74 72 30
- **Maxi coach (coach sportif)**
☎ 06 70 23 87 14

- **Natacha esthétique (à domicile)**
☎ 06 63 08 53 33
- **Sen'Nyu (styliste onguulaire)**
☎ 07 82 34 10 11
🔍 Sennyu.ns@sfr.fr

Boucheries

- **Boucherie du Centre**
12, rue du Général-Leclerc
☎ 01 39 74 70 74
- **Boucherie de Fin-d'Oise**
58 bis, rue du Maréchal-Foch
☎ 01 39 74 79 50

Boulangeries-pâtisseries

- **Au plaisir de la tradition**
58, rue du Maréchal-Foch
☎ 01 39 70 75 42

- **Boulangerie Beauflis**
52, boulevard Noël-Marc
☎ 01 39 74 70 79
- **Boulangerie de la gare**
1, place de la Gare
☎ 01 39 74 70 22
- **Boulangerie des Charvaux**
Centre commercial Les Charvaux
55, avenue des Robaresses

Chambre d'hôtes

- **Chambre d'hôte LAVALETTE**
59 bis, rue du Général-Leclerc
☎ 01 39 27 02 14
☎ 06 16 77 23 43
✉ gwen.leprat@gmail.com
🔍 <http://gîte-en-yvelines.blogspot.fr>

- **Le gîte d'André**
M.Eidelvein
10, rue des Courcieux
☎ 06 12 26 86 54
✉ france.eidelvein@gmail.com

Coiffeurs

- **Béatrice Coiffure (coiffeur à domicile)**
☎ 06 72 98 87 93
- **Chhor Vy Maos (coiffeur à domicile)**
☎ 06 09 99 40 52
- **Chic Time**
31, rue des Marottes
☎ 01 39 27 25 46
- **Coiffure Franck Provost**
42, rue du Maréchal-Foch
☎ 01 39 74 68 39
- **Coiff hairs**
Centre commercial Les Charvaux
55, avenue des Robaresses
☎ 01 39 74 14 36
- **D&S coiffure**
64, boulevard Noël-Marc
☎ 01 39 70 67 15
- **Louis Armand**
39, rue du Maréchal-Foch
☎ 01 39 74 80 47

- **Delphine Coiffure**
☎ 06 45 04 07 02
- **Nicolle Coiffure**
☎ 06 14 31 27 72
- **Rachel Coiffure**
☎ 06 85 61 01 64

Fleuriste

- **Amelys Fleuriste**
39, rue du Maréchal-Foch
☎ 01 75 86 00 41
- **Céline Coatrieux**
☎ 06 32 59 16 07

Habitat

- **Architecture d'intérieur et de décoration**
☎ 06 24 53 31 90
✉ archi.vbisson@gmail.com
🔍 www.valeriebisson.net
- **Créateurs au carré (décoration)**
65, boulevard Noël-Marc
☎ 09 82 48 69 84
- **Il était une bergère (tapissier à domicile)**
Laëtitia Le Loir
☎ 06 87 50 60 17
- **L'Atelier maison**
48bis, boulevard Noël-Marc
☎ 09 81 26 96 40
☎ 06 64 39 47 53
- **PineApple (décoration, épicerie fine)**
16, boulevard Noël-Marc
☎ 06 82 12 79 14

Immobilier

- **AALIMMO**
☎ 06 64 51 18 76
✉ laurence.alavi@aalimmo.com
- **ACR IMMOBILIER**
55, avenue des Robaresses
☎ 01 72 54 70 44
- **Davril immobilier**
29, rue du Maréchal-Foch
☎ 01 39 74 67 26
☎ 01 34 01 10 30
- **EX'IM APH expertises (cabinet de diagnostics immobiliers)**
8, avenue Charles-de-Gaulle
☎ 01 39 70 28 90
- **Gimm immobilier**
39, rue du Maréchal-Foch
☎ 01 39 27 12 00
- **L'Adresse immobilier**
63, boulevard Noël-Marc
☎ 01 30 74 74 74
- **La Résidence immobilier**
62, boulevard Noël-Marc
☎ 01 39 75 00 32
- **Weelodge**
3, rue Victor-Hugo
☎ 01 39 27 13 00

Librairies, papeteries, journaux, tabac

- **Librairie des Charvaux (tabac)**
Centre commercial Les Charvaux
55, avenue des Robaresses
☎ 09 83 66 53 49

Opticien

- **All Sport Vision**
1, rue de la Roulette
☎ 06 73 86 16 39
- **Krys optique**
2, rue Pasteur
☎ 01 39 70 68 25

Pressing, retouches, service

● Boutique services

22, rue du Maréchal-Foch

☎ 01 75 86 00 73

● La conciergerie parfumée

Caroline N'Drin

☎ 07 54 56 56 59

● Pressing des 4 temps

4, rue du Général-Leclerc

☎ 01 39 74 86 88

● Salomé retouche

Centre commercial Les Charvaux

55, avenue des Robaresses

☎ 01 39 27 04 65

Toiletage

● Princesse Lucinda

Centre commercial Les Charvaux

55, avenue des Robaresses

☎ 01 39 27 69 28

● Le chien coquin

(toiletage à domicile)

☎ 06 32 11 78 94

Activités

économiques

Agent commercial

● M. LEVENTAL Jean-Louis

1, allée François-Couperin

☎ 01 39 74 59 37 ☎ 01 39 74 85 30

✉ jl-levental@noos.fr

Animation musicale

● Triolet de croches

9, rue de l'Île-de-France

☎ 01 39 70 96 35

Avocats

● Maître DU CHASSIN Valérie

21, avenue d'Eylau ☎ 01 39 70 54 46

● Maître GALLAIS Sophie

Résidence Le Village, bat. A

26 bis, boulevard Noël-Marc

☎ 01 39 74 70 10

● Maître REMOND Jacques

3, rue du Général-Schweigsuth

☎ 01 39 74 97 75

Banques

● Caisse d'épargne

22, boulevard Noël-Marc

☎ 01 71 52 29 05

● Crédit Lyonnais

39, avenue du Maréchal-Foch

☎ 01 34 01 21 01

● La Banque postale

26, rue de l'église ☎ 01 34 01 21 21

● Société Générale

(distributeurs automatiques de billets)

55, avenue des Robaresses (Centre commercial Les Charvaux)

48, boulevard Noël-Marc

Bureau d'études

● Dip Sys

55, avenue des Robaresses

☎ 01 39 27 65 82 ☎ 01 83 57 08 18

✉ commercial@dipsys.fr

🔍 www.dipsys.fr

Chaudronnerie

● PONTHEU Raviard

quai de l'Île-du-Bac ☎ 01 39 72 68 30

Communication, événementiel

● Com-ci-com-ça

65, rue de l'église ☎ 06 15 60 74 58

✉ cynthia.gallo@free.fr

🔍 www.comcynthia.ultra-book.com

● Design Pixel (web design infographie 2D 3D)

14, résidence du nouveau Parc

☎ 01 39 74 08 96 ☎ 06 18 00 58 24

● PITCH COMMUNICATION

3, avenue Maurice-Berteaux

☎ 06 22 51 22 11

✉ mamoreau@pitch-communication.com

🔍 www.pitchcommunication.com

● REMARK

M^{me} MARY Marie-José

12, rue de Chanteloup

☎ 01 39 74 89 22 ☎ 01 39 74 89 27

✉ remark@wanadoo.fr

🔍 www.remark.fr

● SOLI'EVENT (supports de communication)

8, avenue du Général-de-Gaulle

☎ 01 39 74 03 39

🔍 www.soliexpo.com

Conseil financier, commercial

● BM CONSEIL

20, allée Jean-Baptiste Clément

☎ 09 53 86 57 25

🔍 www.bm.conseil.fr

● CABINET GIRARDEAU (conseil en propriété industrielle)

1, rue des terres blanches

☎ 06 41 84 63 80

✉ cabinetgirardeau@gmail.com

● MLG

37, avenue du Maréchal-Foch

☎ 01 39 74 97 57

Cours de danse

● Centre de danse Aufrère

9, parc Briançon

☎ 01 39 74 05 79

Décoration, aménagement

● M. Loquette (ébenisterie)

60, boulevard Noël-Marc

☎ 01 39 27 05 21

● Tam aménagement

42 et 44, rue du Maréchal-Foch

☎ 01 34 90 93 58

☎ 01 34 90 93 75

Distribution d'eau

● SEFO

28, quai de l'Oise

☎ 01 39 70 20 00

École privée

● École bilingue Montessori

1, rue Pasteur ☎ 06 60 53 03 65

✉ contact@ecole-montessori-andresy.com

🔍 www.ecole-montessori-andresy.com

Électricité générale

● M. TEIXEIRA Antonio

54, rue Victor-Hugo ☎ 06 78 62 80 10

● M. GAUTRY Jérôme

12, av des Robaresses ☎ 06 63 78 28 32

Expert comptable

● Cabinet Marie-Christine

Fontaine et Pilar Faye

8, avenue du Général-de-Gaulle

☎ 01 39 70 83 18

● Cabinet LE PAPE

26, boulevard Noël-Marc

☎ 01 39 70 79 19 ☎ 01 39 70 98 22

✉ joel.lepape@wanadoo.fr

● SCCF

31, rue des Marottes ☎ 01 39 74 33 24

Fabricant de pompes

● Pompes CPI

ZA des Gaudines ; 5, rue Gustave-Eiffel

☎ 01 39 70 84 50

✉ pompes.cpi@wanadoo.fr

Formation / enseignement

● Cours d'anglais

5, rue de l'Île-de-France

☎ 01 74 12 77 99 ☎ 06 28 27 61 50

Hydraulique

● HYDAC

1, rue Salvadore-Allende

☎ 01 39 74 54 44

Imprimerie

● CAT GUSTAVE-EIFFEL

ZA les Gaudines ,10, rue Gustave-Eiffel

☎ 01 39 70 23 90

● SOLI'EXPO

(impression supports de communication mobile)

8, avenue du Général-de-Gaulle

☎ 01 39 74 03 39

🔍 www.soliexpo.com

Informatique

● NIDUP (conseil, assistance, formation web)

10, sente des Cornets

☎ 06 13 01 40 26 🔍 www.nidup.fr

✉ francois.dupin@nidup.fr



HERAS
serrurerie

DEVIS
GRATUITS

06 60 27 48 59

30 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE

🔧 Dépannage serrurerie toutes marques

📄 Ouverture & blindage de portes

🏠 Vitrierie & miroiterie

🪟 Fenêtres pvc & volets roulants

💡 Motorisation & alarme

🔑 Métallerie & reproduction de clefs

@ heras.serrurerie@gmail.com

✉ 11 allée Émile Zola 78570 ANDRESY



PLOMBERIE | CHAUFFAGE | REGULATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES
P I N H E I R O

CONTRAT d'entretien chaudière FIOUL & GAZ
Dépannage - Ramonage



Tél. : 01 39 19 65 87 - Port. : 06 08 48 20 05

E-mail : psc783@orange.fr

BOUTIQUE COMMERCIALE
37, av. Carnot - 78700 Conflans-Ste-Honorine

● **Nord de Seine informatique**

14bis, chemin des grands Heurs
☎ 06 34 14 41 89
✉ nordeseineinformatique@gmail.com

● **PC Visa**

15, sente de la Muande
☎ 01 39 70 84 26 ☎ 06 82 76 54 21
🌐 www.pcvisa.fr

● **PJB Conseil**

29, avenue des Coutayes
☎ 01 39 74 86 63 ☎ 06 07 71 13 24

Maçonnerie

● **Rodrigues bâtiment**

87, rue du Général-Leclerc
☎ 06 08 84 08 58

Matériel de sécurité, hygiène

● **SOCOMIX**

6, rue des Sablons ☎ 01 39 74 84 78
Matériel de sécurité, hygiène

Mécanique navale et industrielle

● **SFMNI**

(réparation diesel marine)

8, avenue du Général-de-Gaulle
☎ 01 39 74 63 93

Notaires

● **Office notarial d'André**

21, rue de la Gare ☎ 01 39 27 10 10
Maître Pascal JULIEN-SAINT-AMAND,
Maître Sylvie JULIEN-SAINT-AMAND-
HASSANI, Maître Jean-Pierre KAPLAN

Paysagistes

● **Établissement Neury**

La Ferme aux fraises, route du Fay
☎ 01 34 67 43 01

● **TRUCHON Cyril**

4, résidence Flore ☎ 01 39 70 79 86

Peinture/décoration/travaux divers

● **Lemonnier Peinture**

(peinture, vitrerie, ravalement...)
5, rue Georges-Delamare
☎ 01 34 51 38 39 ☎ 06 82 99 93 86

● **Patrick Moers (peinture-électricité-petite maçonnerie)**

41, rue du M^{re}-Foch; Rés. du Nouveau parc
☎ 06 16 55 83 76
✉ patrick.moers@wanadoo.fr

Plomberie, couverture, chauffage, climatisation

● **Artisan Aubert**

2, sente du Clos Saint-Denis
☎ 01 74 12 74 15
☎ 06 51 11 40 87

● **Aubert Jean-Luc**

4, rue du Clos-Malot
☎ 06 08 47 95 90

● **Delannoy**

22, quai de l'Oise
☎ 01 39 74 96 33

● **Entreprise du Confluent**

5, résidence du Confluent
☎ 01 72 54 25 80 ☎ 06 11 86 05 40

● **Eurl Laurent Jouenne**

118, rue du Général-Leclerc
☎ 06 70 59 32 08

Portes, fenêtres, vérandas, volets

● **Oger père et fils**

45, avenue Maurice-Berteaux
☎ 01 39 19 37 69
☎ 06 23 64 16 45

● **M. Coatrieux**

4, rue Amédée-Dutard
☎ 01 39 70 75 16

Secrétariat

● **Doc Optim**

18, avenue d'Eylau
☎ 01 39 74 36 62
☎ 06 07 56 65 00

Service entretiens, installations

● **Bricojames**

78, rue du Général-Leclerc
☎ 06 64 48 71 85
✉ bricojames@gmail.com

Taxis

● **Abeille, taxi andrésien**

(Monsieur Patrick Da Silva)
☎ 01 39 70 58 58 ☎ 06 07 54 87 78

● **Taxi Alves**

☎ 06 14 41 90 63

● **Taxis Le Beaujour**

☎ 01 47 92 28 01

● **Taxi El Moujahid**

☎ 06 11 09 68 43

● **Taxi Marteau**

☎ 06 07 55 19 72

● **Taxis Demdik**

☎ 06 10 45 61 93

Transport / Déménagement

● **La Déménagement**

148bis, rue du Général-Leclerc
☎ 06 40 66 23 44

Travaux publics

● **Groupe LE FOLL**

quai de l'île-du-Bac
☎ 01 39 72 85 54

OGER Père & Fils

Entreprise Familiale à votre service depuis 1972



- Fenêtre
- Porte d'entrée
- Porte Blindée
- Portail
- Porte de garage
- Motorisation
- Volet / Store
- Garde corps



Devis Gratuit

45, Avenue Maurice Berteaux 78570 Andrésy

01 39 19 37 69 - pfp.oger@gmail.com

www.oger-pereefils.com



*La performance électrique au service
de l'industrie du tertiaire et des collectivités*

- **Automatisme**
- **Informatique industrielle**
- **Instrumentation**
- **Éclairage public**
- **Précâblage et réseaux locaux**
- **Génie climatique**
- **Énergie**
- **Installations extérieures**

Ets de PONTOISE 10, rue Lavoisier 95300 Pontoise
Tél. : 01 34 22 91 00 Télécopie : 01 34 22 91 01

Santé

Médecins généralistes

● **Dr BERCOVICI-TOUSSAIN Sophie**

Dr DENIS-DIETLIN Audrey
Dr TERMINET Alain

Résidence Clos du Chasselas – Bât. B
5, rue du Bel-air

☎ 02 32 35 60 38

● **Dr DANEZIS Alain**

Cabinet médical Rabelais
5 bis, av. Maurice-Berteaux

☎ 01 39 70 70 45

● **Dr FLORENT Nicole**

38bis, rue du bel-Air

☎ 01 39 27 24 03

● **Dr GUÉRIN Stéphanie**

2, rue de Penthièvre

☎ 01 34 90 01 10

● **Dr LOZAC'H Clarisse**

Dr FANGET Marie-Charlotte

Groupe médical Giffard

64, av. du Général-de-Gaulle

☎ 01 39 74 70 39

● **Dr MAHÉ Michèle**

98 bis, rue du Général-Leclerc

☎ 01 39 75 10 80

● **Dr LAPLANCHE Francis**

38bis, rue du bel-Air

☎ 01 39 27 25 73

● **Dr VOIRIN Stéphane**

Cabinet médical Rabelais

5 bis, avenue Maurice-Berteaux

☎ 01 39 75 14 44

Médecins spécialistes

Allergologue

Dr MORIN Daniel

64, boulevard Noël-Marc

☎ 01 39 70 02 35

🔍 www.docmorin.fr

Cardiologue

● **Dr PIVIDAL Raphaël**

Maison Médicale du Viaduc

51, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

☎ 01 39 70 65 65

Dermatologue

● **Dr MATHIEU Christian**

Maison Médicale du Viaduc

51, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

☎ 01 39 70 65 65

Diététicienne

● **Madame DUSSOULIER**

Anne-Elise

26, rue de Thymerais

☎ 06 26 55 72 02

Gastro-Entérologue

● **Dr FORTUNE Pierre**

6, résidence le Clos du Roy

78780 Maurecourt

☎ 01 39 70 71 66

Ophthalmologiste

● **Dr CHAHINE Raïf-Nicolas**

Maison Médicale du Viaduc

51, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

☎ 01 39 70 65 65

Orthodontiste

● **Dr ALLOUCHE Jean-Louis**

5 bis, avenue Maurice-Berteaux

☎ 01 39 27 00 27

Chirurgiens-dentistes

● **Dr AZUELOS Érik**

Dr TSAGKARI Éleni

39, rue du Maréchal-Foch

☎ 01 39 70 70 70

● **Dr MAZETIER Florence**

Résidence Clos du Chasselas Bât.B

5, rue du Bel-air

☎ 01 39 70 78 62

● **Dr MOUSSAï André**

Dr PLAT Amélie

36, rue du Maréchal-Foch

☎ 01 39 74 26 36

Professions de santé et secteur para-médical

Infirmiers / Infirmières

● **M^{me} AUFFRET Nathalie**

7, sente des Cures

☎ 06 13 02 04 38

● **M^{me} HAHN Dominique**

15, rue du Général-Leclerc

☎ 01 39 27 03 53

● **M. THÉMÉ Patrick**

☎ 06 86 85 99 14

M^{me} DARDILLAC Florence

☎ 06 81 76 94 93

64, avenue du Général-de-Gaulle

☎ 01 39 74 14 26

● **M^{me} GEST Caroline**

☎ 06 03 18 90 78

M^{me} BEGHAIN Pascale

☎ 06 79 42 90 65

M^{me} MEUNIER Annie

☎ 06 83 41 09 45

Maison Médicale du Viaduc

51, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

☎ 01 39 70 65 65

● **M^{me} LOUVAIN Muriel**

22, rue de Chanteloup

☎ 01 39 74 76 67

Kinésithérapeutes / Ostéopathes

● **M^{me} BOYENVAL Martine**

M^{me} BASQUIN Delphine

2, cour Beaulieu

☎ 01 39 70 91 69

● **M. BRANDIBAS Sylvain**

4, rue de Penthièvre

☎ 06 09 61 45 78

● **M. CONRAD Cyril**

M. RALITE Michel

Centre de rééducation

10, rue du Maréchal-Foch

☎ 01 39 74 78 67

● **M. GRANGIRARD Baptiste**

26, rue du Bel-Air

☎ 01 39 70 59 57

● **M. GOUYET Mathieu**

15, rue du Général-Leclerc

☎ 06 07 43 24 99

● **M. LESCUYER Guillaume**

M. LITAIZE Mathieu

M. OSINSKI Thomas

M^{me} TROTIN Fanny

26, rue de Thymerais

☎ 01 39 70 71 24

☎ 01 39 70 78 17

● **M. SIRAS Cyril**

4, rue de Penthièvre

☎ 01 39 74 51 64

● **M^{me} DE USATORRE Rose-Marie**

4 bis, rue du Général-Leclerc

☎ 01 39 74 46 06

● **M^{me} VAN DER HAVE**

Pénélope

Maison Médicale du Viaduc

51, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

☎ 01 39 70 65 65

Masso-Relaxologue

● **L'envol des maux**

29, rue de l'église

☎ 06 07 85 21 73

🔍 www.lenvoldesmaux.fr

Naturopathe

● **M^{me} BENNER Marie**

3, avenue de Verdun

Résidence Harcourt

☎ 07 82 79 07 94

🔍 bennemarie@gmail.com

Orthophoniste

● **M^{me} DUFOUR Annie**

98 bis, rue du Général-Leclerc

☎ 01 39 74 94 65

Pédicures / Podologues

● **M^{me} BOREL Sophie**

26, rue de Thymerais

☎ 01 39 70 33 57

● **M^{me} LEROUX Elisabeth**

Maison Médicale du Viaduc

51, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

☎ 01 39 70 65 65

● **M. MESLIN Jérémy**

10, rue du Maréchal-Foch

☎ 01 39 74 00 70

● **M^{me} PETIT Véronique**

1, rue de Verdun

☎ 01 39 70 71 71

Psychologues / Psychothérapeutes

● **M^{me} BARRY Laure**

Maison Médicale du Viaduc

51, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

☎ 01 39 70 65 65

● **M^{me} BERCOVICI Stéphanie**

66, rue du Général-Leclerc

☎ 07 82 26 26 54

● **M^{me} LE BOUEDEC Patricia**

M. ROBERT Jean-François

10, rue du Puits

☎ 01 39 70 35 53

● **M^{me} MARTEAU Sandrine**

26, rue de Thymerais

☎ 01 39 74 29 94

● **M^{me} MOREL Caroline**

M^{me} SANCHEZ Sonia

26, rue du Bel-Air

☎ 06 45 43 15 95

● **M^{me} VELLUET Marie-Claude**

36, rue Victor-Hugo

☎ 01 39 74 15 19

☎ 06 68 88 33 27

Psychomotricienne-relaxation

● **M^{me} PENN-RENAUD Brigitte**

9, sente des Ribis

☎ 01 39 19 34 99

☎ 06 71 88 06 14

Sage-femme

● **M^{me} NEWBERT Nassim**

Cabinet médical Rabelais

5bis, avenue Maurice-Berteaux

☎ 06 20 84 85 32

Sophrologues-hypnothérapeutes

● **M. CIVEL Christophe**

13, rue du Maréchal-Foch

☎ 06 81 15 84 37

● **M. GÉRARDIN Marc**

8, avenue du Général-de-Gaulle

☎ 06 14 17 43 08

● **M^{me} TRAINSEL Sophie**

8, rue Charles-Masson

☎ 01 74 12 27 52

☎ 06 14 55 10 31

CONFLANS AMBULANCES

**VEHICULES CLIMATISES
AMBULANCES
ET VEHICULES SANITAIRES LEGERS**

**TRAITEMENTS - RAYONS - HEMODIALYSE
REEDUCATION - CONSULTATIONS - MATERNITE**

01 34 90 02 22



Z.A. Les Boutries - 4, rue Vermont - CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Fax. 01 34 90 09 52

OPTIQUE DES QUAIS

OPTICIEN VISAGISTE

*Une garantie, un accident, une envie
de retrouver l'esprit et les collections*

OPTIQUE EN VUE ?

*L'optique des quais vous accueille
suite au transfert du magasin d'Andrésy
à l'OPTIQUE DES QUAIS*

22, quai de la République - CONFLANS
www.optiquedesquais.fr - optiquedesquais@wanadoo.fr
01 39 19 83 67 Lundi au samedi de 9h00 à 19h00



Stomatologue

● **Dr KAGAN Gérard**
Maison médicale du Viaduc
51, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
☎ 01 39 70 65 65

Vétérinaires

● **Dr DELAETER Romain**
Dr PARGAMIN François
Dr TOUZET Claire
28bis, rue du Maréchal-Foch
☎ 01 39 74 18 20

Pharmacies

● **Pharmacie Ganachaud**
5 bis, rue Maurice-Berteaux
☎ 01 39 74 48 75

● **Pharmacie du Maréchal-Foch**
20, avenue du Maréchal-Foch
☎ 01 39 74 78 68

● **Pharmacie Lahutte**
44, boulevard Noël-Marc
☎ 01 39 74 70 68

● **Pharmacie des Charvaux**
Centre commercial Les Charvaux
55, avenue des Robaresses
☎ 01 39 74 15 15

Laboratoire d'analyses médicales

● **Biolab-M. ATTIAS Daniel**
26 bis, boulevard Noël-Marc
☎ 01 39 74 26 66

Ambulances

● **Ambulances Belkacia**
34, rue Andrésy
78570 Chanteloup-les-Vignes
☎ 01 30 74 01 25

● **Conflans-Ambulances**
(zone industrielle les Boutries)
4, rue Vermont
78700 Conflans-Sainte-Honorine
☎ 01 34 90 02 22

● **Ambulances Sainte-Anne**
16, boulevard Gambetta
78300 Poissy
☎ 01 39 65 12 38

Résidences pour personnes âgées

● **Maison de retraite
« Résidence Andrésy »**
34, rue de l'Hautil
☎ 01 39 70 90 10

● **Résidence « Les Magnolias »**
60, rue des Courcieux
☎ 01 39 70 98 79

BON À SAVOIR SERVICE PUBLIC DE SANTÉ

Les hôpitaux

Centre Hospitalier Intercommunal
de Poissy / Saint-Germain-en-Laye
☎ 01 39 27 40 50

N° des urgences de Poissy
☎ 01 39 27 51 18

N° des urgences
de Saint-Germain-en-Laye
☎ 01 39 27 41 00

Hôpital de Pontoise
☎ 01 30 75 40 40

Les cliniques

Clinique Saint-Louis
1, rue Basset, 78300 Poissy
☎ 01 30 74 88 00

Clinique de l'Europe
9 bis, avenue de Saint-Germain
78560 Le Port-Marly
☎ 01 39 17 22 22





4 allée du Carré - Parc des Barbanniers - 92230 GENNEVILLIERS
www.enerchauf.com



- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques,
- Audits énergétiques, bilans, assistances techniques et financières.

Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19

Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 02

📠 01 41 32 43 23

Associations C3S

- ◆ ASSOCIATIONS CULTURELLES >110
- ◆ ASSOCIATIONS SPORTIVES >114
- ◆ ASSOCIATIONS SCOLAIRES >120
- ◆ ASSOCIATIONS SOCIALES >122

ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS >126

ASSOCIATIONS D'ENVIRONNEMENT >126

ASSOCIATIONS DE QUARTIERS >128

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS >129

AUTRES ASSOCIATIONS >129

AJAK (Association de Jumelage Andrésy-Korgom)

L'association a vu le jour avec l'an 2000, et s'est concrétisée par la signature d'une charte de jumelage le 28 janvier 2001 à Korgom. Son objet est d'établir et de favoriser, dans le cadre d'un jumelage-coopération, des relations d'amitié et d'échanges entre les habitants, les associations et les institutions d'Andrésy et de Korgom. Si cette aventure vous tente, rejoignez-les, l'AJAK a des projets très concrets et sera heureuse de vous les exposer. Vous pouvez aussi adhérer à l'AJAK. Les cotisations et les dons sont déductibles des impôts.

président : Serge GRANIER
 ☎ 01 39 74 16 55
 ✉ serge-granier@wanadoo.fr
 🔍 www.ajak-andresy-korgom.net

Amicale des Beaux-Arts

L'Amicale offre la possibilité aux peintres de se retrouver tous les jeudis de 14 h à 18 h dans son atelier au 10, rue de Triel, afin de s'initier à la peinture (huile principalement, mais aussi acrylique et aquarelle) ou de s'y perfectionner.

président : Michel BOBAND
 ☎ 01 39 74 47 71
 ☎ 06 07 64 92 62
 ✉ michel.boband@sfr.fr

Association Renefer

L'association Renefer, créée en 2004, a pour objet de faire re-découvrir l'œuvre de l'artiste Raymond Fontanet dit Renefer (1879–1957). Depuis son enfance, ce peintre et graveur parisien rend visite à sa famille, rue de l'Église. Puis, il s'installe définitivement avenue Maurice-Berteaux. Son œuvre répertoriée à ce jour se compte par milliers (correspondances, dessins, gravures et peintures) dans les musées et collections publiques et privées. L'association organise des expositions dans toute la France et aux États-Unis, l'occasion pour le public de découvrir ses paysages d'Andrésy et du Grand Paris. Renefer, notre plus grand dessinateur, devient au fil du temps un ambassadeur incontournable de notre territoire. Depuis plus de 10 ans, et particulièrement en cette année 2018, l'association fait découvrir ses écrits et œuvres de guerre en collaboration avec une multitude d'institutions, musées et éditeurs. Le best seller « Carnet de poilu » écrit à sa fille « Belle Petite Monde », témoignage intergénérationnel d'un temps de guerre, est étudié dans toutes les écoles de France et

fait l'objet de nombreux articles. Aujourd'hui, l'association se rapproche des musées pour révéler ses dessins et peintures de paysage dormant dans les archives. De belles découvertes en perspectives !

présidente : Marie-Gabrielle THIERRY
 ☎ 06 74 48 26 91
 ✉ mgthierry@club-internet.fr
 🔍 www.renefer.org

Andrésy spectacles pour tous

L'association vise à faciliter l'accès des Andrésiens aux spectacles locaux et régionaux par l'information, l'obtention de tarifs réduits, la commande des places et l'organisation du transport vers les lieux de spectacles.

président : Serge GOUPEL
 ☎ 01 39 74 65 49
 ✉ andresyspectacles@yahoo.fr

Bazar Baz'art

Venez vivre un moment solidaire et festif pour lutter ensemble contre le cancer ! Concerts, danses, expositions, animations, photocall, une belle buvette... Bazar Baz'Arts est un événement 100% bénévole, avec un tarif libre. Chacun apporte à son échelle, une

pièce à l'édifice. Les bénévoles sont entièrement destinés au bien-être des patients touchés par le cancer : séances de massage, sophrologie, maquillage...

présidente : Marie GUILCHER
 ✉ bazar.bazarts@gmail.com
 🔍 www.bazarbazarts.com

Bridge club d'Andrésy

Depuis plus de 40 ans à Andrésy, le BCA participe à la promotion du bridge et à l'animation de la ville :

- tournois de régularité le vendredi à 20 h 15 (18 h 45 le 1^{er} vendredi de chaque mois),
 - tournoi d'accession le vendredi à partir de 14 h 30, salle Lepic (8, rue du Général-Lepic).
- Pour les personnes débutantes ou non, l'association vous propose son école de bridge les lundis (à partir de 20 h 15) et mercredis (à partir de 20 h). De plus, de nombreuses manifestations ont lieu au cours de l'année.

présidente : Isabelle TUAL
 ☎ 01 39 74 58 66
 ☎ 06 10 25 69 59
 ✉ isabelle.tual@wanadoo.fr

Chanson dans la ville

L'association intercommunale a pour objectif d'ouvrir des scènes aux artistes, auteurs, compositeurs, interprètes, accompagnateurs, amateurs ou professionnels, en favorisant le développement de la chanson française, porteuse de poésie et d'émotion, dans les communes du Confluent, depuis 1979. L'association organise à Andrésy, au Chalet de Denouval, une « scène

ouverte » chaque mois où chacun peut interpréter des chansons de son choix ou simplement écouter. Des récitals sont également organisés plusieurs fois par an avec des chanteurs professionnels.

président : Bernard TRANCHANT
 autre contact : Philippe LAVILLE
 ☎ 01 39 72 51 77
 ☎ 06 07 21 09 77
 ✉ chanson.danslaville@laposte.net

Chorale Le Tourdion



La chorale Le Tourdion, sous la direction de Bastien Milanese, chef de chœur professionnel, organiste, pianiste, vous offre le plaisir et la découverte du chant choral à savoir 1 h 30 pour l'ensemble de choristes et 30 min. par pupitre. Répétitions à l'Espace Saint-Exupéry :
 - Séance de technique vocale, le mercredi de 19h55 à 20h25
 - Chant choral, le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30.
Le Petit Tourdion
 Sous la direction de Muriel Moser, professeur de chant professionnel, chef de chœur, musicienne, nos jeunes choristes sont très contents et souhaitent que d'autres enfants les rejoignent. Répétitions : mardi de 18 h 30 à

20 h au chalet de Denouval. Organisation de concerts.

présidente : Marie-Thérèse REMONDOT
 ☎ 06 08 91 32 29
 ✉ mthremondot@orange.fr

Chroniques et Aventures

L'association a pour but de vous faire voyager tout en restant sur Andrésy, avec comme seul outil votre imagination. Les jeux de société et les batailles de figurines sont également mis à l'honneur avec des parties et tournois réguliers ainsi que des ateliers manuels.

président : Harald SKOTAREK
 ☎ 06 35 49 76 41
 ✉ chroniquesetaventures@outlook.fr

Club Historique d'Andrésy

L'association se propose de faire connaître l'histoire de notre ville et de sa région. Elle collecte les documents (cartes postales, archives, photos, films...) ainsi que les témoignages liés au passé et à la vie des Andrésiens. Le Club Historique d'Andrésy a déjà publié des ouvrages que l'on peut se procurer dans les librairies et points de vente, ou directement auprès du club :

- Andrésy entre Seine et Hautil
- Les anciens racontent
- Le cinéma à Andrésy
- L'église Saint-Germain-de-Paris
- Andrésy sur les traces de son histoire, bientôt publié

président : Gabriel DUPUY
 ☎ 01 39 74 91 65
 ✉ dupuyg@orange.fr
 autre contact : Pierre VAN CEUNEBROECKE
 ☎ 01 39 74 61 52
 ✉ p.vanceu@club-internet.fr



Comité de jumelage d'André

Créé en 1986, il favorise et anime les contacts et les rencontres entre citoyens, associations et établissements scolaires des villes avec lesquelles André est jumelée :

Haren (Ems) (Allemagne) en 1988, Vlagtwedde (Hollande) en 2000, Oundle (Angleterre) en 2001 et Miedzyrzecz (Pologne) en 2005. Rejoignez une équipe motivée par le développement de l'amitié avec les peuples européens, ou manifestez-vous comme famille d'accueil ou comme adhérent. Cotisation annuelle : 11 €.

président : François LEFEBVRE

☎ 06 22 12 52 84

✉ fjm.lefebvre@gmail.com



Ensemble vocal de l'Hautail

L'Ensemble Vocal de l'Hautail naît en 1996 de l'idée de créer, avec des chanteurs amateurs, un groupe uni et convivial. Le travail vocal, individuel et collectif, contribue à une amélioration constante de sa qualité et à la création de ses propres solistes, sous la direction d'Alain Dubois, son chef de chœur et professeur

de chant. L'Ensemble Vocal de l'Hautail s'est déjà produit lors de divers concerts en Île-de-France, en Hollande, ainsi qu'en Italie, où il a remporté, en avril 2001, la Médaille de Bronze au Concours International de Chant Choral de Vérone. Depuis quelques années, le groupe de chanteurs organise, autour de la visite d'une région, des séjours musicaux s'achevant par un concert. Cet ensemble accueillerait avec plaisir, de nouveaux choristes. Aucun niveau n'est requis, seulement motivation et bonne humeur.

président : Angélique WENGER

☎ 06 12 29 70 51

✉ angelique.wenger@yahoo.fr

autre contact : chef de chœur,

Alain Dubois

☎ 06 18 18 58 84

Gaz à tous les étages (GATE)

Ateliers d'écriture et petite édition d'art

– Pour quoi faire ?

Pour créer, s'amuser, régler ses comptes avec l'écriture, se familiariser avec les différents genres littéraires (poésie, nouvelle, dialogue, conte...) ou écrire plus souvent en bonne compagnie...

– Pour qui ?

Tous ceux qui aiment lire, que taquine l'envie d'écrire. Sans avoir à se soucier de ses blocages ou du jugement des autres.

– Comment ?

À partir de propositions d'écriture communes dans un temps donné, puis de lectures et d'échanges sans a priori sur les textes. Soit deux à trois heures, en petit groupe, pour se donner le temps parce qu'on le mérite bien !

présidente : Carole WEIBEL

☎ 01 39 27 02 14

☎ 06 16 77 23 43

✉ ateliersgate@gmail.com

Gloria del Arte

L'association « Gloria del Arte » vous invite à participer dans le dialogue des cultures et des traditions dans l'esprit de l'Unesco.

– Rencontres culturelles autour d'un thé, chants folkloriques et danses de salon sous la direction de Julia Lozoyava-Benetti. Salle Lepic - chaque premier mercredi du mois de 18 h à 20 h.

– Cours de peinture à l'huile et acrylique avec l'artiste peintre Alisa Kozakova. Pour tous niveaux - Maisons des associations - chaque samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

– Ateliers de photographie d'art guidés par un photographe professionnel.

– Ateliers linguistiques anglais et russe. Ouvrez-vous au monde !

présidente : Julia LOZOVAYA-BENETTI

☎ 06 41 32 03 19

✉ gloriadelarte@yahoo.fr

Groupe international des primitifs modernes dits « naïfs »



L'objet de cette association composée de nombreux artistes français et étrangers de renommée internationale, est la promotion de l'Art Naïf en France et à l'étranger. La biennale d'André est devenue au fil des ans, un rendez-vous incontournable pour les amateurs et les collectionneurs d'art.

présidente : Martine CLOUET

☎ 06 20 58 73 20

✉ martineclouet@hotmail.com

autre contact : Claude BOURGLAN

☎ 06 29 23 31 60

✉ bourglan.claude@wanadoo.fr

☎ martineclouet.wordpress.com

Les Amis de l'orgue d'André

L'association a pour objectif la valorisation et le rayonnement des orgues et du patrimoine de la ville d'André et de sa région, par l'élaboration de manifestations musicales (notamment avec des concerts organisés dans le cadre de la saison culturelle en l'église Saint-Germain-de-Paris) et tout autre moyen de diffusion de la musique.

président : Valentin GUILLAUME

contact association :

☎ 06 09 26 69 95

autre contact : Bernard LOUBIÈRE

☎ 01 39 70 82 17

Les Bobines s'en mêlent

Tricot ? Crochet ? Broderie ? Tissage ? Envie de vous y (re)mettre ? En un mot, envie de DIY ? Rejoignez-nous avec vos ouvrages, vos aiguilles, vos fils préférés et surtout votre envie d'apprendre

et de partager votre passion pour ces loisirs créatifs. Ateliers thématiques et cours particuliers vous sont proposés le 2^e mardi de chaque mois.

président : Virginie PRIOU

✉ lesbobinessmelent78@gmail.com

Les Rouleurs de Belles Mécaniques Andréennes

Les RBMA proposent aux Andréens un rendez-vous mensuel chaque 2^e dimanche du mois, dans le parc de l'Hôtel de ville, pour admirer de magnifiques véhicules anciens à 2 ou 4 roues de 1900 à 1980. Les RBMA participent activement à l'animation culturelle de la ville tout au long de l'année et s'efforcent de promouvoir et servir des actions caritatives sur la ville d'André, notamment à l'occasion d'un rendez-vous annuel réservé aux 4 roues à André.

président : Renaud FERRETTI

☎ 01 39 70 46 57

☎ 06 78 35 71 35

✉ rbma78@gmail.com

☎ www.rbma78.fr

Peindre et dessiner

L'association propose des cours théoriques et pratiques du dessin et de la peinture destinés aux adultes de tout niveau. Les ateliers sont dirigés par Ziyadali HEYDARI, artiste-peintre professionnel et titulaire d'une Maîtrise en Arts Appliqués de l'Université PARIS1 Panthéon Sorbonne.

Les cours ont lieu les mardis entre 14 h et 22 h à la Maison des Associations.

présidente : Catherine BLEVIN

☎ 01 39 74 56 94

✉ catherineb78@orange.fr

autre contact : Ziyadali HEYDARI

☎ 01 39 70 35 42

☎ 06 95 12 61 25

✉ contact@heydari.com

☎ www.heydari.com

Pipa sol



Compagnie professionnelle de théâtre de marionnettes, en résidence au Chalet de Denouval, crée et diffuse des spectacles à l'échelle nationale et internationale.

La troupe Pipa Sol gère le CYAM (Centre Yvelines des Arts de la Marionnette). Une offre culturelle variée et de proximité y est proposée toute l'année, à l'attention de tous les publics : ateliers, stages, résidences d'artistes, événements exceptionnels.

président : Olivier CORIOU

✉ contact@pipasol.fr

autre contact : Didier WELLE

☎ 09 53 88 32 20

☎ 06 04 48 29 49

☎ www.pipasol.fr / www.cyam.fr

Quai de scène

Quai de scène, association de théâtre pour adultes amateurs passionnés, propose un travail en atelier, la préparation et la représentation d'une pièce de théâtre annuelle, ainsi que des soirées café-théâtre à l'Espace Julien-Green ou au Chalet de Denouval. Les choix d'auteurs sont variés. Les cours sont assurés le vendredi soir au chalet de Denouval. Même si les ateliers se déroulent dans une ambiance détendue, du sérieux, du travail et une profonde motivation sont demandés aux adhérents.

présidente : Ghislaine CASSIAT

☎ 01 39 70 69 87

☎ 06 37 49 83 73

✉ quaidescene.andresy@gmail.com

🔍 www.quaidescene.fr

autre contact : Laurence GAUDIN

☎ 06 08 36 82 93

✉ laurence.gaudin10@free.fr

Théâtre du logos

L'association propose des ateliers de théâtre pour les jeunes. Chaque atelier est encadré par une professionnelle. Compétence exigée : la bonne humeur ! L'association se charge du reste ! Horaires : chaque mercredi (hors période scolaire) de 15 h 30 à 16 h 30 (enfants), de 16 h 30 à 18 h 00 (jeunes), de 18 h 00 à 19 h 30 (adolescents), À bientôt !

présidente : Patricia LE BOUËDEC

☎ 01 39 34 04 77

autre contact : Karine BRAHAMCHA

☎ 06 61 79 41 47

✉ karine@brahamcha.com

Trip'N Dance

L'association Trip'N Dance vous fait découvrir et partager la passion pour l'Amérique du Nord et ses danses, à votre rythme en mettant vos pas dans ceux de la légende américaine.

présidente : Dominique LEONTINI

☎ 06 62 15 90 95

✉ tripndance@gmail.com

Via romana

Le groupe de reconstitution historique est consacré à l'étude et à la reconstitution de la Cohors Aquitanorum et du monde romain. Viaromana a des ateliers jeux et jouets antiques, calligraphie, costumes civils, gastronomie gallo-romaine... Tout ce qui est reconstitué est basé sur les résultats des fouilles archéologiques les plus récents, ainsi que sur les écrits des différents auteurs antiques parvenus jusqu'à nous. L'association est basée dans tout le sud de la France (Gers), dans le Nord, en Auvergne et en région parisienne, et plus exactement à Maurecourt dans les Yvelines, où elle a une antenne. Composée uniquement de bénévoles, elle intervient dans les écoles, sur les sites archéologiques, pendant les fêtes du patrimoine, dans toutes les rencontres de reconstitution historique.

président : Sébastien LEMOINE

☎ 01 39 70 33 76

☎ 06 83 07 91 12

✉ lemoinesb@aliceadsl.fr

🔍 www.asso-viaromana.com

Associations sportives

Andrésy athlétisme

Profitant des installations du parc sportif des Cardinettes, Andrésy Athlétisme propose à partir du mois d'octobre des entraînements pour les spécialistes de courses de fond et horsstade et une école d'athlétisme pour les enfants et les jeunes. Andrésy Athlétisme, un club qui se veut familial et qui prônera l'apprentissage des valeurs de ses différents sports.

président : André MIRAMONT

☎ 01 39 74 25 64

✉ patrick.miramont@aliceadsl.fr



Andrésy billard club

2 billards français dans cette salle permettent de s'entraîner en vue des tournois ou des compétitions, (finales départementales ou nationales). Au sein du club, des tournois sont organisés pour évaluer la progression de chacun. En période scolaire, la salle est accessible du lundi au vendredi jusqu'à 22 h, le samedi jusqu'à 20 h et le dimanche matin.

président : Claude SAVOYE

☎ 01 39 74 53 55

✉ andresy.billard.club@gmail.com

Andrésy Chanteloup Maurecourt basket (A.C.M. BASKET)



Notre club accueille tous les basketteurs dès l'âge de 4 ans Les entraînements

ont lieu en semaine sur plusieurs gymnases à Andrésy, Maurecourt ou Chanteloup-les-vignes (Horaires et jours, nous consulter) et les matchs les samedis et dimanches. Notre club réunit toutes les catégories de l'école de Basket (4 ans) aux seniors (féminins et Masculins). Pour les adultes de tout âge, débutants ou confirmés, nous proposons du basket loisir. En dehors, des championnats qui démarrent fin Septembre, nous proposons à nos licenciés toutes sortes de manifestations (Soirées, tournois, stages, animations pour les enfants etc.)

président : Valdemar LOPES

☎ 01 39 70 81 35

☎ 06 07 66 37 58

✉ info.acmbasket@gmail.com

🔍 www.acmbasket.com

Andrésy cyclo

La section cyclotourisme est affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme et vous invite à venir découvrir les multiples facettes de ses activités, tant sur route que sur VTT. En-dehors de toute compétition,

de la sortie dominicale de 50 à 100 km au brevet longue distance, en passant par les rallyes régionaux, les brevets montagnards et le voyage itinérant, la pratique du cyclotourisme nécessite une bonne forme physique ainsi qu'une participation régulière aux sorties. Bonne humeur et convivialité sont au rendez-vous. Venez nous rejoindre!

président : Vincent DE LAHARPE

☎ 06 07 95 06 91

✉ president@andresy-cyclo.fr

🔍 andresy-cyclo.fr

Andrésy futsal

Pratique du futsal en loisir et en compétition. Ouvert exclusivement à la catégorie senior.

président : Thomas CHAIGNE

✉ asandresyfutsal@yahoo.fr

Andrésy tennis club

2 courts couverts en terre battue
1 court de tennis « soft » extérieur
1 quick extérieur
1 école de tennis jeunes : 200 jeunes
1 école de tennis adultes

moniteur : Stéphane GRUNHUT

☎ 06 80 15 93 70

• Championnat par équipes : jeunes, seniors, vétérans (hommes – femmes)
• Tournoi de simples et doubles internes en janvier et juin

président : Patrice LETELLIER

☎ 06 74 44 64 40

✉ mtletellier@wanadoo.fr

AS Andrésy-Maurecourt tennis de table

- Formation pour les jeunes, débutants ou confirmés, de 5 à 16 ans (cours et initiation par des professeurs diplômés)
- Formation pour les adultes par des formateurs
- Initiation pour les adultes (loisirs ou compétition)
- Préparation à la compétition pour les adultes et les jeunes de tous niveaux (régional, départemental...)
- Encadrement pour l'APAJH
- Pratique du tennis de table pour toute la famille : parents et enfants
- Nombreux tournois internes et externes
- Participation aux activités de la ville

président : Alexandre GASGANIAS

☎ 01 39 74 22 35

☎ 06 60 97 30 22

✉ agasganias@andresyping.com

🔍 www.andresyping.com

Association du cheval vert

L'association réunit des propriétaires de chevaux et développe des activités équestres afin de faire découvrir aux adhérents, l'animal dans son milieu naturel. L'association propose également des interventions lors de manifestations (baptême de poney, attelage, etc.)

présidente : Christine URBAN

☎ 06 13 59 03 44

✉ cd.76@free.fr

autre contact : Valérie TUAL-BOUTET

☎ 06 08 82 97 43

Association Andréy Pétanque

Vous aimez la pétanque ? Rejoignez l'association et partagez un moment convivial.

Président : Christian RICHARD

☎ 01 39 74 86 41

☎ 06 08 25 75 15

✉ c.richard.josi@orange.fr



Arts du bien être 78

L'association a pour objectif de faire découvrir, pratiquer et promouvoir différentes techniques corporelles et énergétiques relatives à la détente, au bien être, au développement personnel telles que le Reiki, les massages, la relaxation, la sophrologie, le yoga, etc.

Présidente : Marie-Line Jigan

☎ 06 45 99 20 11

🔍 <https://artsdubienetre78.wixsite.com/adbe78>

Bababoum

Riches de leurs expériences, Florence et Gabriel ont établi une méthodologie personnelle et innovante, en permanente



évolution. Fusion de la danse, de la gym, de l'aérien et du main à main. Ils interviennent comme chorégraphes pour les artistes, les metteurs en scène et forment de nombreux danseurs.

présidente : Laurence DEHU

☎ 06 07 62 65 76

☎ 06 14 62 26 44

✉ contact@flogab.com

🔍 www.flogab.com

Cercle d'Aviron du Confluent

La vocation est de promouvoir et développer l'aviron sous toutes ses formes. Les licenciés « loisirs » peuvent profiter du cadre bucolique du bras de Seine et parfaire leur forme dans notre nouvelle salle d'entraînement. Ils participent à de nombreuses randonnées où sport et convivialité vont de pair. Les jeunes garçons et filles trouvent également leur place et brillent au meilleur niveau national.

président : Éric SAILLARD

☎ 06 82 56 37 42

✉ eric.sa193@free.fr

🔍 www.aviron-andresy.com

Cercle des Nageurs d'Andrésy

Vous souhaitez participer à une activité sportive dans l'eau, le Cercle des Nageurs d'Andrésy vous accueille de 6 mois à 85 ans, à la piscine Sébastien-Rouault : bébés-nageurs, femmes enceintes pré et post natal, école de natation pour les enfants de 5 à 7 ans, natation sportive enfants et adultes, aquagym, plongée, natation 3^e âge et natation en compétition. Toutes les activités sont encadrées par des entraîneurs diplômés d'état. Le Cercle des Nageurs d'Andrésy est affilié à la Fédération Française de Natation et agréé école de Natation française. Les nageurs de compétitions participent au programme fédéral : championnats de France interclubs, compétitions régionales et départementales. à vos maillots, tous à l'eau !

président : Daniel BESSON

✉ cnandresy@wanadoo.fr

autre contact : Marie-Jeanne GUYOMARD

☎ 01 39 74 82 40

🔍 www.cnandresy.fr

Club sportif de Danse Twirl d'Andrésy

Le Twirling bâton est une discipline qui se définit par 3 sports en un.

- Danse ou l'expression corporelle, recherche du beau, de l'harmonie tout en manipulant un bâton
- Gymnastique : recherche du risque, de la virtuosité par des mouvements gymniques

adaptés au twirling

- Maniement du bâton : demande une grande dextérité.

Ainsi ces 3 activités, font l'originalité du twirling. Le club d'Andrésy participe aux trois compétitions nationales : le championnat de France en N1, N2, N3. Les enfants (filles et garçons) sont accueillis à partir de 3 ans dans la section Baby Twirl.

président : Jean-Baptiste DUPONT

☎ 07 61 39 12 83

☎ 06 01 80 65 15

✉ jeanbatwirl78@gmail.com

Conflans-Andrésy-Jouy Volley-Ball (CAJVB)

- 5^e club de France
- 350 licenciés
- Baby-volley, à partir de 5 ans
- École de volley, à partir de 7 ans
- Compétitions, perfectionnement à partir de 10 ans, et jusqu'à 20 ans
- Compétitions départementales, régionales et nationales adultes
- Volley loisirs à partir de 18 ans et volley-ball pour tous, de 5 à 65 ans

président : Philippe MONTAUDOUIN

☎ 01 39 19 76 28

✉ philippe.montaudouin@wanadoo.fr

École Arts martiaux

Découverte et développement de l'art martial traditionnel Sino-Vietnamien « Thieu Lam Noi Quyen ».

président : Sébastien André

☎ 06 83 05 31 94

✉ asso.nttu@gmail.com

École de judo traditionnel d'Andrésy

Issu d'une longue tradition de méthodes de combats (jujitsu) mises au point en partie sur les champs de bataille du temps des Samouraïs, l'atemi-jujitsu représente cet aspect d'autodéfense complet : coups frappés par les mains et les pieds (atémis), projections, clés, étranglements, techniques de contrôle au sol, techniques de réanimations (kuatsu)... Les compétitions ne sont pas possibles. En judo, dès 6 ans, on utilise les projections, les immobilisations au sol. À partir de 15 ans, on peut pratiquer les clés et les étranglements. Des combats sont possibles. La compétition n'est pas le seul aspect du judo. On peut pratiquer jusqu'à un âge très avancé, même si on est débutant, pour le plus grand profit de son entretien et de son équilibre personnel.

président : Francis SANTONI

☎ 06 41 66 37 94

professeur : Sylvain LEROY

☎ 01 34 75 32 01

✉ judo.andresy@free.fr

🔍 judo.andresy.free.fr

Esprit des pics

Association sportive, de loisirs, d'apprentissage et de perfectionnement à l'escalade sur structure artificielle et en bloc. Quatre séances sont proposées, dont une pour les enfants. Cette activité ludique est ouverte à toute personne

désireuse de s'entraîner sur la structure artificielle du gymnase.

président : Dominique PASQUIER

☎ 06 10 74 46 85

✉ p.dominique_64@yahoo.fr

Football club d'Andrésy



Apprendre à jouer au football pour les plus jeunes, se perfectionner pour les moins jeunes ou tout simplement jouer pour se faire plaisir, en développant les valeurs essentielles que sont le respect de soi, des autres et des arbitres.

président : Patrice BUJEAU

☎ 06 21 45 19 48

✉ bujeau.patrice@gmail.com

Gymnastique club d'Andrésy

Le club propose :

- Baby Gym : à partir de 24 mois pour filles et garçons, parcours de motricité et jeux ludiques sont proposés aux enfants
- Gymnastique artistique sur agrès : filles et garçons de 6 à 18 ans, en groupes loisirs ou compétitions, affiliations FFG, FSST et UFOLEP

- Musculation pour adultes et adolescents
- Zumba : mélange de fitness et de danse latine
- Les entraînements ont lieu au centre sportif Louise-Weiss.

présidente : Nadine BARTOLACCI
 ☎ 06 25 04 06 05
 ✉ gymclub.andresy@gmail.com

Gymnastique volontaire

Afin de concilier activité physique et prévention, la gymnastique volontaire propose des cours adaptés à tous, à partir de 16 ans : gymnastique douce, gymnastique d'entretien, gymnastique tonique, gymnastique dansée, stretching, cours de step. Pratiquer une activité physique, c'est prendre du plaisir tout en protégeant son capital santé. Alors, venez nous rejoindre en toute convivialité. Inscription dès le mois de juin ou lors du Forum des associations. Bulletin d'inscription à demander par mail ou par téléphone (attention : certificat médical obligatoire avant toute participation).

présidente : Danielle CAMUS
 ☎ 09 84 31 60 59
 ☎ 06 71 09 15 74
 ✉ gymvolontaire-078026@epgv.fr

Karaté Kobudo Club

Le club de karaté d'Andrésy, affilié à la Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux (FFKAMA), se veut de respecter le karaté traditionnel. Nous nous retrouvons plusieurs soirs par semaine dans la salle

des Arts martiaux du gymnase Louise-Weiss, où enfants et adultes découvrent ou redécouvrent ainsi l'art du geste, la maîtrise de soi et le respect des autres. Tout ceci dans une ambiance familiale ou, pour certains, de compétition. Accueil les lundis, mercredis, vendredis et samedis au sein de notre club.

président : Bruno TACCHINI
 ☎ 01 39 74 81 66
 ✉ bruno.tacchini@laposte.net,
 ✉ bruno.tacchini@areva.com

Kun Khmer Boxing Andrésy

Kun Khmer Boxing Andrésy, premier club en France, vous propose de découvrir les arts martiaux cambodgiens (le kun khmer, le bokator et la gym borane) avec Phil, Benjamin et François. Nous travaillons de façon traditionnelle et il arrive que certains grands boxeurs khmers viennent tout spécialement nous faire découvrir leur culture ancestrale et leur technique. Sont proposés aussi tous les ans des stages au Cambodge. Une nouvelle discipline, le grappling, est également proposée le samedi (se renseigner auprès de l'association).

président : Philippe SEBIRE
 ☎ 06 50 56 41 49
 ✉ philseb83@gmail.com
 🔍 www.kunkhmerandresy.net



Les amis de la petite cavalerie

Enseignement de l'équitation, concours, promenades, voltiges, passages d'examens F.F.E.

président : Marc PFINSTAG
 autre contact : Véronique BOCQUET
 ☎ 01 39 74 87 05
 ✉ vbtriel@orange.fr

Office Municipal des Sports

L'OMS rassemble les dirigeants du milieu sportif et les élus. Ses missions : concertation, réflexion, force de proposition, organisation de manifestations à caractère général (20 bornes, etc.), dotation de récompenses pour les manifestations et aide à l'organisation de manifestations par le prêt de logistique (thermos, signalétique, etc.).

président : Patrice LETELLIER
 ☎ 01 39 74 01 03
 ☎ 06 74 44 64 40
 ✉ mtletellier@wanadoo.fr

Pousse-cailloux d'Andrésy

Les Pousse-Cailloux pratiquent la randonnée pédestre chaque dimanche matin (départ 7 h 30). Au programme : diversité et beauté des chemins de randonnée de l'île-de-France, mais aussi découverte d'autres régions de France (quelques week-end par an). Les Pousse-Cailloux en trois mots : amitié, convivialité, plaisir.

président : Patrice RABILLON
 ☎ 06 80 37 09 25
 ✉ patrice.rabillon@gmail.com

Réseauvelo 78

RESEAUVELO 78 est une association d'usagers cyclistes des Yvelines qui milite pour le développement des aménagements cyclables et des circulations actives en milieu urbain. Principales activités : - Actions auprès des élus ou administrations pour proposer et défendre des projets d'aménagements. - Organisation de manifestations et de promenades cyclistes de découverte d'itinéraires.

🔍 www.reseauvelo78.org

Rockin'flav

Association sportive et culturelle, ayant pour objectif de promouvoir tous les domaines du mouvement hip-hop. De nombreux artistes DJ, danseurs, graffeurs, rappeurs... proposent, toute l'année, diverses activités telles que : des entraînements de danse, des rencontres graff et rap, des initiations aux pratiques acrobatiques avec des capoeiristes et traceurs, des spectacles et d'autres manifestations. La plupart des activités sont accessibles à tous et encadrées par des responsables, pratiquant depuis plusieurs années. Il est prévu d'organiser des sorties, des stages et des voyages, en plus des activités mensuelles, réservées aux adhérents de l'association.

président : Yacine EL MOUMNI
 ☎ 07 72 14 70 01
 ✉ rockinflav@gmail.com

Roller-skating de l'Hautill

Notre club est une école de patinage. Nous pratiquons différentes disciplines comme le roller Hockey, le slalom et la randonnée. Il n'y a pas de limite d'âge ni de niveau requis pour l'adhésion. Les entraînements ont lieu au Parc des Cardinettes. Notre club est affilié à la Fédération Française de Roller Sports.

président : Jérôme TREGOTS
 ☎ 06 99 63 63 16
 autres contacts : Françoise DUPUY
 ☎ 06 20 98 34 62
 Valérie VALES
 ☎ 06 50 15 85 05
 ✉ rollerskating@numericable.fr

Taekwondo Andrésy Oh do kwan

Le taekwondo est un art martial originaire de Corée et qui s'est développé ensuite dans le monde entier. C'est un sport par lequel on parvient à obtenir une parfaite maîtrise de soi et à



acquérir sa vraie personnalité. Les principes du taekwondo se résument ainsi : réunir toutes ses forces, équilibrer son corps, agir avec célérité, se concentrer. En rassemblant ces éléments fondamentaux, on peut obtenir instantanément une force redoutable qui ne doit servir que pour la défense.

présidente : Christine PETTON
 ☎ 06 81 31 57 98
 ✉ pettonchristine@neuf.fr

Triath'club Andrésy

Du jeune enfant au vétéran confirmé, du débutant au triathlète de Nationale 3 ; le club accueille tout le monde dans une ambiance conviviale. Si vous aimez nager, pédaler et courir, n'hésitez pas à rejoindre le Triath'club Andrésy.

président : Laurent GUERBOIS
 ☎ 01 39 27 72 34
 ✉ lguerboistca@gmail.com

Yoga Andrésy

Tout le monde peut pratiquer le

Yoga dans sa vie quotidienne, et ce à n'importe quel stade de son existence. Vous avez envie de mener une vie plus saine et plus équilibrée; les postures ou Asanas font travailler le corps dans son intégralité, en étirant et tonifiant les muscles, les articulations, la colonne vertébrale et tout le squelette. Elles agissent non seulement sur la structure du corps, mais aussi sur tous les organes internes, les glandes, les nerfs et permettent à l'organisme de conserver une santé rayonnante, en relâchant les tensions physiques et mentales. Les exercices de respiration ou Pranayama revitalisent le corps, aident à contrôler le mental et vous laissent calme et plein d'énergie. Par ailleurs, la relaxation et la méditation augmentent la clarté et la concentration mentale. Vous voulez vous ressourcer ou simplement pratiquer un exercice physique qui vous apportera du bien-être ? Initiés ou débutants, vous êtes les bienvenus au Centre Louise-Weiss, 57, avenue des Robaresses à Andrésey.

Présidente : Sibylle ROBERT
contact : Sylvie LEGRAND
☎ 06 28 62 10 39

🌐 <http://associationyogaandresy.blogspot.fr>

Associations scolaires



AAPEA (association autonome des parents d'élèves d'andrésey)

présidente : M^{me} Béatrice LEBEAU
✉ aapeandresy@gmail.com

ACEPC (Aumônerie Catholique de l'Enseignement Public du Confluent)

L'aumônerie s'adresse à tous les jeunes collégiens et lycéens, catholiques ou non. L'aumônerie, c'est apprendre à vivre ensemble, à s'écouter, à débattre, à donner un sens à ce que l'on fait. L'aumônerie est un lieu d'accueil et de partage. Les jeunes se rencontrent le vendredi soir de 20 h à 22 h, ils sont entourés par des adultes et un prêtre aumônier : le Père Yves LALOUX.

Accueil Andrésey - Paroisse Saint Germain
☎ 01 39 74 71 77
☎ 01 39 70 94 30

✉ paroisseandresy@paroisses-du-confluent-78.ccf.fr

FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'élèves)

La conception de l'éducation de la FCPE est de favoriser le plein épanouissement de la personnalité de l'enfant, de le préparer à prendre sa place dans la société en citoyen libre et responsable. Le conseil local d'Andrésey et celui du lycée Jules-Ferry de Conflans sont actifs et présents dans les conseils d'écoles, de classe, d'administration, de discipline, ainsi qu'au foyer socio-éducatif du collège et aux commissions d'appel.

présidente : Jessica COLLINET
☎ 06 74 85 15 61
✉ j.collinet.lemsle@gmail.com

Mini-schools

Les Mini-Schools ont pour but d'initier les enfants à l'anglais, par petits groupes de niveaux différents, dès l'âge de 3 ans, avec des méthodes ludiques et interactives, pendant une heure après la classe ou le mercredi.

présidente : Jeanette Loric
contact : Morgane LEMMOU
☎ 06 08 70 61 91
✉ m.lemmou@mini-schools.com
🌐 <http://relais123.mini-schools.com>



Peep APE Andrésey

(Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Public d'Andrésey)

Primauté éducative de la famille : les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, doivent apporter présence et soutien pour aider leurs enfants à construire leur avenir. En tant que membres actifs de la communauté éducative, les parents PEEP Andrésey s'engagent à faire respecter les droits de l'enfant.

• Indépendance et diversité : Les parents PEEP affirment leur indépendance politique, syndicale et religieuse, respectueuse, ouverte et tolérante.

- Défense de l'école publique : Les parents adhérents agissent pour contribuer au développement et l'épanouissement de tous les enfants dans leur diversité et dans leur intérêt.
- Sens de l'écoute et du dialogue : À l'écoute des parents, l'association PEEP bâtit l'environnement de l'enfant et défend l'intérêt des familles par sa capacité au dialogue. Elle recherche l'adhésion et l'appui de ses membres pour mieux les représenter et dynamiser son action.
- Force de réflexion et de proposition : Soucieuse des préoccupations des parents, l'association PEEP Andrésey réfléchit et s'engage sur de nombreux thèmes. Elle initie des projets pour une école de demain mieux adaptée à l'intérêt de l'enfant.

président : Emmanuel LUIZ
☎ 06 19 90 04 95
✉ president@peep-andresy.fr
🌐 peepandresy.free.fr

Scouts et guides de France



L'association propose aux jeunes de toutes origines sociales, filles ou garçons, de participer à des projets adaptés à leur âge et d'apprendre à vivre ensemble. Ils vont y découvrir la responsabilité et l'autonomie en même temps qu'ils construisent leur personnalité et développent leurs talents.

- 1 Scouts et guides de France, Groupe des Rives de Seine et Oise (Andrésey, Conflans-Sainte-Honorine et Maurecourt)
contact : Mr. et Mme JARROUSSE
☎ 01 83 57 14 48
🔍 responsables-groupe@sgdf-rso.fr
- 2 Groupe Saint-Louis Poissy
contact : Damien TASSEL
☎ 01 39 75 23 99



Unions sportives de l'enseignement du premier degré

Les USEP sont des associations à vocation culturelle et sportive. Elles permettent la rencontre entre enfants, parents et enseignants en organisant des événements pendant ou hors temps scolaire. Elles apportent ainsi aux enfants le sens de la vie en collectivité en les associant aux décisions, en leur confiant des missions et en les faisant participer aux activités.

USEP élémentaire Les Charvaux

présidente : Sophie CROISARD

☎ 01 39 70 75 46

USEP élémentaire Denouval

présidente : Gaëlle FERON

☎ 01 39 70 77 81

USEP élémentaire Le Parc

présidente : Florence ROUSSEL

☎ 01 39 70 77 25

USEP maternelle Saint-Exupéry

présidente : Aurélie MUCKENSTURM

☎ 01 39 74 58 61

USEP élémentaire Saint-Exupéry

présidente : Sylvie DELERABLEE

☎ 01 39 74 58 61

Union sportive du collège Saint-Exupéry

L'association sportive est ouverte à tous les élèves du collège d'Andrésey, où plus de 30 % y participent. 5 activités sont proposées : badminton, handball, tir à l'arc, triathlon et step. Chaque participant trouve sa place, du débutant au champion (participations régulières aux finales du championnat de France de Triathlon).

président : Laurent HERVÉ

☎ 01 39 74 71 17

✉ 078002d@ac-versailles.fr

🌐 www.college-saint-exupery.fr



Associations sociales

Amicale pour le don du sang bénévole d'Andrésey



Le don du sang est un acte volontaire et bénévole qui n'engendre pas de profits financiers. Vous pouvez donner votre sang entre 18 et 70 ans (pas de premier don après 60 ans). Il n'existe pas de produits capables de se substituer complètement au sang humain, le don du sang est donc irremplaçable pour sauver une vie en cas de leucémie, d'hémophilie, de grandes brûlures, de traitement de maladies infectieuses et d'hémorragies importantes lors d'accidents ou d'interventions chirurgicales. Un médecin vous reçoit avant le don afin de déterminer votre aptitude au don et celui-ci subira des contrôles et des dépistages. En cas de premier don, il vous sera demandé une pièce d'identité. Le matériel qui sert au prélèvement est à usage unique, le donneur ne risque aucune contamination. Venez nous rejoindre aux journées de dons !

président : Daniel DEMONTFAUCON

☎ 01 39 74 63 47

✉ frada.demo@orange.fr

Avenir APEI

Accueillir, accompagner, défendre les personnes handicapées mentales et leurs familles, tels sont les objectifs de l'APEI. L'association gère l'IME (Institut médico-éducatif), les Papillons blancs, la maison de vie du « Point du Jour » comprenant un foyer occupationnel (FO) et une maison d'accueil spécialisée (MAS) à Conflans-Sainte-Honorine. L'association organise tous les ans en octobre, l'opération Brioches sur Conflans, Andrésey et Maurecourt.

présidente : Françoise LE BORGNE

☎ 01 34 90 80 39

✉ contact@apeiconflans.fr

autre contact : Pascale LE TALLEC

✉ pascale.letaltec@laposte.net

APAJH - Yvelines

L'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés a pour vocation d'accueillir, accompagner et prendre en charge des personnes handicapées à tous « les âges de la vie » dans le cadre de la gestion d'établissements et services sur le département. À Andrésey : l'Institut Médico Professionnel « Le Manoir » accueille 28 adolescents déficients intellectuels avec ou sans trouble de la personnalité. L'établissement et Service d'Aide par « le Travail Gustave-

Eiffel » accueille 110 travailleurs handicapés présentant des déficits intellectuels ou des troubles de la personnalité.

1 Impro Le Manoir

(Institut Médico Professionnel)

☎ 01 39 74 32 20

✉ le.manoir@wanadoo.fr

🌐 apajh78.org

2 Foyer Le Manoir

directeur : Abder CHAHBOUN

☎ 01 39 74 63 85

3 ESAT Gustave-Eiffel (Établissement

et Service d'Aide par le Travail)

directeur : Daniel D'HEROUVILLE

☎ 01 39 70 23 90

ASP - Yvelines

(Accompagnement en soins de Support et soins Palliatifs dans les Yvelines)



Notre mission :

- Mettre en place et soutenir des équipes d'accompagnants bénévoles qui interviennent auprès de patients en phase critique de leur maladie ou en fin de vie.
- Promouvoir l'esprit des soins palliatifs et de l'accompagnement.

Bénévole d'accompagnement c'est :

- être disponible environ 4 h par semaine auprès des malades
- être à l'écoute de l'autre
- Travailler en équipe
- Participer à des stages de formation et des groupe de parole.

président : Jean-Louis GUILLON

☎ 01 39 50 74 20

✉ aspyvelines@gmail.com

🌐 www.aspyvelines.org

Association familiale

L'association regroupe une équipe de bénévoles. Tous et toutes sont toujours très à l'écoute des Andrésiens. Beaucoup d'activités manuelles, culturelles et de détente à découvrir en lisant la page Familiale.

présidente : Nadine MANCEL

☎ 01 39 70 93 72

autre contact : Christiane ROUJOU

☎ 06 81 93 82 63

Cercle de loisirs et d'amitié

Le Cercle de loisirs et d'amitié propose aux retraités de nombreuses activités :

- Loisirs (jeux de société)
- Activité physique (gymnastique et marche)
- Sorties et voyages

Le tout dans une atmosphère conviviale (repas et goûters).

Une grande partie des activités se déroule au 8, rue du Général-Lepic.

présidente : Dominique GAUDIN

☎ 09 67 50 78 55

☎ 06 87 22 99 26

✉ gaudin.domi78@orange.fr

DIDOP 78

L'Aide aux Jeunes Diabétiques est une association originale qui allie familles de patients, patients et soignants pour aider les jeunes qui ont un diabète à vivre une vie



pleinement épanouissante tout en préservant leur santé. L'AJD défend leurs intérêts collectifs et particuliers.

Les valeurs de l'AJD, pionnière de l'éducation thérapeutique qu'elle pratique et défend depuis 60 ans, sont basées sur l'humanisme, la reconnaissance des compétences du patient et de sa famille dans le traitement de la maladie au quotidien, et sur le respect de sa liberté.

présidente : Mariette LATORRE

☎ 06 15 99 62 68

✉ didopajd@gmail.com

Entr'aide sociale batelière

Fondée le 5 décembre 1935, reconnue d'utilité publique, l'entr'aide sociale batelière a pour mission d'aider les bateliers et tous ceux qui participent au fonctionnement de la batellerie. Elle a une priorité : aider par tous les moyens les sans-abris et les sans-emplois pour faciliter leur réinsertion dans le monde du travail.

président : Jean-Marc GRILLET

☎ 01 39 72 62 83

✉ je-sers@wanadoo.fr

🌐 www.wanadoo.fr/jesers

FAVEC (Association des Veuves et des Veuves des Yvelines)

La mission de la FAVEC (Face Au Veuvage Ensemble Continuuus) : accueillir, écouter, informer. Représenter et défendre auprès des pouvoirs publics toutes les personnes frappées par le veuvage.

présidente : Geneviève LOBIER

☎ 01 39 53 12 46

✉ favec78@yahoo.fr

France adot 78

Nos missions :

- promouvoir les dons d'organes et de tissus dans le respect de l'éthique anonymat, gratuité, volontariat
- sensibiliser nos concitoyens à l'importance vitale des dons
- les inciter à réfléchir à ce sujet et à l'aborder avec leurs proches
- susciter une prise de position affirmée
- éventuellement leur délivrer la carte de donneur et les inviter à s'engager pour le don de moelle osseuse
- recueillir réflexions et avis des personnes ou groupes sociaux, de toutes croyances

FRANCE ADOT travaille en étroite collaboration avec les autorités médicales et les instances de l'état.

contact Yvelines : Christine LEDROIT

☎ 01 40 04 90 89

✉ adot78@orange.fr

🌐 www.france-adot.org

France Alzheimer Yvelines



Mise en place de rencontres mensuelles qui propose aux familles aide et information pour prévenir l'épuisement psychique et physique qui guette chaque aidant. Objectifs de l'association :

- écouter, informer et aider les familles des malades
- agir auprès des pouvoirs publics pour une meilleure reconnaissance de la dépendance spécifique de la maladie
- promouvoir la recherche

contact : Nicole CLEMENT

☎ 01 34 64 59 11

La Croix bleue

La Croix Bleue aide au relèvement des personnes en difficulté avec l'alcool, soutient les malades et les familles. Accueil le samedi de 17 h à 19 h au 30, avenue Meissonnier à Poissy.

président : Patrice TENESI

☎ 01 39 65 39 52

☎ 06 29 84 37 87

✉ patrice.tenesi@wanadoo.fr

La Croix Rouge française

1, rue aux Moines à Conflans-Sainte-Honorine. Annexe locale desservant les communes d'Achères, Andrézy, Maurecourt, Chanteloup, Conflans-Sainte-Honorine.

- Braderies 4 fois par an
- Thés dansant pour personnes

âgées les mercredis après-midi

• Service d'aide à domicile
Directrice : Martine DE CARVALHO
tél. : 01 39 72 33 29

Antenne de Conflans-Sainte-Honorine

présidente : Madame JOUET

☎ 01 39 72 59 16

☎ 01 39 72 33 29

La Pierre blanche

Fondée par le Père Arthur, elle permet au bateau « Je Sers » située à Conflans-Sainte-Honorine, d'accueillir très largement. L'association accueille une centaine de personnes en permanence le temps d'un repas, de quelques nuits ou de quelques mois : femmes seules avec enfants, étrangers, personnes en difficulté, en rupture sociale, ou en souffrance psychique... L'association gère deux maisons d'accueil à Andrézy.

président : Christian SOUCHON

autre contact : Hugues FRESNEAU

☎ 01 39 72 62 83



Le Lions club

Le Lions Club International, c'est plus de 1,4 million de bénévoles femmes et hommes répartis dans 210 pays pour apporter du soutien moral, matériel, financier aux populations dans la souffrance. Les actions du Lions Club International sont relayées par des clubs au niveau local dans chacun des pays. Le Lions Club Conflans Montjoie intervient, depuis plus de 25 ans, dans de nombreux domaines et notamment la santé, l'aide aux démunis, le handicap mais aussi la jeunesse et le soutien aux personnes âgées. Nos actions les plus connues, les plus visibles, sont l'opération « Tulipes contre le Cancer », la Banque alimentaire, le soutien à la Maison de Retraite Richard Garnier de Conflans-Sainte-Honorine et son Centre d'accueil jour pour les malades d'Alzheimer, notre réveillon solidaire du 31 décembre pour les personnes âgées et/ou isolées. C'est aussi des actions plus ponctuelles comme la fourniture de défibrillateurs cardiaques ou de panneaux de stationnement « Handicap ». Nos interventions sont réalisées en faveur de personnes, de collectivités ou d'associations de notre secteur géographique (Andrézy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-

Sainte-Honorine, Maurecourt, Triel-sur-Seine). Pour mener à bien nos actions, nous faisons appel au public et à sa générosité. Pour nous, un euro récolté est un euro distribué (le plus souvent sous forme de dons en nature ou matériels), conformément à notre devise : « Nous Servons ».

président : Édouard Goxe

✉ conflansmontjoie@outlook.fr

Les Restos du cœur

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur sont une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de « les Restaurants du Cœur les Relais du Cœur ». Ils ont pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute l'action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

1 Antenne d'Andrézy / Maurecourt

rue des Erables

☎ 01 39 70 48 52

responsable : Muguette DUVINAGE

2 Antenne de Chanteloup-les-Vignes

Maison des Associations

7, place du Pas

☎ 01 39 70 45 72

responsable : Jean-Paul HAUDOYER

✉ mado.hand@orange.fr

Le Secours catholique

Association de solidarité visant à proposer un accompagnement et une écoute aux personnes en

difficulté. Une permanence se déroule au CCAS tous les jeudis, sur rendez-vous.

président : Marie-Thérèse VIENNE

contact : CCAS d'Andrézy

☎ 09 52 68 84 71

Les Soleils des Magnolias

L'association a pour but de contribuer à l'animation de la résidence pour personnes âgées « Les Magnolias » et de l'ouvrir sur la ville avec toutes les personnes de bonne volonté. Elle permet aux résidents de rompre leur isolement par des activités communes entre eux et avec les autres Andréziens, de tous les âges. Pour cela, sont développées des activités conviviales pouvant réunir toutes les personnes désirant se rencontrer, se connaître et s'insérer dans la vie sociale de notre commune.

présidente : Michèle CHATEAU

☎ 01 39 74 92 07 / 06 11 77 41 93

✉ familles.chateau@wanadoo.fr

autre contact : Yves CROUILLEBOIS

☎ 01 39 75 08 54

✉ yves.crouillebois@wanadoo.fr

VMEH 78

(Visite des Malades en Établissements Hospitaliers des Yvelines)

Les 85 bénévoles de VMEH 78 consacrent un après-midi par semaine à la visite amicale des personnes hospitalisées et des résidents de maisons de retraite.

présidente : Anna TOBIASZ

☎ 01 39 63 91 24

☎ 06 69 09 78 78

✉ vme7@orange.fr

🌐 www.vme78.fr

Associations d'anciens combattants

FNACA

(Anciens Combattants d'Afrique du Nord)

Elle participe aux différentes manifestations commémoratives (19 mars, 8 juin, 18 juin, 14 juillet, 11 novembre) en liaison avec tous les Anciens Combattants et leurs familles. Son but est de maintenir le souvenir, les liens et l'assistance aux amis en difficulté, ainsi que l'aide aux dossiers (ONAC, retraite, rente mutualiste, carte Améthyste gratuite, Veuves, etc.)

Contact : Jean-Pierre GIRAUD
☎ 01 39 74 79 93

UNC

(Union Nationale des Combattants)

Association, reconnue d'utilité publique, fondée par le Père Brothier et Georges Clémenceau

après la Première Guerre mondiale, regroupe en France 300 000 adhérents, anciens combattants de 14/18, 39/45, d'Indochine, d'Afrique du Nord et des Théâtres d'Opérations Extérieures (T.O.E). De nombreux sympathisants ont rejoint ses rangs et soutiennent ses actions :

- Préserver les liens d'amitié entre les Anciens Combattants et défendre leurs intérêts
- Gestion des dossiers administratifs (cartes d'AC, retraite...)



- Organiser avec la municipalité les cérémonies liées au devoir de mémoire (8 mai, 18 juin, 11 novembre et 5 décembre)
 - Mettre en œuvre des projets spécifiques (le 9 mai 2003, stèle des aviateurs, le 5 juin 2004, commémoration du débarquement de Normandie)
 - Informations auprès des écoles
- La section d'Andrésey regroupe une centaine d'adhérents qui mettent tout en œuvre pour honorer leur devise : « se souvenir pour préserver la paix » en affichant objectivité, indépendance et respect des autres.

président : Guy QUENSIÈRE
☎ 01 39 74 48 66

- Lutter contre toute forme de nuisances
- Rechercher un plan d'aménagement cohérent pour la boucle (urbanisation, maintien et revalorisation des espaces naturels et agricoles)
- Améliorer les déplacements
- Favoriser un meilleur tri, une meilleure valorisation des déchets
- Informer et sensibiliser tous publics sur les problèmes d'environnement, d'écologie et de cadre de vie

président : Claude LOISEAU
☎ 06 12 85 58 63
✉ loiseau.idfe@laposte.net

COPRA 184 (Comité de la Ville d'Andrésey)

Le comité de ville du COPRA 184 d'Andrésey a été créé le 27 mai 1991 pour éviter que notre région ne soit traversée et dévastée par une francilienne tronquée dite « autoroute A104 » qui assurerait un trafic de 120 000 véhicules par jour. Le 13 juillet 2010, le ministre de l'Équipement a décidé d'un tracé entre Méry-sur-Oise et Orgeval. Ayant maintes fois prouvé qu'il existe d'autres moyens respectueux de l'homme et de son environnement pour traiter les problèmes de circulation de la région, notre association s'élève avec force contre ce projet qui met en danger la santé et la vie des habitants et contre tout projet polluant et nuisible qui y serait lié.

✉ contact@copra184.org
✉ andresycopra@yahoo.fr
🔍 www.copra184.org

CRIE (Comité Régional Indépendant pour l'Environnement)

La réalisation de plus en plus fréquente des grands projets dans les zones urbanisées doit nous alarmer. Le CRIE s'est créé pour réagir à ces menaces permanentes à notre environnement. Son objectif est d'intervenir en amont des projets régionaux et nationaux afin d'être plus efficace et d'en combattre les conséquences. Rejoignez le CRIE pour défendre une qualité de vie et un environnement sain pour nous et nos enfants.

président : René CAREL
BP 58 - 78701 Conflans-Sainte-Honorine

Jardiniers de France

Nos valeurs sont de transmettre le savoir-faire du jardin, favoriser la rencontre et l'échange entre tous les jardiniers ; faire du jardin un espace d'épanouissement pour tous ; enfin, défendre et protéger la nature et l'environnement dans le cadre des activités de jardinage

président : Xavier DE BUYER
☎ 03 27 46 37 50
autre contact : François BARON
☎ 01 34 77 34 20

Le cri de la terre

Le cri de la terre est une association environnementale dont l'objectif est de mobiliser la population afin de ramasser les déchets dans la nature. Plusieurs fois par an, l'association propose des journées de ramassage.

présidente : Isabelle GUILLLOT
☎ 06 17 63 46 35
✉ Lecridelaterre@yahoo.fr

Les Colibris d'Andrésey

Les colibris d'Andrésey ont pour objet d'agir afin de promouvoir et mettre en œuvre au niveau local des actions et pratiques écologiques, solidaires et sociales. Un service AMAP est proposé aux adhérents. Sur l'année 2013, de nouvelles activités sont proposées : trocs de plantes et de jouets, atelier de réparation de vélo, découverte des plantes sauvages, économie d'énergie par l'isolation, etc.

présidente : Agnès BESNARD
☎ 06 88 56 93 83
✉ apbesnard@yahoo.fr
🔍 www.lescolibris.info

Sauvegarde des Côteaux de l'Hautail

Constatant :

- le caractère patrimonial, agricole, et paysager remarquable des coteaux attenants au massif de l'Hautail,
 - la nécessité de pérenniser l'agriculture et la biodiversité en zone périurbaine,
- L'association a pour objet de promouvoir :
- le classement et la protection des Coteaux,
 - la création d'une Fondation des Coteaux de l'Hautail, reconnue d'utilité publique, dont la mission sera d'accepter cet espace.

président : Patrice BESNARD
☎ 01 39 74 01 75
✉ contact@sauvegarde-hautail.org

Associations d'environnement

CIRENA (Collectif Interassociatif du Refus des Nuisances Aériennes)

Le CIRENA a pour objet de lutter contre les nuisances aériennes qui portent préjudice au cadre de vie, à l'environnement, la santé, la sécurité et au patrimoine des populations survolées, au nord-ouest de la région Île-de-France.

Il demande :

- La limitation à 500 000 mouvements annuels du trafic de Roissy
- Le relèvement des altitudes de survol à 3 000 m
- L'établissement d'un couvre-feu entre 23 h et 7 h

président : Philippe HOUBART
✉ cirenaid@free.fr 🔍 www.cirena.fr

Comité de sauvegarde de Chanteloup et environs

Entreprendre toute action visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de la boucle de Chanteloup :

- Protéger les sites des coteaux des bords de Seine et d'Oise

Associations de quartier

AMVV

(Association Mieux Vivre aux Valois)

L'association a pour objet l'animation du quartier, dans un cadre convivial, intergénérationnel et multiculturel, indépendamment de toute préoccupation politique, religieuse ou philosophique.

président : Hervé LE BIEZ
vice-présidente : Lisa Robasse
☎ 06 34 49 70 27
✉ amv78@gmail.com

ADARG (Association de Défense du Quartier Rive Gauche d'Andrésey)

L'association a pour but de :

- Défendre le cadre de vie et l'environnement des habitants du quartier Rive Gauche et d'autres quartiers d'Andrésey
- Préserver et promouvoir un développement harmonieux et durable du patrimoine naturel, historique et culturel local
- Contribuer à la sauvegarde des rives et des bords de

Seine d'Andrésey contre toutes atteintes, dégradations, pollutions et autres

- Contribuer à la prévention des risques naturels prévisibles et des risques technologiques, auxquels la commune d'Andrésey peut être exposée sur tout ou partie de son territoire
- Défendre les intérêts matériels et moraux de ses adhérents contre tout préjudice pouvant leur être occasionné par des personnes physiques ou morales, privées ou publiques, et notamment du fait des administrations lors des opérations d'urbanisme et d'aménagement du territoire

président : Antonio DE ROSA
☎ 01 39 11 24 49
✉ antonio.de-rosa@wanadoo.fr

Comité du quartier de l'Oise

L'association ayant pour objet la défense des intérêts du quartier et le développement des liens solidaires et conviviaux entre habitants. Nos activités :

- Représentation des habitants auprès des institutions, concertation pour l'amélioration du cadre de vie
- Embellissement du quartier
- Organisation d'événements festifs et conviviaux (fête de quartier, vin chaud de Noël, accueil des nouveaux arrivants)

président : Nicolas STELANDRE
☎ 01 39 27 61 73
☎ 06 88 38 58 79
✉ comitequartier.oise@free.fr
autre contact : Fanny HEILEMAN
☎ 01 39 27 38 45
✉ serge.heileman@orange.fr
🔍 comitequartier.oise.free.fr

Germaine et Compagnie

Cette association a pour objectif de promouvoir, d'animer la vie du quartier en organisant des événements tels que la fête des voisins, la fête de la musique, les kermesses, etc.

présidente : Christine Le Moal
41, rue de l'Église
✉ germaineetco@gmail.com

Associations des commerçants

L'association du marché d'Andrésey

Cette association créée en 2011 a pour objectif de mettre en place des animations avec les commerçants du marché d'Andrésey.

président : Tanguy HERLANGE
☎ 06 62 39 91 28
✉ tanguyherlange@sfr.fr

L'Union des commerçants d'Andrésey

Créée en 2012, l'association a pour but de réunir tous les commerçants des différents quartiers d'Andrésey pour promouvoir les commerces et animer la ville.

président : Brahim ADMEZIEM
☎ 06 98 14 02 19
✉ luca.andresy78@gmail.com

Autres associations

Andrésey Dynamique – L'avenir

présidente : Virginie MUNERET
☎ 06 13 17 88 71
(secrétaire : Sandrine Lavarenne)
✉ andresydynamique@gmail.com

Andrésey, qualité pour tous !

président : Marc-Noël VANDAMME
☎ 01 39 70 45 89
✉ marc-noel.vandamme@wanadoo.fr

Construisons Ensemble un Andrésey Solidaire (CEAS)

co-présidents : Bernard CHAMPAGNE
et Elisabeth DOUSSET
☎ 06 70 72 31 86
✉ ceas.contact@gmail.com
🔍 www.ceas-andresy.fr

CONTACTER LE SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE

57, avenue des Robaresses
☎ 01 39 74 66 04
☎ 01 39 70 65 67
✉ sports@andresy.com

Directeur :
Xavier CAILLEAU

Maire adjoint à la Démocratie
de proximité, à la Vie associative
et au Devoir de mémoire
Jean-Pierre DOS SANTOS

CHANGEMENT DE SITUATION

Afin de mieux informer les Andréseis, il est important que vous signaliez tout changement de situation :

- changement de président
- changement de coordonnées
- changement de contact cession d'activité

Andrésey au Cœur

✉ hribault@msn.com
✉ dfaist@noos.fr

Ligue des droits de l'homme

présidente : Sylvie HATON
tél. : 06 70 84 84 71
✉ ldh-andresy@club-internet.fr

L'eau

en toute
confiance



28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY

Tél. : 01 39 70 20 00

Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr

www.sefo-eau.com

Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatisation et Télégestion
- **INTERVENTION 24/24H**
pour fuite sur réseau
30 agents à votre service

Transports



Transports

Différents moyens de transports vous sont proposés pour vous déplacer d'Andrésy vers les villes voisines et jusqu'à Paris. Retrouvez ci-dessous toutes les informations pratiques concernant ces modes de déplacement.

BUS CSO – VEOLIA TRANSPORTS

CSO Information – tél.: 01 39 79 97 97

La ville d'Andrésy est desservie par les lignes : 11, 12, 14, 15 et 16 (liaisons vers les RER de Conflans et Poissy)

LIGNE 11 (Trajet: Poissy / Andrésy / Conflans-Sainte-Honorine / Maurecourt) - **LIGNE 12 (Trajet:** Vernouillet-Verneuil / Conflans-Sainte-Honorine / Cergy) - **LIGNE 14 (Trajet:** Cergy / Andrésy / Poissy / Saint-Germain-en-Laye)

L'info en direct : 01 39 79 97 97 ou sur www.transdev-idf.com

Les horaires de bus CSO sont disponibles à l'Hôtel de ville, chez vos dépositaires sur : www.andresy.com et sur : www.veolia-transport-idf.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES

En charge de l'organisation des transports sur le territoire avec ses partenaires, la Communauté urbaine GPS&O agit pour faciliter la mobilité et les déplacements des habitants. Ainsi, un service dédié aux transports scolaires a été mis en place en lien avec le STIF, le syndicat des transports en Île-de-France. Ce service appelé « circuits spéciaux scolaires » (CSS) répond aux besoins des familles du territoire. Retrouvez toutes les informations pratiques (inscriptions, horaires, etc.) sur le site Internet : www.gpseo.fr.

TRANSPORTS POUR LES SENIORS

Chaque mercredi pour les plus de 65 ans.

Service gratuit (se renseigner auprès de la RPA « Les Magnolias » au 01 39 70 98 79).

HÔTEL DE VILLE

4, boulevard Noël-Marc

78570 Andrésy

☎ 01 39 27 11 00

🌐 www.andresy.com

Maire adjoint délégué
à l'Urbanisme, à l'Environnement
et aux Transports
Jean-Claude ANNE

BON À SAVOIR : RENSEIGNEMENTS

SNCF – Transilien

78570 Andrésy

tél.: 08 91 36 20 20 (tarif spécial)

Coordonnées principales, horaires, état du trafic, services, informations tarifaires et touristiques en Île-de-France sur : www.transilien.com

SNCF – Grandes Lignes

☎ 36 35

CSO – Accueil (groupe Véolia)

☎ 01 39 70 26 70

Retrouvez toutes les informations transport et les fiches horaires des lignes régulières téléchargeables depuis le site internet www.idf.veolia-transport.fr

Gare SNCF d'Andrésy

1, place de la Gare – tél.: 3658

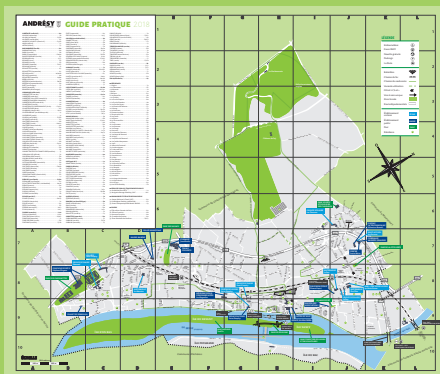
Gare SNCF de Maurecourt

rue du Bel-Air – tél.: 3658

Les guichets sont ouverts :

du lundi au vendredi : de 5 h 50 à 20 h
samedi, dimanche et jours fériés :
de 10 h à 18 h 15

◀ Retrouvez
le plan de votre ville
à l'intérieur



ANDRÉSY GUIDE PRATIQUE 2018

Directeur de la publication : Hugues RIBAUT

Rédaction : Isabelle ONILLON,

Stéphane JACQUET, Pauline VALAIZE

Réalisation et crédits photos : SERVICE COMMUNICATION

tél. : 01 39 27 11 08, mail : communication@andresy.com

Conception graphique : Claudia HEIN

Imprimeur : Le Réveil de la Marne, tél. : 03 26 51 59 31

Publicité : APOS / Françoise DERZELLE, tél. : 06 08 98 27 65

Tirage : 7 000 exemplaires